Montréal vendredi 23 novembre 2007 Le plus grand quotidien français d'Amérique 124e année N° 35 54 pages, 5 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **80 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

PROJET DE 1,3 MILLIARD

AU TOUR DE GRIFFINTOWN D'ATTIRER LES PROMOTEURS

PAGE **A10**

SCHREIBER ET MULRONEY DEVRONT TÉMOIGNER

AUSSI LES CHRONIQUES DE VINCENT MARISSAL ET D'YVES BOISVERT

PAGES **A5** À **A7**


Brian Mulroney

PREMIER VOLET
D'UNE SÉRIE DE TROIS



PHOTO PC, ARCHIVES LA PRESSE

Les agents sikhs de la GRC peuvent porter le turban quand ils sont en service. Cet « accommodement » avait soulevé la controverse lors de son adoption, en 1990.

L'INTOLÉRANCE DU *REST OF CANADA*

Le Québec, malgré sa mauvaise réputation dans le reste du Canada, ne compte pas plus de plaintes pour discrimination fondée sur la race, la couleur ou le lieu d'origine que l'Ontario ou le Manitoba.

NOTRE DOSSIER PAGES **A2** ET **A3**

TÉLÉVISION

MINUIT, LE SOIR SUR FRANCE 2

ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**

BODY FITNESS

DISCIPLINE DE FER ET TALONS HAUTS

ACTUEL PAGES **1** ET **3**



LES HÔPITAUX MONTRÉALAIS INCAPABLES D'ASSURER TOUS LES SUIVIS DE GROSSESSE

Quota d'accouchements au CHUM

PASCALE BRETON

Confrontés à un baby-boom, les hôpitaux montréalais sont débordés, incapables d'assurer tous les suivis de grossesse. Au point où le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) songe à imposer un quota d'accouchements.

Le plan budgétaire du CHUM prévoit que le centre hospitalier doit limiter à 2500 le nombre d'accouchements cette année. Or, il faudrait en autoriser 200 à 300 de plus.

Dans une lettre datée du 19 novembre, que *La Presse* a obtenue copie, les membres du département d'obstétrique et gynécologie s'inquiètent de la situation. En effet, comme tous les hôpitaux montréalais sont débordés, ces femmes auront de la difficulté à obtenir un suivi ailleurs.

« Restreindre davantage le nombre d'accouchements au CHUM équivaudrait à restreindre l'accès à une salle des urgences, en sachant que les patients ne peuvent être dirigés vers aucun autre centre », déplore la chef du service, la Dre Marie-Josée Bédard, dans une lettre envoyée aux gestionnaires du CHUM.

›Voir **QUOTA** en page **A12**

UNE VRAIE BÉNÉDICTION POUR LES CENTRES DE SKI



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Les importantes chutes de neige d'hier ont fait le bonheur des skieurs et des gestionnaires de centres de ski. « C'est la meilleure campagne publicitaire que nous pouvons avoir. L'an passé, il avait fallu attendre après Noël pour avoir la première bordée », affirme Claude Péloquin, de l'Association des stations de ski du Québec. Il est déjà possible de skier dans quelques centres, dont Saint-Bruno (notre photo), et une dizaine d'autres devraient ouvrir pour le week-end. PAGE **A16**

Pendant ce temps à Lake Louise, François Bourque et les skieurs canadiens ont pris part à leur première descente d'entraînement. Le Gaspésien revient de loin, lui qui a songé à la retraite, l'été dernier. **SPORTS** PAGES **1** ET **5**

DÉPOTOIR DE LACHENAIE

QUÉBEC DONNE SON O.K., LES VERTS VOIENT ROUGE

PAGE **A14**

DROITS DE SCOLARITÉ

MANIFESTATION POUR LE GEL SOUS LE GRÉSIL

PAGE **A13**



Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
« Excuse-toi pas, fais attention » !
- Dieu

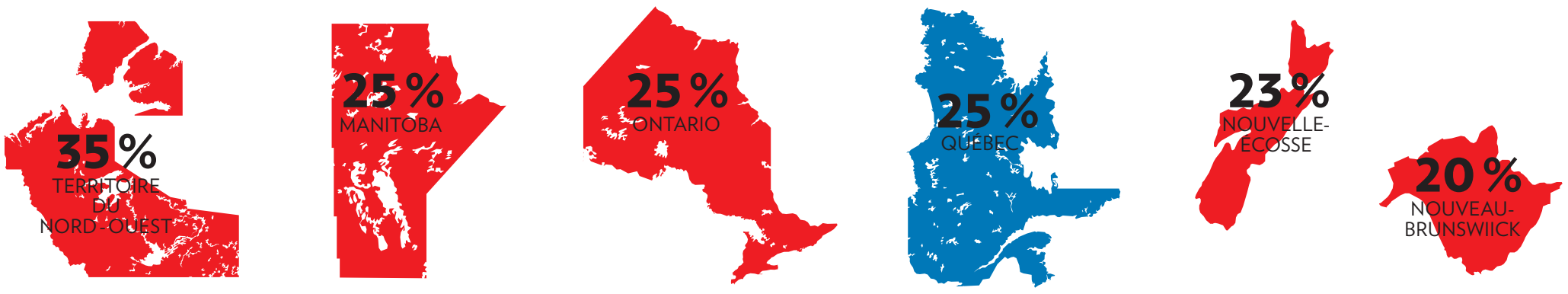
Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

L-V 621 924 987 651



L'INTOLÉRANCE DU *REST OF CANADA*

Pourcentages par province des plaintes de discrimination fondée sur la race, la couleur, le lieu d'origine et l'ascendance.





Graffitis antisémites près de la 132, à Saint-Lambert

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE©

Les incidents antisémites signalés à B'nai Brith

	Québec	Ontario
2006	226	569
2005	133	544
2004	204	530
2003	108	400
2002	89	329

Plus de gens vivent en Ontario (11,3 millions de personnes contre 7,1 millions au Québec). Y vivent aussi deux fois plus de gens de religion juive (191 000 contre 90 000 au Québec). On y signale toutefois jusqu'à trois ou quatre fois plus d'incidents antisémites.

Proportion des nouvelles relatives aux communautés ethniques qui en parlent sous l'angle de la controverse

	2006	(rang)	2005	(rang)
Québec	77 %	(1er)	63 %	(9e)
Alberta	76 %	(2e)	76 %	(1er)
Terre-Neuve	75 %	(3e)	65 %	(5e)
C.-Britannique	74 %	(4e)	67 %	(3e)
Ontario	71 %	(5e)	65 %	(6e)
Saskatchewan	68 %	(6e)	70 %	(2e)
Manitoba	67 %	(7e)	65 %	(7e)
Nouvelle-Écosse	66 %	(8e)	61 %	(10e)
Nouveau-Brunswick	63 %	(9e)	66 %	(4e)
Île-du-Prince-Édouard	61 %	(10e)	65 %	(8e)

Source : Étude d'Influence Communication réalisée dans les deux années précédant la controverse de Hérouxville.

Des milliers de nouvelles reliées aux thèmes du multiculturalisme et des communautés ethniques canadiennes ont été analysées. Ont été retenues celles qui s'intéressaient aux immigrants à l'occasion de controverses ou de situations conflictuelles. Par exemple, lorsqu'on associe différents groupes à des mouvements terroristes, ou qu'on s'inquiète du port du voile islamique, du port du kirpan, de la question des accommodements raisonnables ou du rapatriement des Canadiens lors du conflit libano-israélien.

De 2005 à 2006, c'est au Québec que le type de nouvelles consacrées aux immigrants a le plus changé. La tendance s'est accentuée en 2007 avec 83% d'article négatifs publiés dans les médias québécois.

LE QUÉBEC

Les Québécois moins **accommodants** que les Canadiens envers les communautés ethniques ? Les chroniqueurs et les médias des **autres provinces** ne se gênent pas pour le dire. Et l'écrire. Pourtant, en consultant les statistiques et en dépêchant des journalistes à Toronto, Vancouver et Calgary, *La Presse* a constaté que si les autres provinces tenaient aussi des **commissions** sur les accommodements raisonnables, le débat ferait tout autant jaser. Premier volet d'un dossier qui se poursuivra sur le terrain, demain et dimanche dans le cahier Plus.



ÉMILIE CÔTÉ

Cette semaine, à Toronto, on apprenait qu'une musulmane, Halima Muse, avait été suspendue par la compagnie Garda. L'agente de sécurité refusait de porter la jupe du nouvel uniforme fourni par son employeur. Elle la jugeait trop courte.

Un peu plus à l'ouest, au Manitoba, un arbitre a empêché une fillette musulmane de participer à une compétition de judo avec son voile.

Au Canada anglais, les frictions entre immigrés et citoyens « de souche » sont loin d'être rares. Depuis la commission Bouchard-Taylor, ce sont pourtant les accommodements raisonnables du Québec qui galvanisent les médias d'un bout à l'autre du pays. Dans un éditorial du *National Post*, John Moore écrivait il y a trois semaines :

« Le Québec, dans ses spasmes actuels, semble incapable de comprendre que le « raisonnable » de l'« accommodement raisonnable » n'est pas si difficile à définir. Les mutilations génitales, les lapidations sommaires et la religiosité excessive dont les gens de Hérouxville ont tellement peur, c'est exactement ce que les nouveaux arrivants ont cherché à fuir en venant ici. »

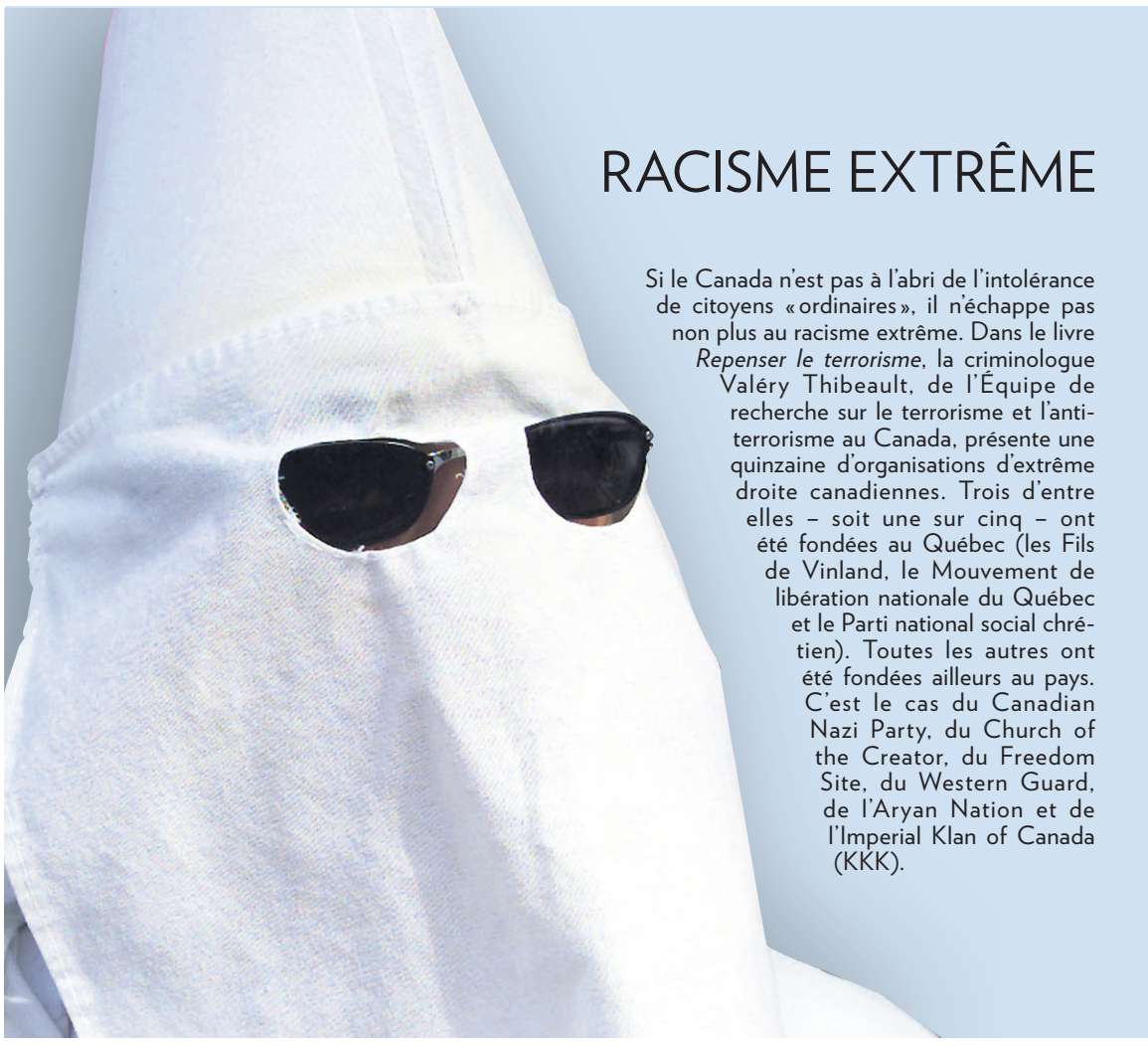
John Moore n'est quand même pas allé aussi loin que Jan Wong. L'an dernier, au lendemain de la tragédie de Dawson, la chroniqueuse du *Globe and Mail* établissait un lien entre les tueries survenues au Québec et la non-intégration des immigrants à la société québécoise « pure laine ». Le Conseil de presse du Québec a blâmé Mme Wong l'an dernier. Mais au Canada anglais, plusieurs restent convaincus que les Québécois sont plus intolérants que les autres, et surtout, moins ouverts aux demandes des communautés ethniques.

Davantage d'attaques racistes

Neil Edwards, originaire des Caraïbes, a vécu neuf ans à Montréal avant de déménager à Toronto et de devenir directeur de la médiation à la Commission ontarienne des droits de la personne. L'homme – qui ne s'exprime pas au nom de la commission – est catégorique : « Après mes études à Concordia, j'ai réfléchi et j'ai conclu que le Québec, à cause de tout le racisme, présentait des possibilités très minces pour moi et que je devais aller voir ailleurs. Si, en tant que Noir, j'étais resté au Québec, je n'aurais pas pu progresser. Et vous savez quoi ? J'ai pris la bonne décision en venant en Ontario. »

Atthar Mahmood, vice-président du Conseil suprême islamique du Canada, est du même avis. « J'ai un ami marocain qui vit à Montréal.





RACISME EXTRÊME

Si le Canada n'est pas à l'abri de l'intolérance de citoyens « ordinaires », il n'échappe pas non plus au racisme extrême. Dans le livre *Repenser le terrorisme*, la criminologue Valéry Thibeault, de l'Équipe de recherche sur le terrorisme et l'anti-terrorisme au Canada, présente une quinzaine d'organisations d'extrême droite canadiennes. Trois d'entre elles – soit une sur cinq – ont été fondées au Québec (les Fils de Vinland, le Mouvement de libération nationale du Québec et le Parti national social chrétien). Toutes les autres ont été fondées ailleurs au pays. C'est le cas du Canadian Nazi Party, du Church of the Creator, du Freedom Site, du Western Guard, de l'Aryan Nation et de l'Imperial Klan of Canada (KKK).

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

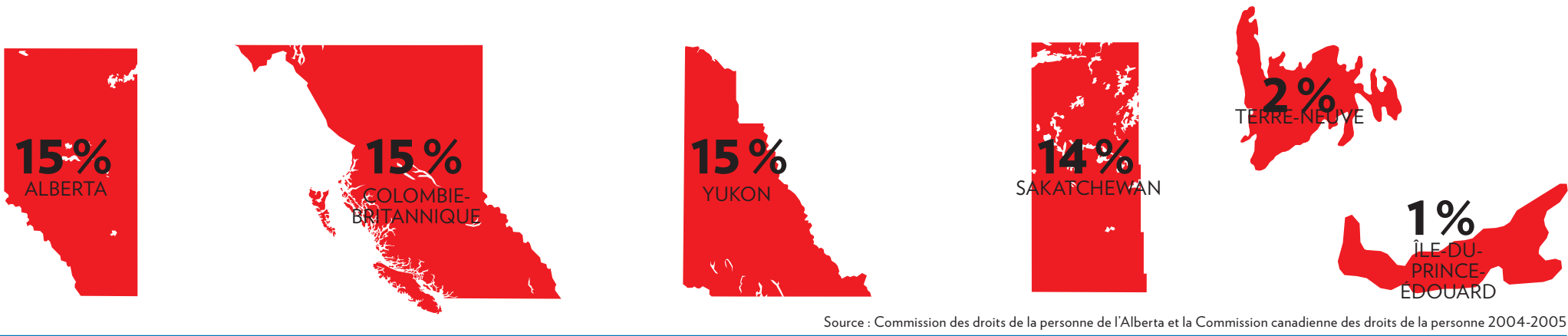
SOMMAIRE

Amusez-vous !	SPORTS 9	Décès	ACTUEL 6
Astrologie du jour	ACTUEL 5	Forum	A 20 et 21
Bourses	AFFAIRES 6 et 8	Horaire télévision	ARTS 4

Météo

Nuageux en matinée, maximum -3, minimum -9. ACTUEL 5

L'INTOLÉRANCE DU *REST OF CANADA*



Source : Commission des droits de la personne de l'Alberta et la Commission canadienne des droits de la personne 2004-2005

A MAUVAISE PRESSE



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Les accommodements raisonnables du Québec galvanisent les médias d'un bout à l'autre du pays.

Après les Anglais, les immigrés

ÉMILIE CÔTÉ

Éric Cousineau travaille pour Air Canada. Il a déménagé à Vancouver il y a 15 ans, quand l'aéroport de Mirabel a fermé ses portes. Bien que Montréal lui manque, le skieur adore sa ville d'adoption, nichée entre la mer et les montagnes.

Selon lui, le débat sur le multiculturalisme est le même à Vancouver qu'à Montréal. Sauf pour une chose: la langue. Mais si les Québécois tiennent au français, Éric Cousineau en a assez de se le faire remettre sur le nez par ses camarades vancouvérois.

« L'antagonisme fédéraliste/souverainiste et anglais/français s'est effrité avec le temps. On l'a remplacé par les relations avec les communautés ethniques. »

« Pendant l'histoire de Koivu qui ne parle pas français, tout le monde m'en parlait comme si j'étais concerné. Je n'étais plus capable d'en entendre parler. »

Éric Cousineau a l'impression que les anglophones voient tous les Québécois comme des patriotes purs et durs, qui veulent défendre leur culture à tout prix.

« Certaines personnes ici disent: les Québécois rejettent les Canadiens anglais et voilà maintenant qu'ils critiquent les immigrés », observe de son côté Jim Frideries, professeur au département de sociologie de l'Université d'Alberta.

Jean-François Dumas, président d'Influence Communication, le remarque aussi dans les médias. « L'antagonisme fédéraliste/souverainiste et anglais/français s'est effrité avec le temps. On l'a remplacé par les relations avec les communautés ethniques, explique-t-il. Avant le 11 septembre, l'autre, c'était les anglophones. Depuis, ce sont les minorités non chrétiennes qui sont de plus en plus l'autre. »

Jack Jedwab, directeur général de l'Association d'études canadiennes, partage ce point de vue. « Les tensions anglophones-francophones sont moins fortes. » L'été dernier, il a constaté, avec un sondage commandé à Léger Marketing, que les anglophones du Québec sont plus ouverts aux accommodements raisonnables. Par exemple, 33 % des répondants francophones acceptaient que des enseignantes musulmanes portent le hijab, contre 81 % chez les anglophones. À l'inverse, 60 % des francophones voulaient laisser les crucifix sur les murs des écoles, contre 55 % chez les anglophones.

Selon M. Jedwab, beaucoup de francophones voient le crucifix comme « un symbole culturel et non chrétien ». Chez les anglophones, c'est le contraire. « Ils voient le kirpan et le hijab comme un choix individuel et le crucifix comme quelque chose d'imposé. »

Tout s'explique, selon le Torontois Michael Adams, auteur du livre *Unlikely Utopia, the Surprising Triumph of Canadian Pluralism*. « Au Québec, vous avez 70 % des gens qui disent qu'ils sont pure laine. Bien sûr, ils sont inquiets pour la survie de la langue et de la culture française. C'est une position naturelle pour des gens qui ont lutté si fort depuis 50 ans pour maintenir cette culture distincte. »

« Pour plusieurs Québécois ayant remis en question l'autorité religieuse, avec une telle révolution dans les années 60, voir des immigrants très religieux leur rappeler un passé qu'ils ont si profondément rejeté est inquiétant », poursuit Michael Adams.

Mais la conclusion du président d'Environics Research Group est positive. « Cette grande expérience canadienne qu'est le multiculturalisme fonctionne très bien, malgré ces manchettes accrocheuses sur les juifs orthodoxes qui veulent des fenêtres givrées au YMCA ou les inquiétudes des bons conseillers de Hérouxville. »

Avec la collaboration de Mario Girard et de Isabelle Hachey



PHOTO STAN HONDA, AGENCE FRANCE-PRESSE

Selon Jack Jedwab, directeur général de l'Association d'études canadiennes, beaucoup de francophones voient le crucifix comme « un symbole culturel et non chrétien ».

SÉRIE /// INTOLÉRANCE

DEMAIN >
Accommodements sauce western

VOUS SAVIEZ...
Que les sikhs de Vancouver peuvent rouler à moto sans casque?
Que des Noirs sont refusés dans les bars de Calgary ?
Que des pêcheurs chinois se font jeter à l'eau à Toronto ?

À lire dans le cahier Plus, demain et dimanche.

Les médias en parlent plus

Selon Jean-François Dumas, président d'Influence Communication, il n'y a pas plus de cas de racisme ou d'intolérance au Québec. Bon an, mal an, dit-il, l'organisation B'nai Brith dénombre jusqu'à trois ou quatre fois plus d'incidents antisémites en Ontario qu'au Québec, alors que la population juive y est seulement deux fois plus importante.

Par contre, quand les médias québécois parlent des communautés ethniques, c'est le plus souvent de façon négative. Et c'était le cas même avant la controverse de Hérouxville, révèle une analyse réalisée par Influence Communication.

Les médias ontariens parlent davantage des controverses ethniques qui éclatent au Québec que de celles qui surviennent en Ontario.

Fait surprenant: les médias ontariens parlent davantage des controverses ethniques qui éclatent au Québec que de celles qui surviennent en Ontario. « Les médias québécois servent d'amplificateurs démesurés aux médias des autres provinces », commente Jean-François Dumas. Au Québec, ajoute-t-il, « nous avons l'habitude de nous auto-flageller, c'est-à-dire de donner de la démesure à nos enjeux de société ».

Qu'on parle des fenêtres givrées du YMCA ou des jeunes musulmanes voilées expulsées d'un tournoi de judo, « c'est du bonbon pour les médias », explique-t-il. Pour les médias du Québec comme pour ceux du *Rest of Canada* (ROC). « Dans une bonne histoire, il faut un méchant, une victime et un enjeu. »

Un impact certain

Bien entendu, la commission Bouchard-Taylor est une tribune publique qui fait beaucoup jaser le ROC. « Ce n'est pas la commission qui choque, c'est le fait que les gens tiennent des propos gratuits », souligne Jack Jedwab, directeur général de l'Association d'études canadiennes.

Daniel Béland est professeur de sociologie à l'Université de Calgary. Il est surpris que Québec ait nommé deux « pure laine » pour diriger la commission. « Il y a une minorité de gens ici qui approuvent cette commission. La fameuse pudeur anglaise fait qu'on n'oserait pas tenir une commission comme celle que vous avez. Mais si on le faisait, je suis sûr qu'on entendrait ici aussi des choses étonnantes et peu édifiantes sur les immigrants. »

Avec la collaboration de Mario Girard et Isabelle Hachey

RELIGION À L'ÉCOLE

Les messes de Noël en péril

MATHIEU PERREAULT

Le 18 décembre prochain, en commençant leur journée de classe, les élèves de l'école Horizon-du-Lac, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, iront à l'église voisine pour une messe de Noël. Des enseignants les accompagneront, et les élèves dont les parents s'opposent à la sortie resteront à l'école, où des activités seront organisées.

« Les enseignants ont proposé la messe de Noël parce que ça s'était fait par le passé dans d'autres écoles de la région », explique la directrice de l'école, Lise Lebel. « Nous avons soumis le projet au conseil d'établissement, qui a été d'accord. Nous avons contacté monsieur le curé. Comme pour toutes les activités, nous envoyons une lettre aux parents et demandons une signature d'autorisation. »

La messe comportera une communion, dit le curé Donald Tremblay, et peut-être une saynète de Noël concoctée par les jeunes de la paroisse. Que se passera-t-il pour les enfants qui n'ont pas reçu leur première communion? « Nous ferons comme aux messes familiales, dit l'abbé Tremblay. Nous dirons aux jeunes de maternelle et de première année de se mettre les mains en croix pour que les gens qui distribuent la communion sachent qu'ils doivent plutôt faire une bénédiction. »

« Une messe de Noël sur le temps de classe, ou la présence d'un prêtre en parascolaire, c'est un pas dans la mauvaise direction, c'est ne pas être de son temps. »

Ce genre d'activités est au cœur du débat actuel sur la religion à l'école. Au ministère de l'Éducation, la porte-parole Stéphanie Tremblay précise que ce genre de sorties est parfaitement légal, puisque la dérogation permettant l'enseignement confessionnel est encore en vigueur jusqu'en juin prochain. Et pour Noël 2008? « Peut-être qu'il faudra que ça se fasse en dehors des heures de classe », dit Mme Tremblay.

Par contre, la présence d'un prêtre dans une école qui demanderait sa présence, en période parascolaire, comme le demande le cardinal Marc Ouellet, « n'a rien d'illégal » et sera toujours permise après juin 2008, selon Mme Tremblay.

Dans les milieux de l'éducation, les réactions vont de l'indifférence à l'indignation. À la Centrale des syndicats du Québec, le président, Réjean Parent, estime que ces deux cas de figure « vont à l'encontre de l'esprit même des transformations des écoles publiques depuis 10 ans ». « On est parti d'une école religieuse pour tendre vers une école laïque. C'est ce qu'on souhaite, c'est le consensus social. Une messe de Noël sur le temps de classe, ou la présence d'un prêtre en parascolaire, c'est un pas dans la mauvaise direction, c'est ne pas être de son temps. Il y a la messe de minuit pour ceux qui sont encore farouches. » Pour M. Parent, vouloir la présence d'un prêtre en parascolaire, c'est « une forme d'intégrisme ».

La Fédération des commissions scolaires préfère ne pas prendre position, notamment pour ne pas miner l'autonomie de chaque commission scolaire. Même chose du côté de la Fédération des comités de parents, qui veut préserver l'autonomie des écoles.

À la Commission scolaire de Montréal, la présidente, Diane De Courcy, estime que ces deux activités ne sont pas souhaitables à Montréal à cause de la multitude de religions. « Ça transformerait la CSDM en tour de Babel. » Elle note toutefois que les écoles peuvent disposer de certains locaux, notamment les classes, comme elles l'entendent.

Le responsable de l'éducation au diocèse de Montréal, Robert Sauvageau, note toutefois que des prêtres sont parfois invités dans les écoles, pour distribuer des *Nouveaux Testaments* ou pour des cérémonies spéciales quand survient un drame comme le décès d'un enseignant. Des messes de Noël ou de fin d'année sont aussi organisées dans certains collèges privés, comme le collège Sainte-Anne à Lachine, selon M. Sauvageau.

« Tout dépend des relations entre les écoles et les paroisses », explique le président de l'Assemblée des évêques du Québec, Martin Veillette, de Trois-Rivières. « Si elles sont bonnes, les prêtres sont souvent invités, il y a des messes pour des occasions comme Noël. Selon ce que je comprends, les agents d'animation spirituelle ont la possibilité d'inviter des prêtres ou d'autres ministres du culte à l'école, et l'auront encore après la fin de la dérogation. Le problème, c'est que leur mandat a parfois été interprété de façon trop restrictive. »

Le cardinal Ouellet n'exclut pas d'autres excuses

MATHIEU PERREAULT

Le cardinal Marc Ouellet n'exclut pas de s'excuser sur les torts de l'Église depuis 1960. En entrevue hier à Radio-Canada, l'archevêque de Québec a indiqué qu'il ne voulait pas discuter dès maintenant de l'Église d'après Vatican II, mais qu'il était disposé à écouter les critiques.

« Je suis convaincu que la période d'après 1960 n'est pas sans faute de notre part », a dit Mgr Ouellet, en entrevue de Rome, où il participe à un consistoire. Mais il fallait d'abord régler les problèmes un peu plus anciens. Je crois qu'il faut y aller par étapes. J'ai voulu me centrer sur une période. Je ne veux pas me lancer dans la deuxième partie du débat. C'est un début, le dialogue peut aller plus loin. »

Par contre, le cardinal ne veut pas rouvrir la boîte de Pandore de l'avortement, de la contraception, de l'homosexualité, de la prêtrise des femmes et du mariage des prêtres. « Je me suis déjà exprimé à ce sujet, et je n'en reparlerai pas. »

Mgr Ouellet a réitéré que sa démarche s'inspire de la demande de pardon qu'a faite Jean-Paul II en 2000, durant l'Année sainte, notamment à l'égard du traitement des juifs par l'Église. Cette démarche « pénitentielle » était nécessaire pour créer un climat favorable au Congrès eucharistique qui se tiendra à Québec l'été prochain.

Interrogé sur son intervention en solo pour une demande de pardon, il a répliqué en disant qu'il avait consulté plusieurs évêques dont ses évêques auxiliaires. Il s'est même dit convaincu que la plupart des évêques pensent comme lui sur le contenu de sa lettre aux Québécois.

Avec La Presse Canadienne



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le cardinal Ouellet n'écarte pas la possibilité de solliciter le pardon des Québécois pour les erreurs commises depuis 1960.

Le curé Gravel s'attend à plus

« C'est un premier pas, mais ce n'est pas suffisant »

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le mea-culpa du cardinal Ouellet est imparfait, mais il pourrait bien engendrer une réaction en chaîne qui pourrait changer l'Église catholique québécoise pour le mieux. C'est du moins ce qu'espère le curé Raymond Gravel, député du Bloc québécois pour la circonscription de Repentigny.

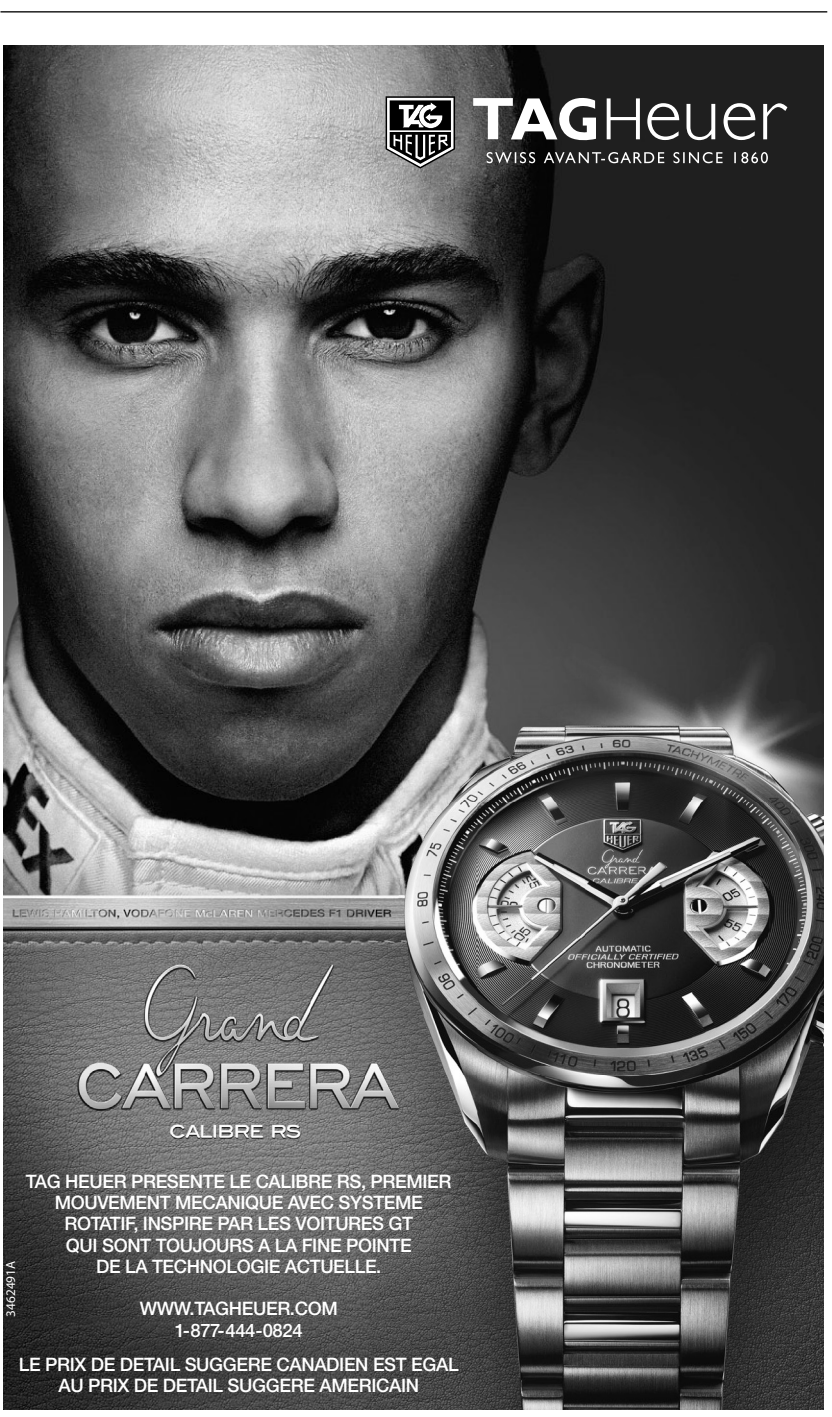
« C'est un premier pas, mais ce n'est pas suffisant, a dit M. Gravel, dans son bureau de l'édifice de la Confédération, sur la colline parlementaire d'Ottawa. Il demande pardon pour l'Église d'avant 1960. Cela veut dire qu'il ne se sent pas concerné. »

Discrimination envers les femmes, les homosexuels, les divorcés: l'Église catholique d'aujourd'hui doit changer encore plusieurs choses, selon le député bloquiste. Il espère donc que d'autres prélats québécois termineront, en quelque sorte, la phrase commencée par Mgr Ouellet. « Qu'est-ce qu'il veut nous dire à travers cette lettre-là? Est-il est vraiment sincère dans sa demande de pardon? Est-il est prêt à faire des démarches auprès de Rome pour que l'Église du Québec ait sa particularité et sa couleur? Pas sûr. »

« Les évêques vont se sentir interpellés, croit-il. Il y a une volonté de faire des changements au Québec, et les évêques sont assez ouverts. »

Comme nouveau politicien, le député de Repentigny se dit prêt à faire sa part. Il souligne d'ailleurs que c'est lui qui a demandé que soit ajoutée, au mémoire récemment présenté par son parti à la commission Bouchard-Taylor, une proposition voulant que les nouveaux cours d'éthique et de culture religieuse au Québec soulignent « de façon particulière l'importance historique et culturelle du catholicisme et du protestantisme ».

« Ça va être bon que le petit témoin de Jéhovah sache qu'au Québec, il y a eu des catholiques longtemps, et l'influence de l'Église catholique au Québec. Mais l'école n'est pas là pour former des petits chrétiens. Elle est là pour enseigner aux enfants », tranche-t-il.



Une coalition musulmane se ligue contre l'intolérance

LAURA-JULIE PERREAULT

Ils ont protesté ensemble quand des caricatures de Mahomet ont fait le tour de la planète. Ils se sont à nouveau serré les coudes lorsque 17 jeunes musulmans canadiens ont été appréhendés pour avoir participé à un présumé complot terroriste. Cette semaine, sentant l'urgence d'agir, 23 organismes musulmans québécois ont décidé de faire front commun à nouveau.

Leurs sujets d'inquiétude? Des propos qu'ils ont entendus lors des audiences publiques de la commission Bouchard-Taylor, les normes de vie de Hérouxville et le grand débat sur les accommodements raisonnables.

« Nous sommes déçus et préoccupés de l'accroissement des propos et gestes intolérants, voire discriminatoires, depuis le commencement du débat public axé sur les accommodements raisonnables déclenché à l'automne 2006 », écrivent dans une déclaration commune les 23 associations, au nombre desquelles on retrouve Présence musulmane, le Comité des femmes musulmanes canadiennes, le Congrès islamique canadien, le Conseil musulman de Montréal et l'Astrolabe Québec.

« Nous sentons très fortement qu'il y a quelque chose qui déraille en ce moment. L'incompréhension est en train de gagner la bataille. Depuis des semaines, nous entendons que les musulmans n'ont pas les mêmes valeurs que les Québécois. Mais c'est absolument faux: il n'y a pas de valeurs musulmanes d'un côté et québécoises ou canadiennes de l'autre. Il y a les valeurs humaines d'égalité, de fraternité et de liberté auxquelles nous adhérons tous », a dit hier Mohamed S. Kamel, du Forum musulman canadien, une des organisations qui souscrit à la déclaration commune.

Les signataires de la « déclaration citoyenne pour un vivre-ensemble harmonieux » ont notamment sur le cœur beaucoup d'arguments qu'ils ont entendus au cours des derniers mois à l'endroit du voile islamique. « Il serait préjudiciable qu'au nom de l'égalité des sexes, la tenue vestimentaire qui exprime les croyances d'une femme devienne un critère de discrimination à son endroit, à son droit de travailler, à son libre arbitre », écrivent les auteurs de la déclaration. Élaborée par consensus lors d'une réunion la semaine dernière, la déclaration se retrouve depuis peu dans internet (www.petitiononline.com/egaux/petition.html). Déjà, une poignée d'organisations non musulmanes, dont Artistes pour la paix et le Centre Saint-Pierre, ont ajouté leur voix à celles des organismes musulmans. « Nous voulons amasser le plus de signatures possible et présenter la déclaration aux présidents de la commission Bouchard-Taylor », a précisé M. Kamel.

Une autre pétition intitulée « Québécois dits de souche contre l'intolérance » circule aussi dans internet depuis trois semaines. Jusqu'à maintenant, plus de 3400 personnes l'ont signée.

Méfiez-vous du comptant dans les hôtels



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Ça y est, c'était couru, les députés d'Ottawa ont décidé de faire leur numéro. Ils veulent convoquer Brian Mulroney et Karlheinz Schreiber dès la semaine prochaine devant le comité de l'éthique.

Ce zèle de justiciers est aussi tardif que suspect. N'attendons rien d'autre qu'un piètre spectacle politique sous couvert de recherche de la vérité. Les faits essentiels (les versements de 300 000$, les dénégations de M. Mulroney) sont connus depuis quatre ans. Pourquoi les députés sont-ils intéressés soudainement, sinon pour voir un peu de sang bleu couler?

Un forum aussi lourdement partisan est très mal choisi. Dans l'affaire des commandites, on a vu avec quelle ineptie on a interrogé les témoins principaux devant un comité parlementaire. C'était décousu, plein de rhétorique et, finalement, totalement inutile.

Pire: quand certains témoins, comme Chuck Guité, se sont contredits devant la commission Gomery, les parlementaires se sont battus avec l'énergie du désespoir pour interdire qu'on utilise les témoignages parlementaires devant la commission. Vive la vérité.

Ce sera la même chose pour la forme et pour le fond.

L'excuse du comité? Schreiber pourrait être extradé la semaine prochaine, alors il faut faire vite, dit-on.

Garder Schreiber

Cela nous mène à la délicate question de savoir quoi faire avec Schreiber. Mon collègue André Pratte, comme bien des gens d'ailleurs, veut qu'on l'envoie au plus vite en Allemagne. Je ne suis pas d'accord.

Que Karlheinz Schreiber soit une fripouille, je veux bien. Qu'il utilise tous les moyens pour rester au Canada, c'est indéniable.

Mais le fait est que le premier ministre du Canada a annoncé une commission d'enquête autour des relations entre Brian Mulroney et Karlheinz Schreiber. Alors, au prix exorbitant qu'on va payer, prendrons-nous le risque de renvoyer en Allemagne un des témoins-clés?

Ce serait totalement contre-productif. Il y a plein de bonnes raisons de ne pas aimer les commissions d'enquête. Mais il y en aura une.

Normalement, il pourrait témoigner d'ici six mois, sans doute en 2008 en tout cas. Depuis le temps (huit ans) qu'il bloque son extradition par des manœuvres de diversion, ce ne sont pas six ou douze mois de plus qui changeront quoi que ce soit.

Cela n'a rien à voir avec la moralité du témoin. Que ça nous plaise ou non, on a besoin de son témoignage. Si les commissions d'enquête devaient se passer des témoins de mauvaise réputation, elles ne serviraient pas à grand-chose.

Qu'aurait été la commission Gomery sans Jean Brault? En voilà pourtant un qui a fraudé joyeusement le public et qui a transporté des enveloppes pleines de billets. Ça ne l'a pas empêché d'exposer brillamment le système frauduleux mis en place au PLC. Seuls les magouilleurs peuvent témoigner directement des magouilles.

C'est immoral, mais c'est comme ça.

L'incroyable Luc Lavoie

En 1999, Luc Lavoie disait que Brian Mulroney n'avait jamais reçu un cent de Karlheinz Schreiber.

«Et la raison pour laquelle il ne l'a pas fait, c'est que ce serait trop stupide de faire une chose semblable. Il est trop intelligent pour faire ça!» disait M. Lavoie à Harvey Cashore, de CBC.

Il ajoutait que M. Mulroney «l'a dit lui-même sous serment. Ce serait un parjure majeur, n'est-ce pas? Et un ancien premier ministre d'un pays comme le Canada ne va pas sous serment aller dire quelque chose comme ça et mentir là-dessus».

Il ajoutait que si jamais un compte en banque suisse portait un nom de code relié à Brian Mulroney, c'est que Schreiber s'en était servi pour aller chercher de l'argent pour lui-même, à l'insu de M. Mulroney. Parce que Schreiber, disait-il, est le «biggest fucking liar the world has ever seen» (traduction maison, avec mes excuses: le pire crisse de menteur que la terre ait porté).

M. Schreiber, en entendant ça, s'est senti trahi. Et il a commencé à parler.

Un esprit simple, comme le mien, verrait là une série de maladresses spectaculaires de la part d'un spécialiste aguerri des relations publiques comme M. Lavoie.

Qu'importe, M. Lavoie est encore le porte-parole de M. Mulroney, tout en étant aussi VP chez Quebecor, ce qui prouve que je ne comprends rien aux relations publiques – entre autres. Il est fort. Il est incroyable, même.

M. Lavoie raconte une autre histoire aujourd'hui. Oui, M. Mulroney a reçu 300 000$ en espèces dans des chambres d'hôtel, en trois tranches, en 1993 et 1994. Il venait de quitter la politique et il était sans le sou, vu son train de vie imposant, d'expliquer M. Lavoie à un journaliste de CanWest. Une erreur «colossale», reconnaît-il.

Il explique que M. Mulroney, en plus de retourner chez Ogilvy Renault comme avocat, mettait sur pied une firme de consultation (l'argent ne va donc pas dans le compte en fiducie de l'avocat, comprend-on). Il n'en parle nullement dans sa poursuite de 1995 contre le gouvernement fédéral, mais qu'importe. Cette firme devait accepter des contrats et des avances. Et justement, Schreiber lui offrait 100 000$ par année pour faire avancer des dossiers internationaux.

Schreiber, à la première rencontre, en août 1993, a sorti une enveloppe. «M. Mulroney a dit: «qu'est-ce que c'est?» Et il a répondu: «eh bien, je veux vous payer comptant». Alors M. Mulroney a posé quelques questions: «pourquoi vous faites ça en comptant?» Et tout ça.»

Lavoie continue: «Et il (Schreiber) a dit: «bien, je suis un homme d'affaires international et c'est comme ça que je fais des affaires. Je le fais toujours en comptant.»»

Et M. Lavoie de conclure qu'en effet, il n'aurait jamais dû accepter de comptant.

Mais cette erreur colossale devenait encore plus grosse lorsqu'il a accepté un deuxième versement, en décembre 1993, non? Et quand, en décembre 1994, à New York, il en a accepté un troisième, je suis d'avis qu'il y avait un réel danger de quitter le domaine de «l'erreur colossale» pour tomber ou bien dans la bêtise pure, ou bien dans l'aveuglement volontaire.

Soyons positifs

En attendant la suite, inspirons-nous de Mgr Ouellet et tentons de tirer un enseignement positif de cette ténébreuse histoire. Si c'est arrivé à un homme d'expérience comme M. Mulroney, ça peut nous arriver à tous!

Alors je dis: les enfants, soyez prudents, surtout avec les hommes d'affaires allemands. En haut de 75 000$, dans une chambre d'hôtel, jamais en comptant.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur
yves.boisvert@lapresse.ca

Que ça nous plaise ou non, on a besoin du témoignage de Karlheinz Schreiber. Si les commissions d'enquête devaient se passer des témoins de mauvaise réputation, elles ne serviraient pas à grand-chose.



PHOTO JESSICA GARNEAU, LA TRIBUNE

Le maire de Sherbrooke, Jean Perreault, devant les coprésidents de la commission.

COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR

La solution est-elle en Estrie?

GILLES FISETTE
LA TRIBUNE

SHERBROOKE — «Pourquoi ici, en Estrie, il n'y a pas de problèmes avec les accommodements?» a demandé Gérard Bouchard, l'un des deux coprésidents de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

«Parce qu'ici, en Estrie, la grande majorité des gens sont des gens de bien, des gens accueillants qui facilitent la vie des immigrants», a répondu Elmostafa Habboub qui, en compagnie de Walid Dridi, présentait hier en début d'après-midi le mémoire des associations œuvrant auprès de la communauté musulmane de l'Estrie.

«Ici, en Estrie, la grande majorité des gens sont des gens de bien, des gens accueillants qui facilitent la vie des immigrants.»

Le dialogue qui s'est entamé entre les deux porte-parole et M. Bouchard a sans doute été le moment le plus rafraîchissant de cette première journée d'audition des mémoires et des témoignages de la commission Bouchard-Taylor, qui est à Sherbrooke depuis mercredi soir. Hier, M. Bouchard et son collègue Charles M. Taylor ont entendu 15 mémoires et quatre témoignages.

Poursuivant leurs explications, MM. Habboub et Dridi ont souligné que les musulmans de l'Estrie sont en général des gens instruits qui connaissent bien leur religion. Ces gens, ont-ils expliqué, savent qu'ils doivent faire leur demande d'accommodement avec le sourire et qu'ils doivent accepter les refus également avec le sourire.

«Tout individu a le droit de faire une demande d'accommodement, mais il doit savoir que sa religion lui dit qu'il ne doit pas se battre en cas de refus. Son devoir de musulman est fait. Il doit s'arrêter là et accepter la réponse avec sérénité. On ne peut pas être plus catholique que le pape», ont-ils poursuivi.

Selon M. Habboub, «il y a toujours des solutions. Quand j'ai travaillé comme professeur au cégep, il y avait quelques collègues distants, mais tous les autres étaient des anges prêts à m'aider».

Dans son mémoire, le regroupement d'associations a proposé la création et la promotion de structures consultatives, aux niveaux communautaire, régional et national. Ces structures consultatives seraient chargées de «garder ouvert le dialogue avec les différents groupes religieux, principalement sur les sujets délicats et les dossiers susceptibles».

Cette proposition rejoint celle formulée par le regroupement de cinq communautés religieuses de la région, que représentait l'abbé André Castonguay. Pour ce groupe formé de gens issus de l'Église catholique romaine, de l'Église anglicane, de l'Église unie, de l'Église syrienne orthodoxe et de l'Association culturelle islamique de l'Estrie, il serait pertinent de former un conseil consultatif qui servirait de lieu «pour s'interpeller mutuellement et pour permettre à l'État de valider les paramètres de ses interventions qui concernent les religions».

POLITIQUE

COMITÉ DES COMMUNES

Mulroney et Schreiber devront comparaître

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Karlheinz Schreiber et Brian Mulroney devront se présenter dans quelques jours devant un comité des Communes afin de faire la lumière sur leurs relations d'affaires du début des années 90.

Ainsi en ont décidé les partis de l'opposition, qui forment la majorité au Comité permanent des Communes de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, malgré le désaccord des conservateurs.

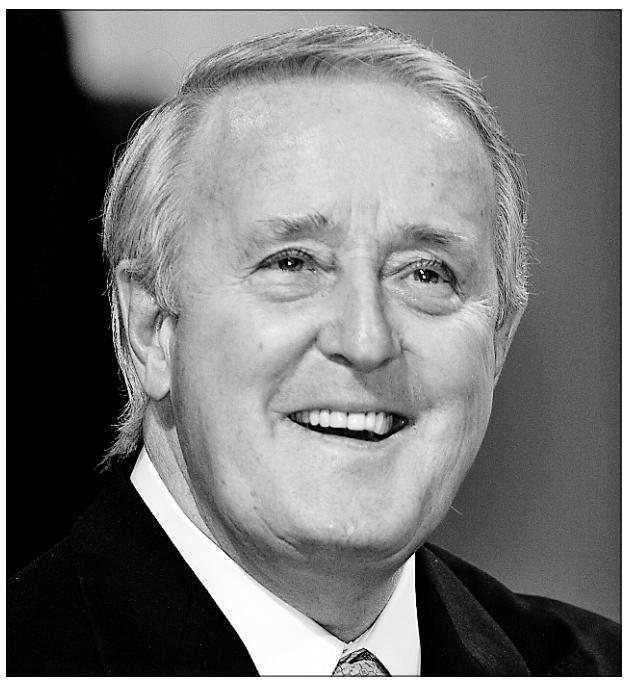
Karlheinz Schreiber comparaîtra donc dès mardi et jeudi prochains, les 27 et 29 novembre, alors que M. Mulroney devra se présenter à son tour devant ce comité le mardi 4 et le jeudi 6 décembre.

L'homme d'affaires allemand, qui a joué à l'époque un rôle important dans la vente à Air Canada d'appareils de la compagnie Airbus, devra donc dès mardi prochain expliquer aux membres de ce comité les raisons et les circonstances pour lesquelles il a versé à l'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney 300 000 dollars en espèces.

Dans une déclaration récente sous serment en cour, M. Schreiber a soutenu que l'un de ces trois versements de 100 000$ à M. Mulroney, en août 1993, a été fait alors que l'ancien premier ministre était encore député.

Karlheinz Schreiber, emprisonné à Toronto, est un citoyen canadien qui se bat depuis des années devant les tribunaux pour éviter une extradition en Allemagne, son pays natal, où la justice a déposé contre lui des accusations de fraudes fiscales et de corruption.

Hier, M. Schreiber a porté en appel à la Cour suprême une décision récente de la Cour d'appel de l'Ontario de ne pas reconsidérer son extradition ordonnée en 2004. Sans ce recours et sans une intervention du ministre de la Justice, Karlheinz Schreiber aurait dû être renvoyé en Allemagne le 1er décembre. Selon des informations transmises hier par le député néo-démocrate Pat Martin, M. Schreiber serait disposé à témoigner la semaine prochaine. Si d'aventure il refusait de le faire, le président de la Chambre pourrait lancer un mandat qui l'obligerait à se présenter au parlement la semaine prochaine. Cette procédure n'a jamais été utilisée depuis 1913.





PHOTOS LA PRESSE ET REUTERS

Brian Mulroney et Karlheinz Schreiber devront se présenter dans quelques jours devant un comité des Communes.

Les audiences décidées hier par le Comité de l'éthique, où les partis de l'opposition détiennent la majorité, examineront également les circonstances qui ont entouré le versement de 2,1 millions de dollars à M. Mulroney par le gouvernement libéral de Jean Chrétien en 1997. M. Mulroney avait été lié, dans une lettre de la GRC à la Suisse, à l'affaire Airbus et il avait intenté une poursuite en diffamation de 50 millions contre le gouvernement du Canada. Ottawa avait réglé le différend à l'amiable en versant à l'ancien premier ministre ce 2,1 millions en guise de réparation après lui avoir présenté des excuses. Aujourd'hui, cet arrangement est remis en question par les partis de l'opposition à la lumière des récentes révélations de M. Schreiber. Pourquoi, demanderont-ils à l'ancien premier ministre, avait-il caché lors de l'affaire Airbus les versements en argent comptant de 300 000$ que lui avait faits Karlheinz Schreiber pour du travail de consultant?

Les partis de l'opposition tenaient à ce qu'un comité des Communes se penche sur toute cette affaire, malgré l'annonce par le premier ministre Stephen Harper d'une enquête publique. Les libéraux, les néo-démocrates et le Bloc québécois craignaient que la future commission d'enquête n'ait pas le mandat de se pencher aussi sur la correspondance récente de M. Schreiber au premier ministre Stephen Harper. Ils veulent savoir en somme si M. Harper n'a pas tenté de protéger M. Mulroney.

Les conservateurs ont estimé hier que ce coup de force de l'opposition était essentiellement politique et qu'il allait vite dégénérer.

« Il ne faut pas que ça devienne un cirque ou une chasse aux sorcières, a rétorqué le chef libéral Stéphane Dion. Mais il faut que nous sachions la vérité sur quelque chose qui met en cause l'intégrité du premier ministre, qui est quand même une institution importante dans notre démocratie. »

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, estime que l'enquête du comité des Communes ne fera pas double emploi avec celle ordonnée par le gouvernement. Selon lui, elle permettra d'obtenir des réponses rapides sur « des questions très précises », d'autant plus que M. Schreiber pourrait ne plus être au Canada lorsque l'enquête publique commencera ses travaux dans plusieurs mois. « Nous ne prenons pas de chance », a-t-il dit.

Le Canada est moins « cool », dit Chrétien

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le Canada n'est plus un pays « cool » comme à l'époque où il le dirigeait, constate l'ancien premier ministre Jean Chrétien, qui reproche à l'actuel gouvernement conservateur de vouloir changer en catimini la position du Canada sur la peine de mort.

Il a beau répéter qu'il ne veut pas jouer à la belle-mère et commenter la scène politique, le « p'tit gars de Shawinigan » ne peut s'empêcher de jeter de temps en temps un pavé dans la mare. Cette fois, le pavé éclabousse le gouvernement de Stephen Harper et sa décision de ne pas intervenir, comme l'ont fait les gouvernements précédents, pour demander la clémence pour un citoyen canadien condamné à mort au Montana.

« S'ils veulent réintroduire la peine de mort, ils devraient le faire sans se cacher », a déclaré M. Chrétien.

La peine de mort a été abolie au Canada au milieu des années 70. Au cours des années, le pays est même devenu un membre actif au sein des pays abolitionnistes. « C'est la loi du pays », a souligné l'ancien premier ministre.

L'homme de 73 ans est en pleine promotion de ses mémoires, *Passion politique*. La politique coule encore dans ses veines et le quadruple pontage coronarien qu'il a subi il y a deux mois n'a rien changé.

Ainsi, il ne peut se retenir de comparer le Canada qu'il a laissé, en 2003 après 10 ans à sa direction, au Canada actuel, presque deux ans après l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Pays « cool », comme le qualifiait l'hebdomadaire britannique de référence *Economist*, le Canada l'est maintenant moins, dit l'ex-premier ministre.

« L'humeur est maintenant différente au Canada, ça ne fait pas de doute », lâche-t-il.

Dans un article publié en 2003, à quelques mois de sa retraite, le magazine louait le Canada pour le redressement de ses finances, les projets de loi pour légaliser le mariage gai et décriminaliser la marijuana, l'accalmie du sentiment nationaliste au Québec et son accueil face aux immigrants.

Pour M. Chrétien, cette image d'un orignal portant des lunettes fumées sur la couverture d'un magazine demeure une preuve de ses politiques progressistes qui ont marqué son dernier mandat comme premier ministre. « C'était une bonne période, cette période où nous étions (au pouvoir) », se vante-t-il aujourd'hui, rappelant aussi sa décision de ne pas se joindre à la guerre en Irak et la ratification du protocole de Kyoto.

Il avoue avoir été quelque peu « inquiet » de la tournure du débat sur les accommodements raisonnables au Québec. Il dit avoir entendu des « choses un peu troublantes » au cours des assemblées de la commission Bouchard-Taylor sur le sujet, mais ces commentaires plus extrêmes sont « marginaux ». Malgré tout, son sang n'a parfois fait qu'un tour à certains propos, et il regrette que tout cela donne une mauvaise image du pays à l'étranger.

Il est tout aussi catégorique sur la question du vote à visage dévoilé et de la réaction des partis politiques face au tollé suscité. « Ce qui me renverse, c'est que vous pouvez voter à partir de la Floride. Par la poste, vous n'avez pas besoin de montrer votre visage », résume M. Chrétien, qui estime que les politiciens ont voulu agir trop rapidement face à la controverse.

LOTTO SUPER 7®
C'EST DE L'ARGENT !
MILLIONS$
20 M
CE SOIR, GROS LOT
lotoquebec.com
LOTO QUÉBEC
18 ans +
3523579A

Noël
un rendez-vous à ne pas manquer samedi dans
LA PRESSE

3516682

Industrie Canada Industry Canada

Avis aux consommateurs

Après le 31 août 2011, tous les téléviseurs classiques (analogiques) devront être munis d'un convertisseur afin de recevoir les signaux transmis en direct au Canada au moyen d'une antenne. Tous les signaux de diffusion transmis en direct au Canada seront alors uniquement en format numérique. Les Canadiens qui utilisent des services par satellite ou par câble ne devraient voir aucune différence.

Les stations de télévision des États-Unis qui transmettent en direct des émissions au Canada apporteront ce changement dès **février 2009**.

Pour obtenir plus d'information, veuillez visiter **www.Infoconsommation.ca**

Canada
3524091A

Pour la pitié, faudra repasser



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Difficile de dire ce que cherchait exactement Brian Mulroney en expliquant cette semaine qu'il avait accepté de l'argent comptant de Karlheinz Schreiber parce qu'il manquait d'argent pour faire vivre sa famille, mais s'il cherchait la pitié du public, c'est raté.

Depuis mercredi matin, tous les courriels des lecteurs peuvent se résumer par le premier d'entre eux, arrivé dans ma boîte de messages avant même le premier café de la journée: M. Mulroney nous prend-il pour des valises?

Même si M. Mulroney admet aujourd'hui, par la bouche de son fidèle porte-parole, Luc Lavoie, avoir commis une erreur «colossale» en empochant 300 000$ comptant en trois versements distincts de 100 000$, personne ne semble accepter la défense du bon père de famille inquiet de l'avenir financier de sa famille. Pas en sachant que ce même père de famille a acheté une superbe maison dans Westmount-en-haut-de-la-montagne de 1,6 million à la même époque.

Si M. Mulroney était aussi «cassé» que le dit M. Lavoie, au point de commettre la grave imprudence de prendre les enveloppes de M. Schreiber, comment pouvait-il se payer une telle maison? demande un autre lecteur. Bonne question.

Vrai, M. Mulroney avait devant lui de belles perspectives d'emploi, mais les banques ne font pas dans la charité avec leurs prêts hypothécaires. Même pour les anciens premiers ministres promis à une belle carrière dans le privé. Vrai, les premiers ministres ne gagnent pas des fortunes (encore moins à l'époque de M. Mulroney), mais d'affirmer qu'il était fauché à ce point, c'est un peu fort.

Chose certaine, si la réaction des lecteurs de *La Presse* est représentative de l'impression générale au sein de la population, M. Mulroney n'a ému personne en jouant les repentants.

Quiconque a suivi cette affaire se souvient que l'ancien premier ministre a nié sous serment avoir fait affaire avec le controversé homme d'affaires germano-canadien. On se souvient aussi des déclarations de Luc Lavoie, qui affirmait avec assurance que Karlheinz Schreiber était le plus grand menteur que la Terre ait jamais porté.

Le plus grand menteur n'avait pas tort, en tout cas, quand il disait avoir versé de lucratives commissions à son ancien ami.

M. Mulroney parle aujourd'hui d'une erreur «colossale» (on l'entend presque prononcer COLOSSALE avec sa voix de stentor). La question est de savoir pourquoi avoir répété cette erreur colossale trois fois?

Une fois, soit, admettons que c'est une erreur. Deux fois, c'est une rechute. Mais trois fois, ça devient une habitude.

Si la réaction des lecteurs de La Presse est représentative de l'impression générale au sein de la population, M. Mulroney n'a ému personne en jouant les repentants.

Trois erreurs magistrales, donc, auxquels s'ajoute une autre erreur, encore pire celle-là: avoir nié toute l'affaire sous serment.

Dans sa nouvelle version, Luc Lavoie dit (en anglais) que M. Mulroney a posé «quelques questions» à M. Schreiber quand celui-ci a sorti la première enveloppe de sa poche. «*Mr. Mulroney asked a few questions,* explique M. Lavoie. *Why would you do this in cash? , and all that?*» Justement, c'est le «*all that*» qui nous intéresse.

En faisant acte de contrition maintenant, Brian Mulroney a surtout rappelé ces petits détails à ceux qui ont suivi l'affaire. Aux autres, il vient de dire qu'il a vraiment empoché 300 000$ comptant d'un personnage douteux. En cette ère gomeriesque, le commun des mortels retiendra davantage les enveloppes pleines de cash que les remords de l'ex-premier ministre.

On peut donc se demander: quel est le but recherché par M. Mulroney avec une telle stratégie de communication?

Coincé par un Karlheinz Schreiber prêt à tout pour faire couler ses anciens associés avec lui, M. Mulroney cherche peut-être à désamorcer maintenant des bombes qui sauteraient autrement en pleine commission d'enquête. L'abcès est crevé. M. Mulroney admet son erreur et s'en repent. Fin de l'histoire, on passe à un autre appel.

Les procureurs de la commission reviendront sans doute là-dessus, mais ce sera alors de la «vieille nouvelle», comme on dit dans le jargon journalistique.

Brian Mulroney cherche peut-être aussi à déstabiliser M. Schreiber en sortant préventivement tout ce que celui-ci pourrait dire à son sujet devant la commission d'enquête: j'ai pris l'argent, c'était une erreur, mais ce n'est pas illégal, je n'étais plus premier ministre, ça n'avait rien à voir avec l'achat des Airbus et j'ai même payé mes impôts sur ces 300 000$. D'autres questions, maître?

Une autre théorie, qui court celle-là dans les rangs libéraux, veut que M. Mulroney vide son sac morceau par morceau avant la commission pour rendre celle-ci inutile et peut-être même la court-circuiter.

Théorie boiteuse, mais avant d'en arriver là, nous aurons droit au premier acte du grand cirque Schreiber-Mulroney au Parlement, devant le comité de l'accès à l'information et de l'éthique. Karlheinz Schreiber y est attendu devant les députés mardi prochain et Brian Mulroney les 4, 6 et 11 décembre. Si l'exercice est aussi loufoque que l'avaient été les comparutions des acteurs des commandites devant le comité des comptes publics, ça promet...

On comprend mal pourquoi le Bloc, les libéraux et le NPD, après avoir réclamé et obtenu une commission d'enquête, n'attendent pas tout simplement que celle-ci fasse son travail. Encore une fois, il est ici question bien plus d'opportunisme politique que de recherche de la vérité.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur
vincent.marissal@lapresse.ca

Vols au-dessus des États-Unis

Ottawa s'oppose aux listes de passagers

KARINE FORTIN
LA PRESSE CANADIENNE

Ottawa s'oppose au projet des autorités américaines qui veulent obtenir à l'avance des informations personnelles sur les passagers de tous les avions survolant leur territoire, même s'ils n'y font pas escale.

Le ministre des Transports, Lawrence Cannon, s'est dit préoccupé par les «implications» de cette demande du département de la Sécurité intérieure des États-Unis sur la vie privée des voyageurs en partance ou en direction du Canada.

Ce projet a été dénoncé par les agences de voyage et les transporteurs aériens canadiens, qui soutiennent qu'ils seraient forcés de colliger, à court terme, une multitude de données avant les départs.

Sensible à leurs arguments, Lawrence Cannon tentera de convaincre le gouvernement américain d'accorder une exemption à tous les appareils de transporteurs canadiens.

Les Communes enquêtent sur le pistolet Taser

SUE BAILEY
ET JIM BRONSKILL
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le comité des Communes sur la sécurité publique lance sa propre enquête au sujet des événements entourant la mort du Polonais Robert Dziekanski.

Il s'agit de la septième enquête au Canada sur ce décès ou sur l'utilisation du pistolet à décharges électriques Taser depuis le mois dernier.

Les membres du comité ont voté unanimement en faveur d'une enquête sur la mort de M. Dziekanski, qui s'est produite le mois dernier après qu'il a reçu au moins une décharge du pistolet électrique lors d'une intervention d'agents de la Gendarmerie royale du Canada à l'aéroport de Vancouver.

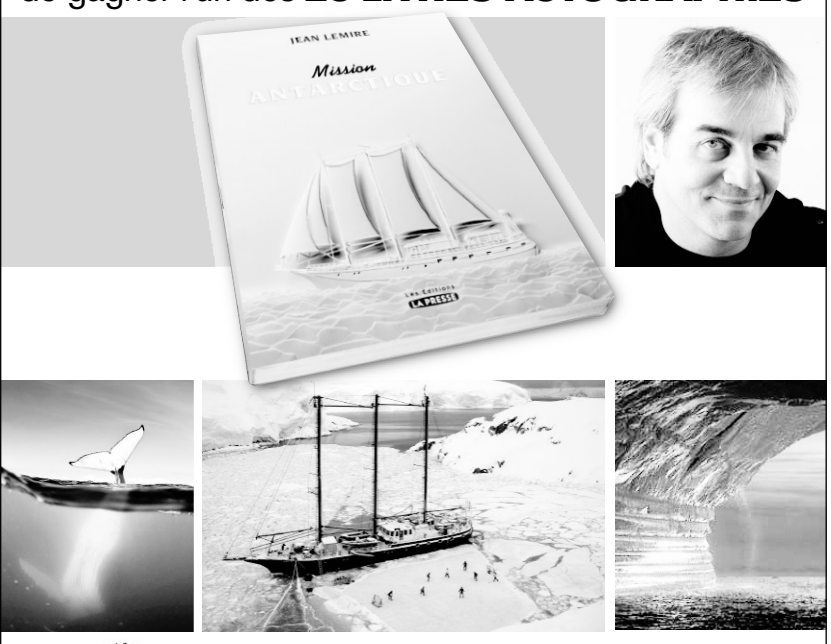
VIVEZ UNE EXPÉRIENCE UNIQUE!

Partagez la table avec **JEAN LEMIRE**, biologiste, auteur, cinéaste, **le chef de Mission Antarctique**.

Courez la chance de vous laisser raconter le récit d'une incroyable épopée de 430 jours lors d'un souper pour 2 personnes au restaurant Au Pied de Cochon en compagnie du propriétaire Martin Picard.

OU

de gagner l'un des **25 LIVRES AUTOGRAPHIÉS**



3522099

Au Pied de Cochon · LA PRESSE · Les Éditions LA PRESSE · cyberpresse.ca

Pour participer, rendez-vous sur **concours.cyberpresse.ca** ou retournez ce coupon dûment rempli à :
CONCOURS « MISSION ANTARCTIQUE »
La Presse, C.P. 11052, Succ. Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 4Y8

Prénom : _____ Nom : _____
Adresse _____ App : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. (rés.) : ( ) _____ Tél. (trav.) : ( ) _____
Courriel : _____
Âge : _____
Question d'habileté mathématique : [(30 + 16 - 4) ÷ 2] x 14 = _____
☐ Cochez si vous désirez être informé des offres promotionnelles des membres du groupe Gesca.

Le souper aura lieu le 7 décembre 2007. Les règlements sont disponibles à *La Presse* et sur cyberpresse.ca. Les fac-similés sont refusés. Le tirage aura lieu le 28 novembre 2007. Valeur approximative des prix : 1200 $.

3522099A

stokes

Solde Célébrations des Fêtes

Épargnez jusqu'à 70% de la valeur comparable sur la marchandise sélectionnée

"Paisley Garden"
Ens. de vaisselle de 20 mcx.,
Service pour 4
PORCELAINE TENDRE
Valeur comp: 130,00$
59,98 Ens.



"Imperia"
Batterie de cuisine de 10 mcx
En acier inoxydable 18/10
Casseroles professionnelles
Valeur comp: 250,00$
99,98 Ens.



"Riedel Degustation"
Collection de verres
porto, champagne,
vin blanc ou vin rouge
Valeur comp: 20,00$
7,98 Ch.



Jeu de roulette "shooters"
Valeur comp: 20,00$
9,99



"Mirano Wood"
Ens. de 4 porte-lampions
avec plateau en bois et pierres
Valeur comp: 30,00$
19,99



"Ambrosia" ens. cadeau
Mini ensemble de
diffuseur à fragrance
catalytique avec bouteille
d'alcool parfumé 120 ml
incluse
Valeur comp: 40,00$
19,99 Ens.



"Veranda"
Ens. de coutellerie
84 mcx dans un
coffret en bois. Service
pour 12, acier inox 18/10
Comprend en plus :
12 cuillères à espresso et
12 ustensiles de service
Valeur comp: 279,00$
99,98



stokes
Le principal détaillant pour les articles de table et les articles cadeaux au Canada!

6 MÉGA CENTRES
· Smart Centres Vaudreuil, Vaudreuil 450.424.0341 (Nouveau magasin)
· Carrefour Champêtre, Bromont 450.534.3264 (Boul. Le Carrefour)
· Quartier Dix30, Brossard 450.445.2608 (Leduc)
· Carrefour de la Rive-Sud, Boucherville 450.645.0424 (Complexe IKEA, à côté de L'Équipeur)
· Marché Central 514.388.3315 (Boul. L'Acadie)
· Les Factoreries St-Sauveur 450.277.0477 (Chemin du Lac Millette)

PLUS 35 AUTRES MAGASINS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL (CENTRES COMMERCIAUX)

3519951A

POLITIQUE

Dion demande la grâce d'un condamné

Devant l'inaction des conservateurs, il écrit au gouverneur du Montana

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Pour signifier son indignation, le chef libéral Stéphane Dion s'est substitué symboliquement au gouvernement Harper hier pour demander au gouverneur du Montana, au nom des Canadiens, de commuer la peine d'un prisonnier canadien condamné à mort.

M. Dion a en effet envoyé une lettre au gouverneur du Montana, Brian Schweitzer, pour lui demander de commuer la peine de Ronald Allen Smith, un ressortissant canadien condamné à mort pour le meurtre de deux hommes en 1982.

« J'ai pris cette initiative parce que le gouvernement conservateur ne représente pas les vues de la majorité des Canadiens sur la question de la peine capitale et ne respecte ni la loi ni la politique adoptées il y a longtemps par le Canada à cet égard, et parce que je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître leurs vues et de défendre la loi », a déclaré M. Dion. « En refusant de demander que la peine des ressortissants canadiens condamnés à mort à l'étranger soit commuée, poursuit le chef libéral, et en reniant la décision du Canada de coparrainer la résolution de l'ONU contre la peine capitale, le gouvernement conservateur a modifié notre politique nationale en catimini. »

« Ce gouvernement conservateur, a ajouté Stéphane Dion, ne croit pas que la peine de mort soit moralement condamnable. La prochaine étape sera sans doute de ramener la peine de mort au Canada. »

Le chef libéral a d'ailleurs interpellé le gouvernement Harper aux Communes hier, l'exhortant à intervenir en faveur des citoyens canadiens condamnés à mort partout à l'étranger.

Le ministre de la Justice, Rob Nicholson, a réitéré la position de non-intervention du gouvernement dans ce genre d'affaire. Le ministre a d'ailleurs profité de l'occasion pour demander à Stéphane Dion où il était au printemps dernier lorsque le gouvernement a tenté en vain, en raison de l'opposition des libéraux, de faire adopter des lois sur l'ordre et la justice destinées « à protéger les Canadiens qui respectent la loi ».

Stéphane Dion a rappelé de son côté que le Canada avait aboli la peine de mort il y a plus de 30 ans et que le Parlement avait voté contre son rétablissement après la tenue d'un débat sérieux et approfondi en 1987.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, a également envoyé une lettre au gouverneur du Montana pour qu'il épargne la vie d'Allen Smith. Le chef du Bloc, Gilles Duceppe, a pour sa part fait une proposition d'action commune sur ce sujet aux libéraux et aux néo-démocrates. Il attend leur réponse.



PHOTO FRED CHARTRAND, LA PRESSE CANADIENNE

Selon Stéphane Dion, le gouvernement conservateur ne représente pas les vues de la majorité canadienne sur la peine capitale.

LE GOUVERNEMENT ET VIA RAIL CONDAMNÉS

Jean Pelletier recevra un dédommagement

CHRISTIANE DESJARDINS

Le Procureur général du Canada et VIA Rail viennent d'être condamnés par la Cour supérieure à payer 335 000$, sans compter les intérêts, à Jean Pelletier. Cela pour l'avoir destitué de ses fonctions de président du conseil d'administration de VIA Rail, en mars 2004, dans la foulée de ses déclarations sur Myriam Bédard.

Il est à noter que cette somme comprend 100 000$ pour dommages moraux et atteinte à la réputation de M. Pelletier. À ce chapitre, le président déchu de VIA Rail réclamait 3,3 millions. La juge Hélène Langlois a toutefois conclu que l'intention de nuire n'avait pas été prouvée. En fait, aucun préposé du gouvernement n'a témoigné.

Rappelons que M. Pelletier, chef du cabinet du premier ministre Jean Chrétien de 1993 à mai 2001, avait été nommé président du conseil d'administration de Via à l'été 2001. Cette nomination, pour une période de cinq ans, prévoyait une rémunération de 217 300$ par année (avec de substantielles augmentations annuelles), ainsi que plusieurs avantages.

En décembre 2003, Paul Martin prenait le relais de M. Chrétien, comme premier ministre. À peine deux mois plus tard, en février 2004, la vérificatrice générale lançait les premières salves de ce qui allait devenir le scandale des commandites. Pour contrer la secousse, M. Martin invitait la dénonciation de toute situation fautive liée aux commandites. La biathlète et championne olympique Myriam Bédard, qui avait travaillé pour VIA Rail entre 2001 et 2002, saisissait la perche tendue et dénonçait, dans une lettre au premier ministre, « l'ambiance pas catholique » dans le département de marketing de VIA. Elle ajoutait des allégations à propos de son prétendu congédiement.

Notre collègue François Cardinal demandait des explications à M^me^ Bédard et à M. Pelletier. « Elle ment de façon effrontée… C'est une pauvre fille qui fait pitié, une fille qui n'a pas de conjoint que je sache…. » avait entre autres dit M. Pelletier. Ces déclarations avaient soulevé un tollé, si bien que, malgré les excuses de M. Pelletier, le gouvernement Martin le congédiait sans autre forme de procès. M. Pelletier a soutenu que la situation avait été extrêmement difficile à vivre pour lui et sa famille.. Il sentait que le respect d'autrefois n'existait plus et dit avoir été injurié en public.

La juge a conclu que le gouvernement avait commis une faute en agissant de manière cavalière et précipitée avec M. Pelletier. Elle ordonne qu'on lui paie le salaire qu'il aurait dû recevoir jusqu'à la fin de son contrat, au 31 août 2006. En soustrayant les revenus de pension obtenus depuis son congédiement (150 000$), et les honoraires sur contrats qu'il a réalisés (300 000$), il restait une somme de 187 000$, à laquelle on ajoute des frais médicaux et de dentiste pour lui et sa femme (44 000$), un laisser-passer pour voyager en train (2727$) et le remboursement de frais pour un club universitaire (1234$), pour un total d'environ 235 000$.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2007-11-22

Jour de paye! 10 15 21 25 28 29 — 03 compl. (C)

Triplex 21 22 28 33 41

Astro — Jour - Mois - Année - Signe: 15 AVRIL 56 VERSEAU

La Quotidienne 3 570 4 0945

Banco 05 06 07 10 14 18 20 23 25 27 29 30 33 34 35 41 43 46 54 62

Extra 4481121* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2007-11-21

Lotto 6/49 02 15 10 28 13 41 — 38 compl. (C)

Gagnants	Lots
6/6 0	16 677 387,00 $
5/6+C 4	117 615,00 $
5/6 224	1 735,00 $
4/6 11 420	64,50 $
3/6 204 814	10,00 $
2/6+C 125 912	5,00 $
Ventes totales :	23 105 570 $
Prochain gros lot (approx.) :	26 000 000 $

Québec 49 14 35 31 42 34 43 — 19 compl. (C)

Gagnants	Lots
6/6 0	2 000 000,00 $
5/6+C 0	75 000,00 $
5/6 1	750,00 $
4/6 663	75,00 $
3/6 14 447	10,00 $
2/6+C 10 552	5,00 $
Ventes totales :	926 074,00 $

Extra 6647534* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

Super 7 — GROS LOT CE SOIR 20 000 000 $ (APPROXIMATIF)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM

DÉJOUEZ LE CHRONO DE NOËL !

SPRINT de 4 JOURS !

Sam. Dim. Lun. NOËL ! Mer.

EN SEMAINE, TOUS nos MAGASINS sont OUVERTS JUSQU'À 21 H!

LIVRAISON garantie POUR NOËL!

EN extra OBTENEZ 10 % DE RABAIS

OU 12 MOIS* VERSEMENTS ÉGAUX !



Chocolate Fudge
Canapé en cuir
SOLDE 2 699$

COUSSINS D'ASSISE EN PLUMES

Achats Spéciaux!

Corbusier
Chaise longue en cuir
SOLDE
FAIT EN ITALIE ! 599$



Wassily
Chaise en cuir
SOLDE
FAIT EN ITALIE !
149$



www.mobilia.ca

mobilia
POUR LE STYLE

MONTRÉAL 514.284.MOBI — 625, boul. de Maisonneuve O.
BROSSARD 450.462.1264 — 8505, boul. Taschereau O. — MOBILIA & THOMASVILLE
POINTE-CLAIRE 514.695.8880 — Méga Centre des Sources: 2345, aut. 40
LAVAL 450.687.1447 — Centre Décor 440: 3916, aut. 440 O.
SAINT-LÉONARD 514.253.1070 — 6855, Jean-Talon E.
SAINT-HUBERT 450.443.5557 — 1515 boul des Promenades St-Hubert

Information en magasin. Offre non assujettie aux soldes antérieurs. En vigueur pour une durée limitée. *Rabais additionnel de 10 % sur le prix de solde OU financement de 12 mois payable en versements égaux sur les collections courantes. Les illustrations peuvent différer des articles visés. Décembre 2007.

3520565A

L'Exposition d'hiver d'Antiquités de Montréal

23 au 25 novembre, 2007

HIPPODROME de MONTRÉAL
7440, boul. Décarie

O — 40 — E
HIPPODROME Blue Bonnets — Jean Talon, Namur & autobus 92
STATIONNEMENT GRATUIT — 15 Décarie

Des antiquaires prestigieux vous offrent une sélection vaste d'objets du monde entier

Vendredi	23 novembre	11h - 21h
Samedi	24 novembre	11h - 18h
Dimanche	25 novembre	11h - 17h

Adulte $8.00 • Âge d'or $6.00 • Enfant $1.00

(514) 933-6375

3523979A

FEDERAL AUCTION SERVICE - DIMANCHE

ENCHÈRE PUBLIQUE URGENTE

PLUS DE 60 ARTICLES DE BIJOUTERIE RÉCUPÉRÉS D'UNE

SAISIE DE BIJOUX PAR LE SHÉRIF

À ÊTRE MIS AUX ENCHÈRES POUR LE COMPTE DE ET POUR LE BÉNÉFICE DU DEMANDEUR. (ORDRE DE LA COUR NO DE DOSSIER 04-CV-263840CM2)

AUTRES PARTIES CONTRACTUELLES

PLUS DE 60 ARTICLES DE NOUVELLE BIJOUTERIE FINE AVEC ORDONNANCE D'ÊTRE VENDUS À LA PIÈCE



Bague pour femme avec un diamant de 3 ct d'un jaune naturel impressionnant

PLUSIEURS DIAMANTS DE 1 À 5 CTS, RUBIS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, PERLES RARES DES MERS DU SUD. BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, COLLIERS ET BAGUES. PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE, PIAGET ET BREITLING. COMME NEUFS AVEC GARANTIE.

HÔTEL OMNI MONT-ROYAL
1050, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL
DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2007. INSPECTION PUBLIQUE ET ENREGISTREMENT À PARTIR DE 13 H.
ENCHÈRES À 14 H PRÉCISES

Photo d'identité valide requise pour l'admission. Des réserves, additions ou suppressions peuvent se produire. 15 % de frais de manutention, TPS, TVQ s'appliquent. Conditions : comptant, cartes de crédit, paiement direct et chèques certifiés. Ligne d'information (905) 458-9509. Federal Auction Service n'est pas une agence gouvernementale. © 2007 FAS

3523692A

www.federalauctionservice.com/3633

SAMSUNG

MP3

2 Go

Lecteur média personnel

- 2 Go de mémoire
- Syntoniseur numérique FM
- Visionneur de photos et vidéos
- Compatible Bluetooth®



YPT10JQB

RABAIS 40$

98,88

Après rabais

TOMTOM®

GPS

Appareil de navigation portable

- Écran TFT LCD tactile 3.5"
- Cartes pré-téléchargées: États-Unis et Canada
- Signal FM TMC



ONE

RABAIS 100$

148,88*

Après rabais

*Après remise postale de 100$.

Nikon

NUMÉRIQUE

GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC APPAREIL

GARANTIE 5 ANS Nikon CANADA INC OBJECTIF

Appareil photo numérique reflex D40

- 6.1 mégapixels • Objectif 18-55mm inclus
- Capteur d'images CCD RGB
- Format RAW NEF comprimé, JPEG
- Équivalents ISO, 200-1600
- Mode rafale jusqu'à 2.5 images/sec.
- Posemètre TTL à matrice couleur 3D, intégrale centrale et sélective



RABAIS 80$

498,88

Après rabais

+ GRATUIT* Imprimante EPSON

*Après remise postale (Valeur de 80$)

AJOUTEZ un Objectif zoom Nikkor AFS DX 55-200MM G pour SEULEMENT 100$†

†Après remise postale de 50$ et rabais instantané.

Recevez l'équivalent d'un rabais de 10%* en carte-cadeau



*À l'achat de TOUS les téléviseurs plasma, LCD et systèmes de son en magasin.

SAMSUNG LCD HDTV 16:9 HDMI

26"

RABAIS 230$



LNT2642H

SEULEMENT 668,88

Après rabais

TVHD 26" LCD

- Écran plat prêt pour montage mural
- Résolution de 1366 x 768 pixels
- Capacité d'affichage TVHD - 1080i, 720p

+ RECEVEZ une CARTE-CADEAU de 66,88$ Dumoulin

TELUS

Écoutez Gwen d'un coté, appellez Stéphanie de l'autre.

Spécial Dumoulin

Rabais 50 $*

Samsung M620

49,99 $*



*L'Offre est valable jusqu'au 25 novembre 2007 avec les nouvelles mises en service seulement, à la signature d'une entente de service de 3 ans. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. © 2007 TELUS.

SAMSUNG LCD FULL 1080P HD 16:9 HDMI

52"

RABAIS 400$



LNT5265F

SEULEMENT 2588,88

Après rabais

TVHD 52" LCD 1080p

- Écran plat prêt pour montage mural • 1920 x 1080 Résolution
- Capacité d'affichage pleine HD 1080p • Rapport de contraste 15000:1
- Entrée(s) numérique(s) HDMI x 3 • Aspect d'écran cinéma 16:9

+ RECEVEZ une CARTE-CADEAU de 258,88$ Dumoulin

YAMAHA®

dts Digital Entertainment

DOLBY DIGITAL

PRÊT XM

Ensemble cinéma maison 5.1

- Puissance de sortie de 500 watts total
- Prêt pour radio satellite XM • 5 enceintes
- Caisson d'extrêmes-graves amplifié
- Télécommande multifonctions

RABAIS 50$

698,88

Après rabais

+ RECEVEZ une CARTE-CADEAU de 69,88$ Dumoulin



YHTB4610B

LG XD ENGINE PLASMA HDTV 16:9 HDMI

42"

RABAIS 300$

Disque dur intégré



42PB4D

SEULEMENT 1388,88

Après rabais

TVHD 42" plasma

- Écran plat prêt pour montage mural • Aspect d'écran cinéma 16:9
- Capacité d'affichage TVHD (1080i, 720p)
- Disque dur intégré 160 Go • Rapport de contraste 15000:1
- Interface HDMI x 2 • Résolution 1366 x 768
- Fente pour carte mémoire

+ RECEVEZ une CARTE-CADEAU de 138,88$ Dumoulin

TOSHIBA

Ordinateur portatif Satellite

- Technologie AMD X2 (Dual Core)
- Technologie Mobile TL-58
- 1.9 GHz • Mémoire de 1024 Mo
- Disque rigide de 120 Go
- Graveur Multi CD-R/RW et DVD-R/RW
- Caméra web 1.3mp intégré
- Écran 15.4" technologie TruBrite
- Windows® Vista Édition Familiale Premium

AMD Turion64 X2 MOBILE TECHNOLOGY



A210-MS6

RABAIS 100$

698,88

Après rabais

+ GRATUIT* Imprimante EPSON CX7450. (Valeur de 80$) Après remise postale. Détails en magasin.

3523565A

Acceptées!

Dumoulin

pour ce qu'il y a de mieux



FINANCEMENT DISPONIBLE !

OUVERT Jusqu'à 21 h du lundi au vendredi

Tous les produits annoncés sont disponibles seulement dans ces succursales.

- **Place Montréal Trust** 1500, McGill College *(niveau métro 2)*
- **Rue Ste-Catherine** 368, rue Ste-Catherine O. *(coin Bleury)*
- **Boul. L'Acadie** 8990, boul. l'Acadie *(Nord de la Métropolitaine)*
- **Décarie** 5485, rue des Jockeys *(Décarie/Blue Bonnets)*
- **St-Léonard** 6852, Jean-Talon E. *(Langelier/Galeries d'Anjou)*
- **Lasalle** 7197, boul. Newman *(à côté du Carrefour Angrignon)*
- **West Island** 2315, Transcanadienne *(boul. des Sources)*
- **Méga Centre Vaudreuil** 3218, Félix-Leclerc *(sortie 35 - Aut. Transcanadienne)*
- **Laval Centropolis** *(à côté du Colossus)*
- **Carrefour Laval** *(entrée #5)*
- **Ste-Dorothée** Méga Centre Notre-Dame *(Aut. 13)*
- **Place Rosemère** *(entrée rue Le Bouthillier)*
- **Lachenaie** 1200 Yves-Blais *(à côté du Cinéma Triomphe - Aut. 40 et 640)*
- **St-Jérôme** Carrefour du Nord *(à l'intérieur du Sears)*
- **Boucherville** 582, ch. de Touraine *(à côté du IKEA)*
- **Brossard** 5705, Taschereau *(à côté du Mail Champlain)*
- **Promenades St-Bruno** *(entrée #1)*
- **Gatineau** 195 , Bellehumeur

dumoulin.com ■ 1-877-DUMOULIN

*** Achat minimum de 250$. Applicable sur votre prochain achat. Détails en magasin.** Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales. **Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales.** Les illustrations peuvent différer. **Prix et offres en vigueur jusqu'au dimanche, 25 novembre 2007 ou jusqu'à épuisement des stocks.** Sujet à changement sans préavis. Détails en magasin.

LA RENAISSANCE DE GRIFFINTOWN



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Le projet immobilier couvre un peu plus de 100 000 mètres carrés, soit une superficie presque aussi grande que 20 terrains de football. Sur la photo, une petite partie du projet tout près de l'École de technologie supérieure (ETS).

Les concepteurs du quartier Dix30 débarquent à Montréal

SÉBASTIEN RODRIGUE

Une congestion de projets immobiliers point à l'horizon dans le sud-ouest de Montréal. Le groupe Devimco a dévoilé hier les détails d'un projet de 1,3 milliard de dollars qui s'ajoute à ceux du Havre de Montréal, de Nordelec, de l'ancien Centre de tri postal et des anciens ateliers du CN.

Le projet immobilier couvre un peu plus de 100 000 mètres carrés, soit une superficie presque aussi grande que 20 terrains de football. Le secteur visé se trouve entre la rue Ottawa, le canal de Lachine, la rue du Séminaire et l'autoroute Bonaventure. Il s'agit en grande partie d'une zone industrielle désaffectée.

Le promoteur souhaite construire 3860 unités d'habitation de toutes sortes, dont le tiers seront des logements sociaux ou abordables. Il y aura aussi des immeubles commerciaux et de bureaux, des salles de cinéma, une salle de spectacle de 2000 places et deux hôtels. Le projet comporte aussi 5000 places de stationnements souterrains payants et des espaces verts d'environ 55 000 mètres carrés.

> « Il va y avoir des consultations faites par l'arrondissement dans le respect des règles de l'art », a déclaré le maire Gérald Tremblay.

Le président de Devimco, Serge Goulet, a toutefois refusé de dévoiler le nombre de propriétés achetées par son entreprise dans ce périmètre qui en compte près d'une cinquantaine. « Ce sont des transactions privées qui vont rester privées », a-t-il déclaré. Les promoteurs ajoutent détenir suffisamment d'ententes de principe pour démarrer le projet.

Le maire Gérald Tremblay a quant à lui insisté sur l'importance du projet pour le développement de ce secteur de Montréal. Le Sud-Ouest a connu un épisode mouvementé lors du projet moribond de casino de Loto-Québec. « Oui, il va y avoir des consultations faites par l'arrondissement dans le respect des règles de l'art », a-t-il déclaré.

Le comité exécutif a approuvé mercredi l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme. La Ville a donc choisi de confier à l'arrondissement la tenue des consultations publiques sur le PPU au lieu de mandater l'Office de consultation publique de Montréal.

Cette façon de faire inquiète Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal, qui souligne que l'Office fait l'unanimité pour l'étude de ce type de projet. Ce dernier estime que l'intégration de ce quartier devra être exemplaire étant donné sa situation sur un lieu historique.

Selon Pierre Morissette, du Regroupement économique et social du Sud-Ouest, le projet Griffintown ne suscitera pas un tollé semblable à celui du casino. Il soutient par ailleurs que le projet du Centre de tri postal n'entrera pas en concurrence avec celui de Griffintown.

Devimco espère lancer les travaux au printemps 2009 après la tenue des consultations publiques en 2008. Le plus récent projet de l'entreprise a été le quartier Dix30 à Brossard.

Les travaux s'échelonneront sur une période de huit à 10 ans. Devimco souhaite commencer par la partie Est comportant huit tours d'habitation résidentielle, un immeuble de bureaux et une partie de la portion commerciale du projet.

Le projet de Griffintown sera financé par trois bailleurs de fonds: la fiducie immobilière de la famille Beaudoin-Bombardier ainsi que les fonds de retraite des employés de la Ville de Québec et de la Société de transport de Montréal.

Une fois le projet réalisé, la superficie construite atteindra près de 500 000 mètres carrées. La hauteur des immeubles variera de 25 à 60 mètres avec quelques bâtiments près de l'autoroute Bonaventure atteignant 80 mètres.

Le futur quartier de Griffintown sera relié au tramway projeté par la Ville de Montréal. Devimco s'est d'ailleurs engagé à fournir 10 millions pour la première phase de ce projet.

Montréal n'a pas encore évalué le coût des infrastructures pour desservir ce quartier. Le maire estime toutefois que les retombées fiscales justifient des investissements de la part de la Ville. À terme, les revenus en impôt foncier sont estimés à 33 millions de dollars.

Le futur quartier inquiète toutefois les commerçants du centre-ville qui craignent l'arrivée d'une concurrence malsaine. Le directeur général de Destination Centre-Ville, André Poulin, estime que les commerces de la rue Sainte-Catherine risquent de pâtir si des boutiques similaires ouvrent dans ce nouveau quartier.

Les promoteurs ont pour leur part publié un avis commandé à Jacques Nantel, professeur à HEC Montréal, démontrant que la population du centre-ville achète déjà 55 % de ses biens durables et semi-durables à l'extérieur du centre-ville et que l'impact serait « neutre ».

1,3 MILLIARD POUR FAIRE REVIVRE GRIFFINTOWN, À LIRE EN PAGE AFFAIRES 3

Samedi 24 novembre
8 h à midi

TÉLÉVISEUR HAUTE DÉFINITION SHARP^MD 42 PO À CL
1449,99
Rabais 350$
Nº 14281.
Rég. Sears 1799,99

TÉLÉVISEUR PRIMA 32 PO À CL ET COMPATIBILITÉ HAUTE DÉFINITION
549,99
Rabais 350$
Nº 14128.
Rég. Sears 899,99

LIQUIDATION DE SERVIETTES VARIÉES MAINTENANT
5,99 Chac.
Étaient 9,99-15,99
Dans la limite des stocks

MODE FÉMININE RABAIS 50%
Tous les ensembles-pantalons, robes et séparables de soirée d'automne et des fêtes du rayon des robes à prix ordinaires pour femmes
À l'exclusion de la nouvelle marchandise du printemps

NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS* pour Tous les fauteuils inclinables en solde

MODE MASCULINE RABAIS 50%
Tous les pulls Retreat®/MD et Arnold Palmer® à prix ordinaires pour hommes
sauf les articles actuellement annoncés et tous les articles vendus à l'unité dont le prix se termine par ,97

BOTTES RABAIS 40%
Toutes les bottes à prix ordinaires pour hommes, femmes et enfants
sauf tous les articles vendus à l'unité dont le prix se termine par ,97

LUMIÈRES RABAIS 40%
Toutes les lumières de Noël pour l'intérieur et l'extérieur et les articles de décoration illuminés
sauf tous les articles vendus à l'unité dont le prix se termine par ,97

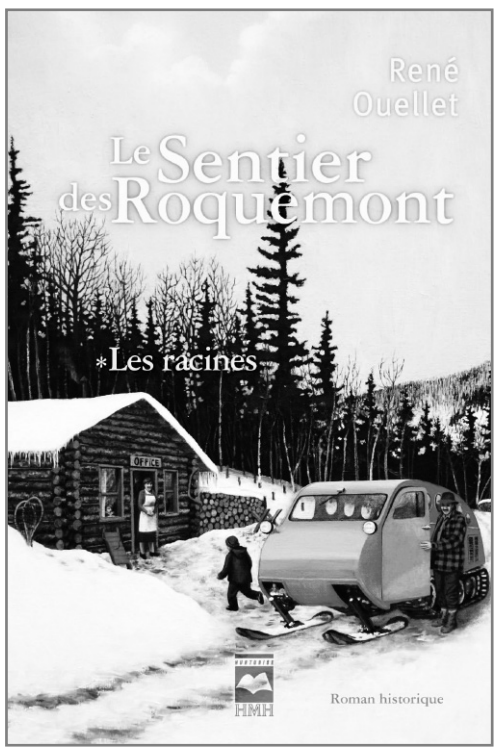
DÉCOR RABAIS 50%
Tous les arbres, décorations, articles de décoration non illuminés, papier d'emballage et boîtes de cartes de Noël
sauf tous les articles vendus à l'unité dont le prix se termine par ,97 et la marchandise du rayon Pierre Belvedere

DOLLAR PLUS FORT. MEILLEURS PRIX. Sears
Voyez les articles identifiés 'Dollar plus fort. Meilleurs prix.' en magasin

PERCEUSE SKIL^MD 18 V RABAIS 55%
Nº 22242.
Rég. Sears 199,99
89,99

TABLE DE JEU RABAIS 50%
Table de soccer
Nº 73617.
Rég. Sears 299,99
149,99

Toutes les offres en vigueur le 24 novembre 2007 de 8 h à midi ou dans la limite des stocks, sauf avis contraire. Offres en vigueur dans les grands magasins Sears seulement. À l'exclusion des achats dans les magasins de liquidation/centres d'aubaines, par catalogue, par téléphone et sur le site Web. Les rabais ne peuvent être combinés à aucune autre offre de rabais. *Sears déduira 6% du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux frais de livraison ou d'installation. L'offre prend fin le dimanche 25 novembre 2007.
NE114G117 © 2007. Sears Canada Inc.
Sears
3524106A

LA SUPERGRILLE DU MOIS LA PRESSE
EN NOVEMBRE
cinquante gagnants mériteront le livre
LE SENTIER DES ROQUEMONT
de René Ouellet
et un t-shirt *La Presse*


HURTUBISE HMH
À SURVEILLER
CE DIMANCHE
3519935A

LA RENAISSANCE DE GRIFFINTOWN



Les promoteurs du projet Griffintown espèrent commencer au printemps 2009 la construction de la partie Est de leur projet situé le long de la voie ferrée. D'ici de huit à dix ans, Devimco souhaite ériger 3860 habitations, des commerces, des bureaux, une salle de spectacle de 2000 places et des salles de cinéma. La rue Peel et la rue de la Montagne sont les deux principales artères Nord-Sud dans le futur quartier délimité par la rue Ottawa, le canal de Lachine, la rue du Séminaire et l'autoroute Bonaventure.

- SUPERFICIE DES LIEUX : **1,1 MILLION DE PIEDS CARRÉS**
- SUPERFICIE DE PLANCHER : **5,3 MILLIONS DE PIEDS CARRÉS**
- COÛT DU PROJET : **1,3 MILLIARD**
- ESPACES VERTS : **600 000 PIEDS CARRÉS**
- STATIONNEMENTS SOUTERRAINS : **5000 PLACES**

65 % RÉSIDENTIEL

585 places pour étudiants
927 unités pour personnes âgées
472 logements abordables
437 logements sociaux
1439 condos
TOTAL 3869 UNITÉS

18 % COMMERCIAL

13 % RÉCRÉOTOURISTIQUE

Une salle de spectacle de 2000 places, deux hôtels et des salles de cinéma

4 % BUREAUX



ciné pop
LE GRAND DÉBROUILLAGE
23-24-25 novembre
À COMPTER DE CE SOIR 20 H !
Voyez ou revoyez gratuitement, sans pauses publicitaires, des films qui ont traversé le temps.
Rendez-vous avec vos souvenirs aux canaux suivants :
Bell ExpressVu : 185
Cablovision Warwick : 205
Cogeco télé numérique : 305
Star Choice : 778
Vidéotron illico : 205
Débrouillez-vous pour ne pas manquer ça.
www.cinepop.ca
3516455A

SUITE DE LA UNE

Quota d'accouchements au CHUM

QUOTA
suite de la page A1

Au cours des dernières années, l'établissement réussissait à faire plus d'accouchements que les 2500 prévus dans son plan. Cette fois, la donne pourrait changer.

« Au CHUM, la seule façon de pratiquer 200 accouchements de moins par année sera de restreindre les nouveaux cas en clinique de grossesse normale, de 15 à 10 nouveaux cas par semaine », précise la lettre de la Dre Bédard. La mesure entrera en vigueur le 1er décembre.

Dans l'île de Montréal, les femmes enceintes peinent déjà à obtenir un rendez-vous pour un suivi de grossesse, peu importe l'hôpital. Normalement, elles devraient être vues une première fois par un médecin autour de la 12e semaine de grossesse.

La Dre Bédard rapporte quatre cas récents de patientes qui ont finalement été vues à l'hôpital Saint-Luc du CHUM alors qu'elles avaient dépassé la 20e semaine de grossesse. Elles n'avaient réussi à avoir un rendez-vous nulle part ailleurs.

Informé de la situation par *La Presse* hier, le cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a aussitôt contacté la direction du CHUM.

« Il n'est pas question que le CHUM ferme ses portes pour les femmes qui veulent accoucher », a indiqué Isabelle Merizzi, l'attachée de presse du ministre. « Personne ne sera refusé à la porte. Nous avons éclairci la situation. »

Certaines patientes dont la grossesse se déroule normalement pourraient toutefois être dirigées vers d'autres hôpitaux. La mission première du CHUM est de s'occuper des femmes qui ont une grossesse à risque ou qui nécessitent des soins très spécialisés, rappelle la porte-parole du CHUM, Nathalie Forgue.

Concernant la limite fixée à 2500 accouchements, elle ajoute « qu'il faut mettre un chiffre ». « Il y a toujours un dépassement, mais il faut aussi qu'il y ait une limite », dit Mme Forgue. « Ce n'est pas tant un quota que le fait qu'on essaie de sensibiliser les médecins à cette réalité qui n'est vraiment pas facile à gérer. »

La situation se dégrade

Mais pour les gynécologues-obstétriciens, la problématique est réelle. La situation s'est détériorée à Montréal depuis quelques mois, d'autant plus que le Québec connaît un petit baby-boom.

« C'est l'enfer. Oui, la situation s'est vraiment dégradée », affirme la présidente de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, la Dre Diane Francœur. « Nous avons l'impression que le Ministère s'en lave les mains. »

Les femmes attendent des mois avant d'avoir un rendez-vous à l'hôpital. Au centre hospitalier Sainte-Justine, les patientes sont dirigées vers la clinique d'obstétrique et de gynécologie voisine. Mais la clinique ne prend aucune nouvelle patiente.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, les rendez-vous pour un suivi de grossesse vont au mois de mars. À l'hôpital du Sacré-Cœur, il n'y a pas de rendez-vous avant le mois de janvier. La situation est la même dans les hôpitaux du réseau anglophone.

Résultat, les médecins voient arriver dans leur cabinet des femmes dont la grossesse est bien avancée, mais qui ignorent depuis combien de semaines exactement. D'autres accouchent sans avoir eu d'échographie, ni de prises de sang, ni même avoir vu de médecin.

« En 15 ans de pratique, je n'avais jamais vu ça, des patientes qui viennent accoucher sans avoir de suivi », déplore la Dre Francœur. Elle raconte que la semaine dernière, une femme a accouché de jumeaux à l'hôpital Sainte-Justine, sans savoir qu'elle attendait deux enfants.

Malheureusement, souligne la Dre Francœur, ce sont souvent les femmes les plus démunies qui se retrouvent dans cette situation. Des femmes plus jeunes, moins informées ou aux prises avec des problèmes de toxicomanie.

Un clavier qui exauce tous vos souhaits.

Envoyez des messages plus facilement avec un clavier QWERTY.



BlackBerry MD World Edition
Réseau mondial, navigation GPS, courriels, Internet et musique
299,95 $
contrat de 3 ans[1]
(699,95 $ sans contrat)



HTC Touch MC
Navigation tactile, courriels, musique et photos
Aussi peu que
99,95 $
avec le rabais de 50 $ de l'ensemble Amusement avec un contrat de 3 ans[2]
(399,95 $ sans contrat)



BlackBerry Pearl MC nouvelle génération
Navigation GPS, courriels, Internet, musique et photos
99,95 $
contrat de 3 ans[1]
(449,95 $ sans contrat)



Double-flip MC – Samsung u740
Musique, films, télé et photos
Aussi peu que
99,95 $
avec le rabais de 50 $ de l'ensemble Amusement avec un contrat de 3 ans[2]
(379,95 $ sans contrat)

Accédez au réseau le plus rapide et le plus vaste à travers l'Amérique du Nord dès maintenant[3].



Visitez un magasin Bell
1 888 4MOBILE bell.ca/fetes

Bell

Offert dans les magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
AUTEUIL
5330 boul. des Laurentides
BELOEIL
Mail Montenach
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
18, rue du Manège
COWANSVILLE
Domaine du Parc
DELSON
5 Route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352 boul. des Sources
3699 boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
84 boul. Harwood
DORVAL
Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
2265 boul. St Joseph
Promenades Drummondville
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
GRANBY
688 rue Principale
Galeries de Granby
HULL
73 rue Jean-Proulx
Galeries de Hull
JOLIETTE
127 boul. St-Charles-Borromée nord
Les Galeries Joliette
LACHINE
2409 46e Avenue
LAFONTAINE
2121 boul. Labelle
LASALLE
7567 boul. Newman
Carrefour Angrignon
LAVAL
800 boul. Chomedey (120) Tour C
1655 boul. St Martin
Carrefour Laval
Carrefour Laval -kiosque
Centre Laval
Megacentre Vimont Laval
LONGUEUIL
666 Place Transcanada
2771 boul. Jacques-Cartier est
Place Longueuil
MAGOG
Galeries Orford
MONTRÉAL
892 rue Ste-Catherine ouest
4399 rue St-Denis
5187 Papineau Avenue (angle Laurier)
6855 rue St-Jacques ouest
8900 rue Lajeunesse
9280 boul. de l'Acadie
Carrefour Industrielle Alliance
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
517 rue de St-Jovite
PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
12530 Sherbrooke est
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
REPENTIGNY
309 rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
ROSEMÈRE
232 boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
2700 rue King ouest
4505 boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
Place Belvédère
SOREL
Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A boul. Morin
ST-EUSTACHE
66 rue Dubois (107)
Place St-Eustache
ST-HUBERT
3879 boul. Taschereau
5190 boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391 boul. Séminaire nord
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
4232 rue Seré
La Place Vertu
ST-LÉONARD
4524 Jean-Talon est
6050 boul. Métropolitain est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153 rue Principale
TERREBONNE
1729 chemin Gascon
Galeries Terrebonne
TRACY
604 route Marie Victorin
TROIS-RIVIÈRES
5691 boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
567 boul. des Bois-Francs sud
La Grande Place des Bois-Francs

Aussi offert chez ces détaillants participants :

SONXPLUS L'autre dimension de l'image et du son
STEREO plus ELECTRONIQUE

L'offre prend fin le 30 novembre 2007. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau mobile haute vitesse de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. Des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer à l'extérieur des zones de couverture Bell Mobilité. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, e9-1-1 (75 ¢), accès au réseau (pas des frais du gouvernement; 8,95 $) et frais uniques d'activation d'appareil (35 $) s'appliquent. Avec toute utilisation de données, des frais (5 ¢/Ko, jusqu'à 2 $ par session) s'appliquent si vous n'êtes pas déjà abonné au service Internet mobile illimité (pas offert aux abonnés secondaires d'un même forfait famille) et des frais peuvent s'appliquer pour le contenu et l'itinérance à l'extérieur de votre zone locale. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Non offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent **(1)** Avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat d'une durée min. de 3 ans à un forfait mensuel voix avec une option de données (ou un forfait voix et données combinées) d'au moins 45 $/mois. **(2)** Avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat de 3 ans avec un forfait mensuel (à l'exception des forfaits d'affaires) avec un ensemble Amusement d'une valeur min. de 15 $/mois. Le rabais s'applique sur le prix de l'appareil avant les taxes en magasin ou, autrement, sur le compte; prévoir de 4 à 6 semaines. Vous devez conserver l'ensemble Amusement pendant 3 mois suivant l'activation, sinon le rabais sera facturé à votre compte. **(3)** Offert dans les zones de couverture 1xEV-DO. Research In Motion, le logo RIM, BlackBerry, le logo BlackBerry et SureType sont des marques qui ont été déposées au U.S. Patent and Trademark Office et qui peuvent être en instance de brevet ou déposées dans d'autres pays. Ces marques ainsi que les autres marques de Research In Motion Limited sont utilisées sous licence. HTC Touch est une marque de commerce de High Tech Computer Corp. (HTC) aux États-Unis et dans d'autres pays. Double-flip est une marque de commerce de Bell Canada. Windows Live est une marque de commerce de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Rassemblés au parc Émilie-Gamelin, peu après 14 h, plus d'un millier d'étudiants venus de partout au Québec ont marché pacifiquement dans les rues du centre-ville.

Des centaines d'étudiants manifestent sous le grésil

MARTIN CROTEAU

« On gèle, non au dégel ! » Sébastien Gagnon n'aurait pu mieux dire : il marchait torse nu le long du boulevard de Maisonneuve, hier. Le jeune homme de Rimouski fait partie des quelques centaines d'étudiants qui ont bravé le froid et le grésil pour contester l'augmentation des droits de scolarité.

« Il y a des personnes qui vont pouvoir payer ces nouveaux frais, mais d'autres ne pourront pas et c'est pour eux que je me bats », a-t-il indiqué en grelottant.

Rassemblés au parc Émilie-Gamelin, peu après 14h, plus d'un millier d'étudiants venus de partout au Québec ont marché pacifiquement dans les rues du centre-ville. Organisée par la Fédération étudiante universitaire (FEUQ) et par la Fédération étudiante collégiale (FECQ), cette nouvelle manifestation pourrait bien en annoncer d'autres. Le président de la FEUQ, le plus important regroupement étudiant au Québec avec 120 000 membres, promet en effet d'intensifier les moyens de pression si le gouvernement Charest n'annule pas la hausse des droits de scolarité de 50$ par trimestre pendant cinq ans.

Son président, Jean-Patrick Brady, demande au gouvernement d'organiser une commission parlementaire itinérante pour débattre de sa politique. « S'il n'y en a pas, on va devoir aller en mode confrontation avec le gouvernement, a-t-il déclaré. Ce n'est pas comme ça qu'on va arriver à une solution, mais on est prêts à le faire s'il n'y a pas de gestes concrets de la part du gouvernement. »

Interpellée à l'Assemblée nationale au sujet des revendications des étudiants, la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne a esquivé la question, demandant à la chef péquiste Pauline Marois d'éclaircir sa position dans ce dossier. « Ça prend du courage pour prendre les bonnes décisions, a-t-elle cependant conclu. C'est ce que nous avons fait. »

Pacifique

La semaine dernière, des occupations organisées à l'UQAM et au cégep du Vieux-Montréal ont tourné au vinaigre, forçant l'escouade antiémeute à intervenir. Une centaine d'étudiants ont été arrêtés. Une autre manifestation s'est toutefois déroulée sans anicroche jeudi dernier. Celle d'hier s'est à nouveau déroulée dans la bonne humeur. Le Service de police de la Ville de Montréal n'a rapporté aucun incident fâcheux.

Quelques dizaines d'étudiants, affiliés à différentes associations collégiales et universitaires, ont toutefois chahuté les organisateurs, alors qu'ils tenaient un point de presse. « La FECQ, la FEUQ, on n'en veut pas ! » ont-ils scandé.

« On n'est pas venus ici pour diviser le mouvement étudiant, a indiqué le porte-parole du groupe, Simon Robert. On est venus ici pour dire aux gens de faire attention à la FEUQ et à la FECQ, pour la simple et bonne raison qu'ils contrôlent tout. »

Membre de l'association étudiante du cégep du Vieux-Montréal, Simon Robert estime que les demandes du tandem FEUQ-FECQ sont trop modérées. Il exige carrément la gratuité scolaire.

DROITS DE SCOLARITÉ

Les Canadiens sont plus favorables à une baisse que les Québécois

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — La grande majorité des Canadiens juge que la baisse des droits de scolarité est la priorité en matière d'éducation postsecondaire à l'heure actuelle. Mais au Québec, seulement le tiers des habitants placent toujours cet élément au sommet de leur liste.

Un sondage de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université publié hier révèle en effet que 60 % des Canadiens jugent que la baisse des droits de scolarité et l'endettement sont les enjeux les plus importants dans le système universitaire à l'heure actuelle, comparativement à 36 % des Québécois. Ces derniers se tournent vers d'autres préoccupations : 24 % croient qu'il faut diminuer la taille des classes ; 19 % jugent qu'il faut créer plus de places pour les étudiants et 16 % penchent en faveur d'investissements accrus dans la recherche.

« Les droits de scolarité sont deux fois plus élevés dans le reste du Canada qu'au Québec. Il est normal que les gens soient moins sensibles ici à cette question-là », explique Clément Lemelin.

De même, plus de 80 % des Canadiens croient que les droits de scolarité à l'université devraient être diminués ou au moins gelés. Au Québec, seulement 66 % des répondants sont du même avis.

Frais moindres au Québec

« Les droits de scolarité sont certainement deux fois plus élevés dans le reste du Canada qu'au Québec, a analysé hier Clément Lemelin, professeur de l'UQAM à la retraite et spécialiste de l'économie de l'éducation. Il est normal que les gens soient moins sensibles ici à cette question-là. »

Les droits de scolarité dans la province sont de 2025$ pour l'année scolaire 2007-2008. Ils sont à 5381$ en Ontario et à 5878$ en Nouvelle-Écosse. La moyenne canadienne, ce qui inclut le Québec, est de 4524$.

Deux mille Canadiens ont été interrogés dans le cadre de cette enquête téléphonique des maisons Decima et Harris, menée entre le 1er et le 12 novembre 2007. Au niveau national, la marge d'erreur est de 2,2 points de poucentage, 19 fois sur 20. L'échantillonnage est proportionnel à la population de chaque province.

Ce sondage démontre également qu'une vaste majorité de Canadiens et de Québécois estime que les politiques des différents partis en matière d'éducation postsecondaire seront déterminantes quand viendra le temps de décider pour qui voter lors des prochaines élections fédérales.

Le professeur Lemelin doute cependant de la crédibilité de ces conclusions. « Même si l'éducation est une compétence des provinces, il reste que le gouvernement fédéral dépense de différentes façons, a-t-il précisé. Ceci dit, d'imaginer que les gens, au gouvernement fédéral, vont voter sur des questions de dépenses pour les universités, cela me surprendrait beaucoup ! »

« Je pense que le fédéral a un rôle important à jouer et il y a quand même plusieurs enjeux nationaux, a pour sa part lancé Greg Alain, le président de l'association. Et puis c'est le fédéral qui a l'argent. »

Sears

MAGASIN DE LIQUIDATION

...DES PRIX HORS PAIR!!

Carré Décarie, Côte Saint-Luc
(au premier étage)

SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT
les 24 et 25 novembre 2007

DANS LA LIMITE DES STOCKS
maintenant
6,99 Chac.
POÊLE STARFRIT^MD 26 PO
Était 9,99
Quantité limitée. Limite de 3 poêles par client

épargnez 15% de plus
SUR LES PRIX DE LIQUIDATION DES VÊTEMENTS, MANTEAUX, CHAUSSURES ET BOTTES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
Après le dimanche 25 novembre 2007, épargnez 10%
Dans la limite des stocks. À l'exclusion des chaussettes et sous-vêtements

épargnez 10% de plus
SUR LE PRIX DÉJÀ RÉDUIT DE CERTAINS RÉFRIGÉRATEURS ET LAVE-VAISSELLE

épargnez 15% de plus
SUR LE PRIX DÉJÀ RÉDUIT DES CANAPÉS, CAUSEUSES ET FAUTEUILS EN CUIR

Boulevard Décarie | Rue Vézina | Avenue Coolbrook | Avenue Clanranald

CARRÉ DÉCARIE
6900, BOUL. DÉCARIE,
CÔTE SAINT-LUC, QC.
(514)731-6118
LUNDI-MERCREDI DE 10 H À 18 H
JEUDI ET VENDREDI DE 10 H À 21 H
SAMEDI DE 9 H À 17 H
DIMANCHE DE 10 H À 17 H

Prix en vigueur du samedi 24 au vendredi 30 novembre 2007,
dans la limite des stocks. Achats sur place seulement. À ces prix de liquidation, toutes les ventes sont finales.

Sears

Utilisez votre carte Sears ou votre carte MasterCard Sears et obtenez des points*
* sur approbation de votre crédit

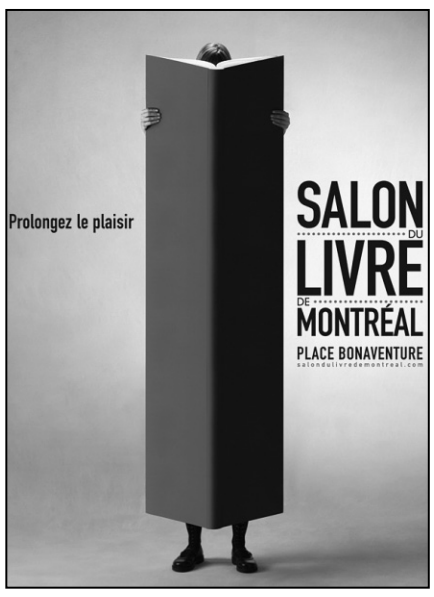
Achats par catalogue
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
1-800-267-3277
www.sears.ca

SUPPLÉMENT POUR LA LIVRAISON. Achats sur place seulement. Toute la marchandise est vendue 'telle quelle' et toutes les ventes sont finales. Pas d'échange, de retour ou de remise pour la marchandise déjà achetée. Les offres de rabais ne peuvent pas être combinées. Pas de revendeurs. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Ces offres sont disponibles seulement au Centre de liquidation Sears au Carré Décarie

© 2007. Sears Canada Inc.

5524523A

LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE



Pour octobre, voici les gagnants qui ont mérité
UN CHÈQUE-CADEAU
d'une valeur de 30 $
échangeable chez tous les libraires
et un t-shirt
La Presse

MME DOREEN BEAUPRÉ
MONTRÉAL
M. CLÉMENT BÉDARD
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
MME ÉVELINE BÉLAIR
SAINT-AGATHE-DES-MONTS
M. JACQUES C.P. BELLEMARE
BOUCHERVILLE
MME LISE BÉNARD
SAINTE-THÉRÈSE
MME SOLANGE BÉRARD
SAINT-CUTBERT
MME JOCELYNE BERNARD
VICTORIAVILLE
M. JACQUES BOIVIN
LONGUEUIL
MME CLAUDETTE BRICAULT
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
MME JEANNE-PAULE CHAMPAGNE
SOREL-TRACY
M. ANDRÉ CHARLEBOIS
NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
MME HÉLÈNE COURCHESNE
SAINT-NICÉPHORE
MME YOLANDE DAOUST
ANJOU
MME LUCIE DENIS
BROSSARD
M. JEAN-CLAUDE DUBORD
MONTRÉAL
MME LOUISE DUFORT
BROSSARD
MME DANIELLE FALARDEAU
SAINT-OMER
MME MARCELLE FAUBERT
LÉRY
MME DIANE FLEURANT
MONT-TREMBLANT
MME DIANE FORGET
SAINT-JÉRÔME
MME JEANNE GAGNON
MONTRÉAL
MME LISE GERMAIN
LAVAL
M. ALBERT GINGRAS
MONTRÉAL
MME LOUISE GOUR ALARIE
SAINT-CHARLES-BORROMÉE
MME FRANCINE GRENIER
LES CÔTEAUX
M. MARQUIS GRENIER
SAINT-AUGUSTIN
MME SYLVIE GROULX
VERDUN
MME ANDRÉA JOLICOEUR
NOUVELLE
MME THÉRÈSE LECLERC
SAINT-BONIFACE
MME MONIQUE B. LEDUC
MONTRÉAL
MME NICOLE G. LEFEBVRE
SHAWINIGAN SUD
MME SYLVIE LELIÈVRE
LAVAL
MME NICOLE LEMYRE
MONTRÉAL
M. PAUL LÉONARD
SAINT-JÉRÔME
MME DENISE MARCOTTE
MONTRÉAL
MME CLAUDETTE MILLER
TROIS-RIVIÈRES
M. JEAN NADAI
LORRAINE
MM. MICHEL PALARDY
MONTRÉAL
MME ANDRÉE PAYETTE
SAINT-LAMBERT
MME GHISLAINE PÉRIGNY
VAL-D'OR
MME JOCELYNE PERRON
SAINT-LAURENT
MME HÉLÈNE PICHÉ
LAVAL
MME GISÈLE RIENDEAU
MONT-SAINT-HILAIRE
MME MONIQUE SAINT-AUBIN
LAVAL
M. LIONEL SAINT-JEAN
SHERBROOKE
MME JEANNE SAINT-PIERRE
LONGUEUIL
MME LOUISE SAINTE-MARIE
REPENTIGNY
MME MARIE SAUVÉ
MONTRÉAL
MME BIBIANE THIBOUTOT
SAINT-LÉONARD
M. GÉRARD TREMBLAY
LAVAL

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé »
LA PRESSE
Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix. cyberpresse.ca

3512619

ACTUALITÉS

SUR CYBERPRESSE.CA



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

BODY FITNESS

Entrez dans les coulisses d'un concours féminin de *body fitness* sur cyberpresse.ca/fitness

LE PEUPLE INVISIBLE

Les Algonquins sont au coeur du documentaire de Richard Desjardins. Notre critique vidéo sur moncinema.ca/peuple

HOCKEY

Quel entraîneur de la LNH risque d'être le prochain congédié? Mike Keenan, Jacques Martin, Paul Maurice ou Michel Therrien? Répondez sur cyberpresse.ca/sports

NOS BLOGUES



STÉPHANE LAPORTE

Cherche assistant (e) à la réalisation

Il y a plusieurs projets télé qui s'en viennent, et je cherche un (e) assistant (e) à la réalisation. Je me suis dit que ce serait bien de donner la chance à ceux et celles qui n'ont pas de contacts dans le milieu.

Lisez la suite sur **www.cyberpresse.ca/laporte**

AGRANDISSEMENT DU DÉPOTOIR DE LACHENAIE

Le gouvernement « plie devant les pressions »



FRANÇOIS CARDINAL
ENVIRONNEMENT

Le ministère de l'Environnement a choisi d'appuyer sur l'accélérateur dans le dossier de l'agrandissement du dépotoir de Lachenaie. Sous le coup d'un ultimatum du propriétaire, il a court-circuité le processus habituel et approuvé en quelques jours une étude d'impact pourtant volumineuse.

Les environnementalistes sont outrés du fait que les procédures soient ainsi expédiées, d'autant que le gouvernement a pris sa décision sans attendre les commentaires des différents ministères, comme il le fait habituellement en pareilles circonstances.

Il s'agit pour les groupes écolos d'une preuve que le ministère de l'Environnement, dans ce dossier hautement controversé, « plie devant les pressions » de la compagnie d'enfouissement BFI, qui souhaite clairement débuter les travaux d'agrandissement de son dépotoir d'ici Noël.

Lorsqu'elle a transmis l'étude d'impact, le 3 octobre dernier, BFI a d'ailleurs joint une lettre en ce sens à la ministre de l'Environnement, Line Beauchamp. Elle l'exhortait alors à donner une réponse dans les plus brefs délais, sans quoi elle se verrait obligée de fermer l'unique dépotoir de la région métropolitaine.

« BFI compte sur une réponse hâtive du gouvernement dans ce dossier puisque, à compter de la mi-2008, elle ne pourra plus recevoir de matières résiduelles à son lieu d'enfouissement. Cela signifie que le tiers des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ne pourra plus être enfoui à notre site », a écrit le vice-président de l'entreprise, Yves Normandin.

Ce dernier fait ensuite état de l'impact désastreux qu'aurait une telle décision, tant d'un point de vue politique qu'environnemental. Si une augmentation de la capacité du dépotoir de 22,5 millions de tonnes permettrait à BFI de poursuivre ses activités pendant encore 17 ans, l'inverse obligerait les villes de la région à trouver de nouveaux lieux d'enfouissement, un processus coûteux, long et complexe.

Six jours après la réception de cette lettre, la direction des évaluations environnementales du Ministère a amorcé son analyse, laquelle s'est échelonnée du 9 au 19 octobre. Le feu vert était ensuite donné pour une présentation publique du projet sous prétexte que « le projet est, dans son ensemble, identique à celui soumis en 2002 et qui a fait l'objet de la procédure environnementale ».

Cette affirmation est toutefois contredite avec véhémence par une coalition de quelque 90 groupes écologistes, le Front commun pour une gestion écologique des déchets. Bien qu'il reconnaisse que de nombreuses étapes ont été franchies depuis cinq ans, il estime que le projet de BFI se fait dans un contexte si différent qu'il n'a plus rien à voir avec celui que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a analysé en 2003.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Selon des groupes écolos, la société d'enfouissement BFI souhaite clairement commencer les travaux d'agrandissement de son dépotoir d'ici Noël.

« Et si néanmoins le ministère de l'Environnement considère la présente demande comme identique à celle de 2002, les conclusions du BAPE de 2003 devraient, selon cette logique, être les mêmes. Or le BAPE a alors conclu que ce projet était « inacceptable » », rappelle le directeur du Front, Karel Ménard.

Pour BFI, il ne fait aucun doute que le projet déposé le mois dernier est le même que celui de 2002, quoique bonifié. On répond par exemple aux doléances des ministères qui, à l'époque, avaient été consultés et s'étaient permis certaines critiques d'importance. On rappelle également que le ministère de l'Environnement de l'époque jugeait le projet recevable, mais qu'il souhaitait attendre la publication du plan de gestion des déchets de la CMM (adopté en août 2006) avant d'aller de l'avant.

« Si on veut créer de nouvelles cellules (agrandir le dépotoir), il faut le faire pendant l'hiver, précise le porte-parole de l'entreprise, Hector Chamberland. Cela nécessite en effet de creuser l'argile, ce qui est plus facile lorsqu'elle est gelée. C'est certain que ça peut se faire au printemps, mais cela sera plus difficile et plus coûteux. »

Méfiants, les écologistes se tournent maintenant vers la présentation officielle du projet par BFI, le 4 décembre prochain. Suivra le 28 décembre la fin de la période d'information, laquelle permet à tout citoyen, groupe ou municipalité de demander la tenue d'une nouvelle consultation publique du BAPE. Le Front commun fera d'ailleurs probablement une demande en ce sens.

La ministre Beauchamp décidera ensuite si elle donne le dernier feu vert au projet ou si elle renvoie le tout au BAPE.

Notons que le cabinet de la ministre n'a pas répondu aux questions de *La Presse*, préférant transférer l'appel aux fonctionnaires du Ministère.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste francois.cardinal@lapresse.ca

EN PRIMEUR CE SOIR...
ARTS SPECTACLES
LA PRESSE

VACANCES VOYAGE

Tous les samedis dans LA PRESSE

CE SAMEDI,

LE NIGER, PAYS À LA RENCONTRE DU MONDE BLANC ET DU MONDE NOIR

3497110

L'A25 revient hanter la ministre des Finances

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a été contrainte de défendre à nouveau le projet de partenariat public-privé pour la construction du pont et le prolongement de l'autoroute 25. L'ADQ et le PQ l'ont accusé, hier, de manquer de transparence dans le contrat qui lie le gouvernement à la firme australienne Macquarie.

L'opposition officielle adéquiste a exigé de la ministre et présidente du Conseil du Trésor qu'elle fasse la démonstration hors de tout doute que Québec sauvera de l'argent si le projet est réalisé en PPP plutôt qu'avec un financement traditionnel, après qu'un chercheur de l'INRS eut estimé dans *Le Devoir* que l'économie serait nulle. La semaine dernière, le gouvernement avait estimé à 226 millions les économies possibles dans ce projet.

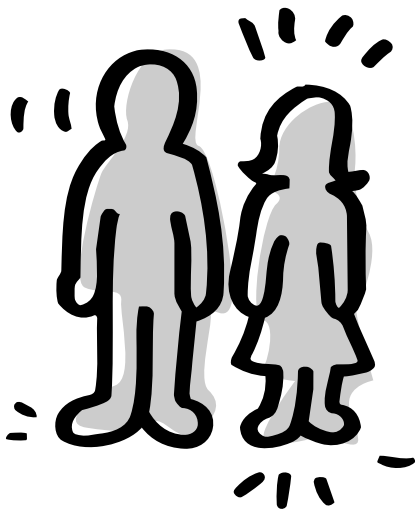
« On veut avoir l'assurance, quand on donne un PPP où des profits seront envoyés à l'extérieur, on veut savoir si ça n'aurait pas été plus économique de le faire en contrat public habituel, si on ne serait pas mieux d'être les bailleurs de fonds, nous, l'État, a demandé le critique adéquiste en matière de Finances, Gilles Taillon. Est-ce qu'il y a vraiment un avantage économique? Si c'était fait par des gens d'ici, les profits resteraient ici. »

M. Taillon concède toutefois de nombreux avantages aux PPP qui, selon lui, assurent qu'il n'y aura pas de dépassements de coûts et que l'infrastructure sera bien entretenue. Le financement étranger ne lui pose pas non plus de problème, vu la difficulté d'amasser suffisamment de capital pour de si gros projets. L'ADQ veut aussi savoir quelles seront les retombées économiques pour les entreprises québécoises qui participeront au projet, estimant qu'elles devraient être maximisées.

La ministre Jérôme-Forget a assuré hier que « les gens qui vont construire la 25, ce sont des Québécois, ce sont des travailleurs d'ici ». Elle a par ailleurs affirmé maintenir certaines informations confidentielles dans le contrat en question pour protéger les renseignements personnels en vertu de la loi d'accès à l'information.

La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a pour sa part accusé le gouvernement « d'investir dans les autoroutes pour envoyer de l'argent en Australie ». Opposé au financement en PPP pour ce type de projet, le porte-parole péquiste sur les affaires touchant le Conseil du Trésor, Sylvain Simard, a dénoncé le refus de la ministre de dévoiler quelle sera la marge de profit accordée au promoteur privé.

« Au moment où on nous parle d'achat local, d'exode des cerveaux, de perte d'emplois dans le secteur manufacturier, la présidente du Conseil du Trésor n'a rien de mieux à faire que d'envoyer notre argent, nos emplois, notre expertise en Australie », a conclu le député de Richelieu.



Quel pourcentage de gens vivant en union libre ne sont pas protégés en cas de séparation?

Voyez les résultats d'une grande enquête sur l'union libre, dans un magazine spécial encarté dans votre quotidien du 24 novembre prochain.

1-800-NOTAIRE
LIGNE INFO-JURIDIQUE

3521243A

Pourquoi faire de la route, attendre, payer, passer aux douanes, magasiner, attendre, payer et reprendre la route?

Passez à votre magasin Sears ou visitez sears.ca

DOLLAR PLUS FORT. MEILLEURS PRIX. Sears

3523459A

NE114G807 © 2007. Sears Canada Inc.

Hausse de taxes à Longueuil

ÉRIC CLÉMENT

La Commission du budget, des finances et de l'administration de l'agglomération de Longueuil n'est pas parvenue à clore ses travaux, hier, par une bonne nouvelle pour ses contribuables: ils devront encaisser une hausse moyenne de leur taxe d'agglomération de 1,25 % l'an prochain. Et cela, sans compter la taxe municipale de chacune des villes, qui ne sera connue qu'en décembre.

Pour les contribuables de Longueuil, l'effort fiscal pour l'agglomération en 2008 correspondra à une augmentation de 1,29 % par rapport à cette année. C'est mieux qu'à Saint-Lambert (+1,7 %), Brossard (1,90 %) et Saint-Bruno-de-Montarville (+2,19 %), mais moins bien qu'à Boucherville, où il y aura une baisse de la taxe d'agglomération de 0,25 %.

Le président de la Commission, le conseiller du district 5 du Vieux-Longueuil, Robert Charland, estime que la situation s'est tout de même améliorée par rapport à l'an dernier.

La Ville de Longueuil adoptera son budget le 11 décembre. M. Charland prévoit que le compte de taxes municipales des Longueuillois augmentera également, mais il ne sait pas encore de combien exactement.

« Ce devrait être entre 1,29 % et 3,5 % d'augmentation, ce qui sera mieux que l'an passé avec 9,2 %, dit-il. On essaie de viser l'augmentation du coût de la vie parce qu'on a déjà des pressions avec les coûts de contrats qui augmentent et les hausses des salaires. »

Hausse des dépenses

La Commission a recommandé d'adopter un budget de l'ordre de 255,8 millions, soit environ 7 millions de plus que pour l'année 2007. Cette hausse est en partie attribuable, selon M. Charland, à l'augmentation de la richesse foncière de l'agglomération de Longueuil. « Il y a une augmentation de 2 % correspondant à de nouvelles taxations foncières, dit-il. Mais cette augmentation n'arrive pas à combler les hausses de nos dépenses, ce qui fait qu'on n'est plus capables de geler les taxes comme on l'a fait pendant 11 ans. »

Le budget du Réseau de transport de l'agglomération de Longueuil (RTL), qui desservira bientôt Saint-Bruno, passera de 55,3 millions à 57,5 millions.

En vertu de la loi 6 adoptée récemment par Québec, les contribuables des cinq villes de l'agglomération de Longueuil ne recevront plus de comptes de taxes de l'agglomération, mais un seul compte de taxes émis par leur municipalité.

PROJET AU PARC RENÉ-MASSON

Des opposants en appellent à la ministre

Plusieurs organismes, dont le Conseil régional de l'environnement de Montréal, ainsi que les conseillers de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Suzanne Décarie et André Bélisle, demandent à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, de refuser à l'arrondissement tout certificat d'autorisation du projet de construction de ses bureaux et de la Maison de la culture au parc René-Masson, tant qu'il n'aura pas réalisé une étude de localisation du projet démontrant qu'il n'y a aucun autre endroit pour le construire.

Une directive du Ministère sur les demandes de certificat d'autorisation des projets dans des milieux humides stipule que l'on doit notamment tenir compte du fait qu'il n'existe « aucune solution de rechange raisonnable pour réaliser le projet ou pour le choix du site ». Selon les demandeurs, près de 300 hectares sont constructibles dans l'arrondissement et la Ville possède des terrains développables qui ne sont pas des milieux naturels.

Éric Clément

MEURTRE DE JULIE CROTEAU

Battue et enfermée vivante dans le coffre de sa voiture

KARINE BLANCHARD
LA VOIX DE L'EST

SAINT-HYACINTHE — Julie Croteau était vivante lorsqu'on l'a déposée dans le coffre arrière de sa voiture.

Cette étonnante révélation a été faite à Ghislain Dion, son présumé meurtrier, lors de son interrogatoire par le sergent-détective Patrice Abel.

« Il y avait du sang sur les deux ailes puis sur le capot (...). Quand elle a été mise dans la valise de ce char-là, elle était debout. Il y avait des traces de mains au-dessus, plein de sang sur le capot et il y avait des cheveux pris (...) Elle a bougé dans ce char-là. Ça m'a fait mal au cœur », a raconté le sergent-détective.

« Tu n'es pas le seul », lui a répondu Dion.

Un peu plus tard lors de l'interrogatoire, dont la diffusion de l'enregistrement vidéo s'est poursuivie au procès hier, il ajoute que sa conjointe n'aimait pas être dans le noir. « Elle doit s'être débattue, certain », dit-il.

Patrice Abel lui fait aussi savoir que la victime « a souffert le martyre dans ce char-là ».

Le sergent-détective indique à Dion que l'extérieur du véhicule de sa conjointe, retrouvé le 27 octobre 2005, a été nettoyé, tout comme l'habitacle. Il lui apprend aussi que des traces de sang appartenant à Julie Croteau ont été découvertes sur l'interrupteur de leur chambre et sur le plancher du garage. Une goutte de sang a également été retrouvée sur une barre de fer dans le garage. Lorsque Patrice Abel lui demande d'expliquer comment ces traces ont pu se retrouver dans la maison, Ghislain Dion répond: « Je le sais pas. »

Dion assure que sa conjointe serait morte après avoir quitté le domicile conjugal, le 25 octobre au matin. Il suggère qu'elle s'est peut-être arrêtée au bord de la route pour aider quelqu'un de sa connaissance. Toujours selon lui, le meurtrier pourrait avoir agi avec l'aide d'un complice, ce qui expliquerait la rapidité avec laquelle le véhicule a été garé dans le stationnement d'un centre commercial de Saint-Hyacinthe après le crime.

« Des regrets? » lui demande le sergent-détective Abel.

« Ça, les regrets, c'est elle », rétorque Dion. « Elle n'aurait pas dû croiser ça », ajoute-t-il, faisant allusion aux personnes que sa conjointe aurait aidées sur la route.

Malgré ces troublantes révélations, l'accusé a toujours répondu calmement aux questions du sergent-détective lors de l'interrogatoire mené le 15 mars 2006. D'après ce qu'on a pu voir en cour jusqu'à maintenant, il n'a jamais semblé nerveux. Le visionnement de l'interrogatoire se poursuit ce matin.

Engagé...

FÉLICITATIONS À M. GILLES PROULX POUR SON DÉVOUEMENT EXCEPTIONNEL À LA LANGUE FRANÇAISE.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie lui a décerné l'insigne de l'Ordre de la Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, pour sa très grande contribution à servir les idéaux de la Francophonie.



98,5 fm Le FM parlé de Montréal

Une station de radio CORUS QUÉBEC

3523545A

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-06-000375-069

COUR SUPÉRIEURE
(Recours collectifs)

OPTION CONSOMMATEURS
REQUÉRANTE
-et-
DANY BROUSSEAU
JOHANNE GAGNÉ
PERSONNES DÉSIGNÉES
c.
CITIBANQUE CANADA
BANQUE MBNA CANADA
BANQUE ROYALE DU CANADA
INTIMÉES

Avis d'exercice d'un recours collectif
(Avis abrégé)

1. **PRENEZ AVIS** que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 25 octobre 2007 par jugement de l'Honorable Juge Clément Gascon de la Cour Supérieure qui a attribué à OPTION CONSOMMATEURS le statut de représentante et à Dany Brousseau et Johanne Gagné le statut de *personnes désignées* pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe décrit ci-après, à savoir :

> « Toutes les personnes physiques qui sont parties à un contrat de crédit variable conclu au Québec avec les Intimées, *Citibanque Canada, Banque MBNA Canada et Banque Royale du Canada*, pour une fin autre que celle de l'exploitation d'un commerce et qui ont payé aux Intimées, depuis le 2 août 2000, des frais de crédit sans se voir accorder le délai de grâce d'au moins 21 jours prévu à la *Loi sur la protection du consommateur* pour qu'elles acquittent leurs obligations mensuelles »

Il s'agit d'un recours collectif en remboursement de frais et en dommages exemplaires qui sera exercé dans le district de Montréal.

2. **Résumé du recours collectif**

2.1 Les Intimées, Citibanque Canada, la Banque MBNA Canada et la Banque Royale du Canada, appliquent toutes une méthode de calcul des sommes réclamées à titre d'intérêt suivant laquelle les consommateurs, titulaires de cartes de crédit émises par les Intimées, sont privés d'un « délai de grâce » lorsqu'ils ont omis de payer intégralement et à la date d'échéance les soldes apparaissant à leur état de comptes du mois courant et du mois précédent.

2.2 Option consommateurs prétend que l'application de cette méthode de calcul est contraire aux dispositions impératives de la *Loi sur la protection du consommateur* portant sur le « délai de grâce » de 21 jours pendant lequel le consommateur peut acquitter son obligation sans être tenu de payer des intérêts.

2.3 Par le recours collectif qu'elle exerce, Option consommateurs demande que les Intimées soient condamnées à payer à l'égard de chacun de leur clients qui sont membres du groupe :

a) Tous les frais de crédit illégalement exigés d'eux en raison de la mise en application de la méthode susdite de calcul des sommes réclamées à titre d'intérêt;

b) Le paiement d'une somme de 200,00$ à titre de dommages exemplaires;

c) Les intérêts et l'indemnité additionnelle prévue par le *Code civil du Québec*.

3. **Que faire pour être membre du groupe?**

3.1 **Si vous désirez être inclus dans le recours collectif, vous n'avez rien à faire.** En effet, sauf permission spéciale, tout membre faisant partie du groupe sera lié par le jugement à intervenir sur le recours collectif à moins qu'il ne s'exclue.

3.2 **Si vous désirez vous exclure du recours collectif, vous devez aviser le Greffier de la Cour Supérieure** du district de Montréal par courrier recommandé ou certifié, au 1, rue Notre-Dame Est, bureau 1.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6 transmis au plus tard le **27 décembre 2007** en indiquant que vous êtes membre du groupe dans le recours collectif portant le numéro de dossier 500-06-000375-069 et que vous désirez vous exclure du recours collectif.

3.3 Cela dit, tout membre du groupe qui a déjà intenté une action individuelle dont disposerait le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe à moins qu'il ne se désiste de son action individuelle au plus tard le **27 décembre 2007**.

4. **Aucune condamnation aux dépens**

Un membre du groupe, autre que le représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif. En d'autres mots, les Intimées ne peuvent vous réclamer quoique ce soit du simple fait que vous soyez membre du groupe.

5. **Informations additionnelles**

5.1 Les membres du groupe sont invités, sans y être tenus, à communiquer leurs nom, adresse et numéro de téléphone à OPTION CONSOMMATEURS ou aux Procureurs du groupe aux adresses indiquées ci-dessous. Vu le nombre de personnes impliquées, s'il vous plaît privilégiez le contact par Internet, courriel ou par fax. N'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse éventuel. Nous vous recommandons évidemment de conserver vos états de comptes avec votre institution financière respective.

Le présent avis ne constitue qu'un résumé de l'Avis aux membres. Les membres qui désirent consulter le texte complet de l'Avis peuvent le faire en visitant le site Web d'OPTION CONSOMMATEURS à : info@option-consommateurs.org

MONTRÉAL, LE 23 NOVEMBRE 2007

LES PROCUREURS DU GROUPE	*LA REQUÉRANTE*
SYLVESTRE FAFARD PAINCHAUD 740, avenue Atwater Montréal (Québec) H4C 2G9 Télécopieur : 514 937-6529 Courriel : s.bond@sfpavocats.ca	OPTION CONSOMMATEURS 2120, rue Sherbrooke Est, bureau 604 Montréal (Québec) H2K 1C3 téléphone: (514) 598-7288 numéro sans frais : 1 888 412-1313 télécopieur : (514) 598-8511 courriel: info@option-consommateurs.org

La publication de cet avis a été ordonnée par le Tribunal

3523160

ACTUALITÉS

Survol des grandes pentes de ski

Contrairement à l'an dernier, les skieurs ont déjà commencé à pratiquer leur sport préféré, compte tenu des chutes de neige qui, selon les régions, tapissent le sol d'une façon plus ou moins importante. En outre, dame Nature abaisse les températures suffisamment pour que les propriétaires des stations de ski soient en mesure d'utiliser leurs canons à neige. Voici un survol des grands centres de ski des Laurentides et de l'Estrie:

MONT-TREMBLANT
819-681-8000
- Sept pistes ouvertes sur 94, de 8h30 à 15h30
- Les canons à neige sont en service depuis deux semaines
- Si la tendance se maintient, on devrait ouvrir toutes les pistes aux Fêtes ou tôt en janvier
- Les prix sont variables: 75$ par jour et 57$ l'après-midi
  20$ pour les piétons
  1269$ pour une passe annuelle de 7 jours
- Fermeture des pistes: une semaine après Pâques

SAINT-SAUVEUR
514-871-0101
450-227-4671
- Deux pistes sur 38 (incluant le Mont Avila) ouvertes depuis le 9 novembre
- Heures d'ouverture variables:
  de 9h à 22h30 du lundi au vendredi
  de 8h30 à 22h30 le samedi
  de 8h30 à 22h00 le dimanche
- Les canons à neige ont permis d'amasser des réserves
- Les prix sont sujets à changement:
  35$ au lieu de 46$ par jour;
  abonnement annuel: 179$ le soir;
  289$ pour les 6 à 25 ans;
  abonnement de saison régulière:
  679$ 7 jours, 7 soirs, 7 stations

MONT BLANC
1-800-567-6715
1-819-688-2444
- Aucune des 40 pistes n'est ouverte; la décision sera bientôt prise
- Heures d'ouverture: de 8h30 à 16h
- Les canons à neige sont fonctionnels
- Le prix, incluant les taxes:
  35$ du lundi au vendredi
  42$ le week-end
  579$ pour l'abonnement de saison

MONT ORFORD
1-866-673-6731
819-843-6548
- Aucune des 54 pistes n'est ouverte sur les trois montagnes
- Les canons à neige sont au repos pour 24h en raison d'un temps doux
- le prix: 45$ plus taxes par jour;
  785$ pour l'abonnement de saison

OWL'S HEAD
1-800-363-3342
- Ouverture de quelques-unes des 44 pistes le 1er décembre
- Heures: de 8h30 à 16h; rien en soirée
- Les canons sont prêts à cracher la neige
- Le prix: 39$ par jour
  15$ les mardis et mercredis
  172$ plus taxes pour l'abonnement de saison (lundi à vendredi)
  685$ plus taxes pour l'abonnement de sept jours

BROMONT
1-866-276-6668
450-534-2200
- Une piste ouverte sur 129 et une autre le sera aujourd'hui
- ouvert de 8h30 à 22h
- 60 pistes seront disponibles plus tard entre 15h et 22h
- Les canons à neige seront en action ce week-end
- Le prix: 50$ plus taxes pour huit heures
  42,12$ pour quatre heures
  39,49$ pour trois heures
  À moitié prix au Mont Soleil pour débutants
  375$ plus taxes pour l'abonnement de saison
  87,77$ pour la soirée après 17h

SAINT-BRUNO
450-653-3441
- Deux pistes sur 15 ouvertes depuis hier
- Grille horaire:
  de 8h30 à 22h du lundi au jeudi
  de 8h30 à 23h les vendredis et samedis
  de 8h30 à 22h le dimanche
  Les canons à neige sont en action la nuit
- Le prix: 21$ (taxes incluses) pour la soirée
  abonnement de saison: 395$ plus taxes en tout temps
  89$ plus taxes du lundi au vendredi jusqu'au 3 décembre

—Pierre Bellemare



PHOTO ANDRÉ PICHETTE LA PRESSE ©

La station de ski Mont Saint-Bruno profite de la chute de neige pour ouvrir sa saison aujourd'hui à 16h.

La neige réjouit l'industrie du ski

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Nous sommes aux anges! C'est la meilleure campagne publicitaire que nous pouvons avoir. L'an passé, il avait fallu attendre après Noël pour avoir la première bordée. Cette neige agrémente le décor. Il faut toucher du bois pour que ça dure. »

Ces commentaires ont été prononcés au plus fort de la tempête d'hier par Claude Péloquin, président-directeur général de l'Association des stations de ski du Québec. Les différents gestionnaires de stations de ski, de même que les propriétaires de magasins d'articles de sports d'hiver, auraient également pu tenir des propos semblables à la suite des précipitations des dernières heures.

Cette neige s'ajoute à celle fabriquée artificiellement depuis près de deux semaines. « Les dernières nuits ont été froides, poursuit M. Péloquin, ce qui a permis de faire démarrer les canons à neige. Et ce qui permet d'être optimiste est le fait que la météo ne prévoit pas de temps doux la nuit. »

Le fait que plusieurs régions de l'est du Québec ont déjà fait face à des tempêtes de neige – et que les médias en parlent – est excellent pour l'industrie du ski dans l'ensemble de la province. À la fin de la saison 2006-2007, plusieurs gestionnaires étaient inquiets, mais la situation depuis le début du mois a créé un engouement.

« Ça fait au moins cinq ans que je n'ai pas vu ça à cette période de l'année. Ça crée une ambiance hivernale et c'est bon pour tous les sports d'hiver et les exploitants de différents commerces », a confirmé Louis Dufour, président-directeur général des stations de ski Mont Saint-Sauveur International.

En temps normal, les météorologues signalent trois précipitations de neige plus ou moins importantes au cours du mois de novembre; or, novembre 2007 en compte déjà six.

Les dernières heures n'ont cependant pas amené de fortes précipitations dans toutes les régions. Les Laurentides ont reçu environ 15 cm, alors qu'il est tombé entre 15 et 25 cm à Québec et dans Charlevoix. Il y a eu de la pluie et du grésil en Estrie.

Fini la neige

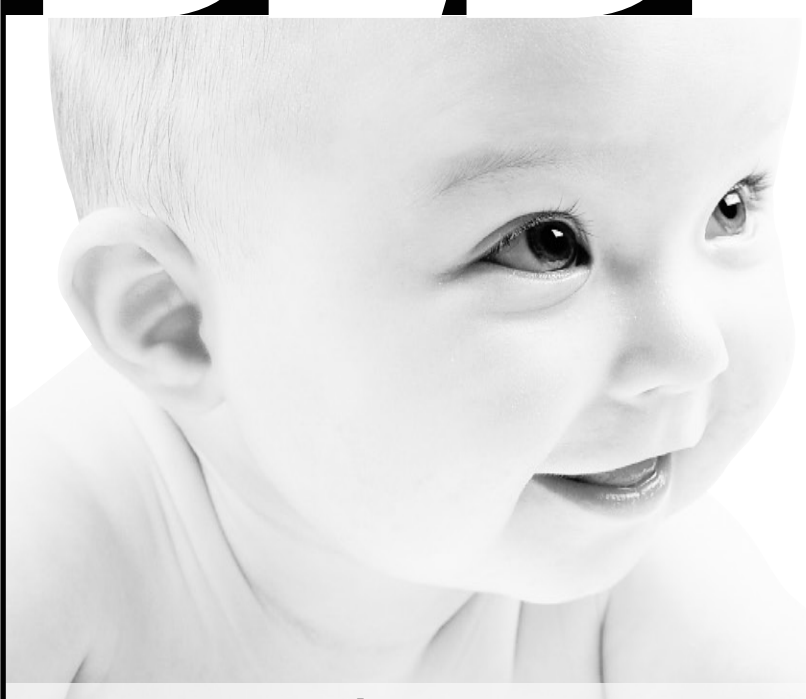
Selon René Héroux, d'Environnement Canada, il ne devrait pas neiger au cours des prochains jours. Le mercure devrait dépasser les normales lundi, mais la température se maintiendra sous le point de congélation la nuit. Il a souligné que plusieurs régions étaient néanmoins en avance sur 2006-2007, où la première véritable tempête était survenue seulement en janvier.

Même si cette bordée ne hâtera pas l'ouverture de la saison dans plusieurs stations, elle en donne un avant-goût. Il est déjà possible de skier dans quelques centres, dont Bromont, Saint-Bruno, Sainte-Anne, Tremblant et Saint-Sauveur. Selon Claude Péloquin, une dizaine d'autres devraient être en activité pour le week-end.

Du côté des magasins d'articles de sports, Daniel l'Écuyer, gérant des boutiques Oberson de Laval et de Brossard, indique que les ventes augmentent depuis trois semaine, après des mois de septembre et octobre tranquilles.

« La neige tombée dans l'Est et un peu ici depuis novembre nous a beaucoup aidés, et avec cette tempête, ça va être encore mieux. Cette neige vaut toute la publicité que nous faisons, et c'est gratuit. L'an passé, il avait fallu attendre la fin de décembre avant d'avoir une véritable tempête. La crainte d'avoir un hiver comme celui de l'an passé est encore présente chez les skieurs qui ne possèdent pas d'abonnement de saison, ce qui a eu pour effet de retarder leur achat. Avec cette neige, ils vont maintenant sans doute acheter », a ajouté M. l'Écuyer.

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 2007 LA PRESSE



Le samedi 29 décembre prochain, *La Presse* regroupera dans un cahier spécial, les photos des enfants nés au cours de l'année 2007.

en collaboration avec : mamanpourlavie.com portail vivant au service des parents

Présentez-nous votre bébé dans ce cahier spécial et sur *mamanpourlavie.com* en réservant dès maintenant votre espace pour seulement **45$*** (taxes en sus).



Vous recevrez automatiquement un livre de la série *Léon* et un de la série *Puce*

(les livres seront sélectionnés au hasard)

FAITES PARAÎTRE LA PHOTO DE VOTRE BÉBÉ À LA UNE DU CAHIER!
Douze (12) bébés se partageront l'honneur d'être en couverture du cahier spécial.
Inscription au coût de 215$** (taxes en sus) ATTENTION: PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!

Hâtez-vous !
La date limite est le 7 décembre

Faites parvenir la photo de bébé et vos coordonnées complètes à : bebes@lapresse.ca ou remplissez ce coupon et retournez-le à l'adresse suivante, avec la photo qui ne doit pas excéder 5 po sur 7 po et qui ne sera pas retournée : La Presse, petites annonces, Les bébés de l'année 2007, C.P. 11053, succ. Centre-ville, Montréal, Québec H3C 4Y9

Le coupon est également disponible sur *mamanpourlavie.com*

Nom : Prénom :
Adresse : App. :
Ville : Code postal :
Tél. (dom.) : Tél. (trav.) : Courriel :
Prénom et nom du bébé : Fille ☐ Garçon ☐ Date de naissance :
Prénoms et noms des parents :
La photo de bébé dans *La Presse* et sur mamanpourlavie.com : 51,28 $* (taxes incluses) Bébé à la une : 244,99 $** (taxes incluses)
☐ Ci-joint un chèque ou mandat-poste à l'ordre de La Presse ltée
ou paiement par carte de crédit : ☐ Visa ☐ MasterCard No de la carte de crédit : Date d'expiration : ___/___
Signature :

☐ Cochez si vous ne désirez pas recevoir d'offres promotionnelles.

☐ Je désire participer au concours spécial *mamanpourlavie.com* de janvier 2008
Tous les détails sur le site.

De plus, courez la chance de gagner l'un des **10 chèques-cadeaux** d'une valeur de **500$** CheeZZ!! photo

ou l'un des **10 chèques-cadeaux** d'une valeur de **250$** La mère poule

Règlements du concours disponibles à *La Presse* et sur *mamanpourlavie.com*

3518125A 3518128

Un automobiliste de 18 ans perd la vie dans un face-à-face

Journée d'enfer sur les routes du Québec

MARTIN CROTEAU

C'était aussi inévitable que la neige en hiver. Avec la première tempête de la saison froide, hier, les automobilistes ont vécu une journée d'enfer sur les routes du Québec.

Un conducteur de 18 ans est mort en fin d'après-midi à Havelock, en Montérégie. « C'est un face-à-face avec une déneigeuse », a résumé le porte-parole de la Sûreté du Québec, Richard Gagné.

Le jeune homme, originaire de Godmanchester, non loin de Huntington, circulait sur la route 202 au moment de la tragédie. Selon les policiers, un excès de témérité et la chaussée glissante sont à l'origine de la collision.

C'est toutefois le seul accident majeur recensé dans la province, balayée par une tempête qui a laissé jusqu'à 30 cm de neige dans certaines régions.

À Montréal, où les météorologues prévoyaient une accumulation de 15 cm, les flocons se sont transformés en grésil en fin de matinée. Les rues se sont couvertes d'une *sloche* glissante.

« On en a déjà vu des pires », s'est néanmoins réjoui le porte-parole de Transports Québec, Yves Kirouac.

Les principales artères de la métropole étaient toutes dégagées en après-midi, permettant aux travailleurs de rentrer chez eux sans embouteillage majeur. « Mais on attend encore de la neige en soirée, alors ce n'est pas fini ! » a prévenu Yves Kirouac.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) n'a signalé aucune collision importante sur son territoire.

« C'est sûr qu'il y a des accidents qui ont été répertoriés dans la ville, il y en a tous les jours, a indiqué le porte-parole du SPVM, Philippe Collins. Mais on ne nous a signalé aucun accident majeur aujourd'hui. »

De son côté, la SQ a répertorié une cinquantaine de sorties de route dans la grande région de la métropole. Personne n'a été sérieusement blessé. « Somme toute, considérant les variations de températures qu'on a vues aujourd'hui, la journée à été très tranquille », a constaté la porte-parole Ann Mathieu.

Les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ont cependant été moins chanceuses. La neige et la glace se sont accumulées pendant plusieurs heures sur les autoroutes 20, 40 et 73, ainsi que sur la route 175. Même scénario sur l'autoroute 15, dans les Laurentides. En Outaouais, la circulation a été ralentie toute la matinée à cause de la visibilité réduite, parfois nulle.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Alors que les automobilistes ont vécu une journée d'enfer sur les routes, Owen et Chou se sont amusés à jouer dans la neige au parc La Fontaine.

Enquête sur la police de Québec

La police de Montréal a lancé une enquête criminelle sur de présumées activités d'initiation à la police de Québec qui se seraient déroulées au cours des derniers mois. Un porte-parole de la police de Montréal, Ian Lafrenière, a déclaré qu'il s'agissait d'une enquête interne et qu'aucun civil n'avait été impliqué dans les incidents. – La Presse Canadienne

PRÉCISION

Dans notre article intitulé Du Wi-Fi jusque dans les parcs, publié jeudi, nous affirmions par erreur que les 400 points d'accès créés par Paris ont coûté 2 milliards d'euros à la municipalité. Il aurait plutôt fallu lire 2 millions d'euros. Nos excuses.

AVIS PUBLIC

Montréal

Assemblées publiques

Étude des prévisions budgétaires 2008, du programme triennal d'immobilisations 2008-2010 et des budgets des sociétés paramunicipales par les Commissions des finances (municipale et d'agglomération) et la Commission de la sécurité publique

Vendredi 30 novembre

9 h Présentation du budget général de fonctionnement et du PTI (volet ville et agglomération)

14 h Commission des finances (municipale)
- Présentation de la Direction générale
- Présentation de l'Ombudsman de Montréal
- Présentation de l'Office de consultation publique de Montréal

Lundi 3 décembre

9 h Commission des finances (municipale)
- Présentation du Service des finances

13 h Commission des finances (municipale)
- Présentation du Service du capital humain
- Présentation du Service des communications et des relations avec les citoyens
- Présentation de la Commission de la fonction publique

Mardi 4 décembre

9 h Commission des finances (municipale) et conjointement commission des finances (d'agglomération)
- Présentation du Service des affaires corporatives
- Présentation du Conseil interculturel de Montréal
- Présentation du Conseil jeunesse de Montréal
- Présentation du Conseil des Montréalaises

14 h Commission des finances (municipale) et conjointement commission des finances (d'agglomération)
- Présentation du Service des infrastructures, transport et environnement
- Présentation de la Commission des services électriques

Mercredi 5 décembre

14 h Commission des finances (municipale) et conjointement commission des finances (d'agglomération)
- Présentation du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
- Présentation de la Corporation Anjou 80
- Présentation de la Société d'habitation et de développement de Montréal
- Présentation du Conseil du patrimoine de Montréal
- Présentation de La Corporation des Habitations Jeanne-Mance
- Présentation de l'Office municipal d'habitation de Montréal

19 h Commission des finances (municipale) et conjointement commission des finances (d'agglomération)
- Présentation du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
- Présentation de la Société de gestion Marie-Victorin
- Présentation du Conseil des arts de Montréal
- Présentation du Musée de la Pointe-à-Callière
- Présentation de la Société du parc Jean-Drapeau

Jeudi 6 décembre

9 h Commission de la sécurité publique
- Présentation du Service de police de la Ville de Montréal

14 h Commission de la sécurité publique
- Présentation du Service de sécurité incendie de Montréal

19 h Commission des finances (d'agglomération)
- Présentation de la Société de transport de Montréal

Lundi 10 décembre

9 h Commission des finances (municipale)
- Délibérations finales et adoption des recommandations de la commission des finances (municipale)

11 h 30 Commission des finances (d'agglomération)
- Délibérations finales et adoption des recommandations de la commission des finances (d'agglomération)

13 h 30 Commission de la sécurité publique
- Délibérations finales et adoption des recommandations de la commission de la sécurité publique

15 h 30 Commission des finances (d'agglomération)
Société de transport de Montréal
- Délibérations finales et adoption des recommandations de la commission des finances (d'agglomération)

ENDROIT Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est

TRANSPORT EN COMMUN

Métro Champ-de-Mars www.stm.info

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition grâce à la fréquence MF 100,3 syntonisée sur votre baladeur.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire 15 minutes avant le début de l'assemblée.

Renseignements : Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
514-872 -3770
514-872-9964 (fax)
commissions@ville.montreal.qc.ca

3524090



Utilisez votre Carte Holt Renfrew d'American Express ou votre Carte de Platine Holt Renfrew d'American Express[MD] afin d'accumuler des primes et de bénéficier d'avantages épatants. Pour obtenir votre Carte dès aujourd'hui, composez le 1 800 268-2639 ou adressez-vous à un conseiller à la vente pour obtenir de plus amples détails. * Sauf les produits de beauté, les fragrances, Tiffany, Chanel, les services et certains rayons. Aucun rajustement de prix sur les achats antérieurs. Sous réserve de certaines restrictions. Adressez-vous à un conseiller à la vente pour connaître tous les détails. Cette offre est valide à tous les magasins à l'exception du Centre Last Call. [MD] Utilisée par la Banque Amex du Canada en vertu d'une licence accordée par American Express.

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

Le Pakistan suspendu du Commonwealth

JOONEED KHAN

Le Commonwealth, organisation anglophone regroupant 53 pays réunie en sommet à Kampala, a suspendu hier le Pakistan tant qu'il n'aura pas levé l'état d'urgence, libéré les détenus politiques et créé les conditions propices à des élections libres et équitables.

La décision, soutenue par le Canada, a été annoncée dans la capitale ougandaise par Don McKinnon, secrétaire général du Commonwealth, au nom du Groupe ministériel d'action de l'organisation (CMAG).

Le 12 novembre, celui-ci avait adressé un ultimatum à Islamabad lui donnant 10 jours pour se conformer à ses demandes.

M. McKinnon avait alors dit que « le Pakistan a violé les valeurs de base du Commonwealth », car « il a suspendu la Constitution, aboli l'autonomie du judiciaire, arrêté des opposants, des avocats, des journalistes, des militants de droits civils et limité la liberté de presse ».

La décision est tombée peu après que la Cour suprême, reconstituée sous l'état d'urgence par le président Pervez Musharraf, eut ouvert la voie à la validation de sa réélection en rejetant les derniers recours contre le scrutin indirect tenu le 6 octobre en pleine crise nationale.



PHOTO ASIM TANVEER, REUTERS

Un homme portant des chaînes manifeste à Multan contre les restrictions imposées aux médias pakistanais dans le cadre de l'état d'urgence décrété le 3 novembre par le président Pervez Musharraf.

Gestes cosmétiques

L'entourage du général Musharraf, dont le gouvernement intérimaire installé le week-end dernier a multiplié annonces et gestes pour affirmer que « le pays retourne à la normale », a estimé que le Commonwealth « ne devrait pas agir avec précipitation ».

« Le président va prêter serment et abandonner l'uniforme », a assuré Malik Qayyum, le ministre de la Justice. « Le pays revient à la normale », a affirmé Mohamadmian Somroo, le premier ministre intérimaire.

Le régime a libéré des milliers de détenus, dont l'opposant Imran Khan, ancienne star du cricket, et allégé les restrictions sur les médias indépendants. Mais les médias restent sous surveillance, dont Geo TV, interdit jusqu'à Dubaï. Les réunions ont aussi été interdites hier jusque dans les campus universitaires, et le général Musharraf a amendé la Constitution par décret pour légaliser l'état d'urgence proclamé le 3 novembre.

Louise Arbour prend position

Louise Arbour, haut-commissaire de l'ONU pour les droits humains, a formulé hier sa propre exigence: Musharraf doit libérer et réintégrer à leurs postes tous les juges détenus et limogés sous l'état d'urgence, a-t-elle déclaré à Dublin.

Les juges de la Cour suprême limogés par Musharraf pour avoir refusé d'avaliser l'état d'urgence restent détenus ou assignés à résidence.

Le Canada fait partie du CMAG, qui a adressé l'ultimatum au Pakistan le 12 novembre. En arrivant hier à Kampala pour le sommet, Sandra Buckler, porte-parole du premier ministre Stephen Harper, a confirmé que celui-ci « a envoyé comme message l'expulsion du Pakistan du Commonwealth ».

Le président américain George W. Bush réitérait toutefois son appui à Musharraf, affirmant hier au réseau ABC qu'il « a beaucoup fait pour la démocratie » et qu'il « va bientôt organiser des élections ».

Les partis de l'opposition parlent de boycotter les élections dans les conditions actuelles, et Mme Arbour a estimé que le Pakistan « aura une démocratie viciée tant que les juges n'auront pas été réintégrés à leurs postes, en toute indépendance ».

PETITE HISTOIRE DES SUSPENSIONS

- La suspension d'un pays du Commonwealth signifie pour celui-ci l'interdiction de participer aux réunions et activités de l'organisation, ainsi qu'à ses programmes d'aide.
- La mesure est symbolique, mais efficace. Elle a fait ses preuves contre l'Afrique du Sud, expulsée en 1961 comme République. La vraie raison était l'opposition des pays membres, dont le Canada, à l'apartheid.
- L'Afrique du Sud a été réadmise en 1994, après l'abandon de l'apartheid et l'avènement au pouvoir de la majorité noire.
- Le Pakistan lui-même s'est retiré en 1972 pour protester contre l'entrée du Bangladesh, sa province orientale sécessionniste.
- Il est revenu en 1989, mais a été suspendu en 1999 après le coup d'État du général Pervez Musharraf. Il a été réadmis en 2004 sur la promesse de Musharraf, président, de quitter la tête des forces armées, promesse qu'il n'a toujours pas tenue.
- Avec cette nouvelle suspension, le Pakistan rejoindra le Zimbabwe, suspendu en 2002 pour des élections jugées illégitimes, et Fidji, suspendu l'an dernier à la suite d'un coup d'État. Fidji a déjà été suspendu de 1987 à 1997, et de 2000 à 2001, pour cause de coup d'État.

– Jooneed Khan

France Le retour complet à la normale dans les trains et le métro prévu lundi

Victoire en demi-teintes pour Sarkozy

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Il reste quelques îlots de résistance dans les chemins de fer, et un peu plus à la RATP (le métro parisien). Mais, en gros, la grève dans les transports publics en France est terminée. En immense majorité, les assemblées de grévistes ont voté pour la reprise du travail. La grève est « suspendue », maintenant que les négociations ont repris sur l'étalement de la réforme des régimes spéciaux de retraite.

Reste le temps nécessaire pour remettre la machine en marche: les usagers ne retrouveront donc le service normal que lundi, après une douzaine de jours de « galère ». Les salariés de la région parisienne auront été particulièrement touchés: ils ont dû passer deux ou trois heures matin et soir dans des embouteillages monstres ou sur des quais de gare surpeuplés, à attendre des trains fantômes et des wagons bondés.

Cette reprise du travail est liée aux négociations tripartites (syndicats-entreprises-gouvernement) qui ont débuté mercredi et qui doivent aboutir au plus tard le 18 décembre dans le premier cas, le 13 dans le second. En cas d'échec ou d'impasse, on ne peut totalement exclure une reprise du mouvement, car des syndicats ont à tout hasard déposé de nouveaux préavis de grève pour le 20 décembre – juste avant les grands départs pour les vacances de fin d'année.



PHOTO MYCHELE DANIAU. AGENCE FRANCE-PRESSE

Une immense majorité d'assemblées de grévistes ont voté pour la reprise du travail. Il faudra toutefois attendre jusqu'à lundi pour que les usagers des transports en commun retrouvent le service normal.

Pour Nicolas Sarkozy et le gouvernement, cette reprise du travail constitue une victoire en demi-teintes.

Une victoire indéniable, puisque presque tous les syndicats concernés ont accepté implicitement, en revenant à la table de négociation, le principe fondamental de la réforme des retraites, c'est-à-dire l'allongement à 40 ans de la durée de cotisation. Jusque-là, cheminots et salariés de la RATP pouvaient partir à 55 ans, parfois à 50 ans, avec une retraite à taux plein. Leurs régimes déficitaires étaient renfloués à hauteur de près de 5 milliards d'euros par le budget de l'État, une situation jugée intenable à la fois par l'opinion, le gouvernement de droite et l'opposition socialiste. En décembre 1995, le gouvernement Juppé avait sombré sur ce dossier et retiré sa réforme après un mois de grèves. Sur ce dossier explosif, Sarkozy jouait donc sa crédibilité et n'a pas perdu.

Ce n'est pas pour autant une victoire triomphale. Certes, le principe de l'alignement de ces régimes sur celui de la fonction publique est à peu près acquis. Mais on prévoit déjà que le gouvernement devra lâcher de grosses compensations financières, à la fois sur les salaires et sur le calcul même des retraites. Et qu'on trouvera des astuces pour le calcul des années de cotisation. Il faudra de longues années pour que le trou de cinq milliards soit comblé.

Autre bémol: même si tout se passe bien et que les négociations aboutissent en décembre, Nicolas Sarkozy n'aura pas réussi, en fin de compte, à éviter un conflit très dur – alors que cela aurait pu être possible si des concessions sur les salaires et l'étalement de la réforme avaient eu lieu avant le conflit. Grand magicien du verbe, Sarkozy semble avoir gagné son pari, mais sans faire de miracle.

L'élection d'un nouveau président divise les députés libanais

AGENCE FRANCE-PRESSE

BEYROUTH — La majorité parlementaire libanaise antisyrienne a appelé hier soir tous les députés à se rendre aujourd'hui au Parlement pour participer à la séance consacrée à l'élection d'un nouveau chef de l'État, à quelques heures de la fin du mandat du président sortant.

Les forces du 14 mars – coalition antisyrienne au pouvoir – « invitent tous les députés à participer demain à la séance (consacrée à) l'élection du président de la République », a affirmé le député Elie Aoun, lors d'une conférence de presse retransmise par la télévision libanaise LBC.

M. Aoun lisait un communiqué des forces du 14 mars, publié à l'issue d'une réunion de la majorité à l'hôtel Phoenicia, où sont réfugiés une quarantaine de députés antisyriens craignant pour leur vie.

La majorité a aussi indirectement réagi à une initiative de l'un des piliers de l'opposition soutenue par Damas et Téhéran, le chrétien Michel Aoun, qui a notamment proposé hier que son camp nomme un candidat intérimaire à la présidence, dont le mandat se terminerait après les législatives de 2009.

La majorité « refuse catégoriquement tout morcellement du mandat du président de la République, qui est de six ans selon l'article 49 de la Constitution, et considère qu'une proposition en ce sens est une atteinte directe au poste présidentiel », a affirmé le député Elie Aoun.

Le blocage reste total entre la majorité et l'opposition soutenue par Damas et Téhéran, profondément divisées sur le nom du successeur du président sortant Emile Lahoud.

En l'absence d'accord, la majorité, qui dispose de 68 députés sur 127, a averti qu'elle élirait le président à la majorité simple, alors que l'opposition exige un quorum des deux tiers.

L'opposition a également agité la menace d'un gouvernement parallèle, ce qui fait craindre que le pays ne plonge dans le chaos.

L'urgence alimentaire guette le Darfour

AGNÈS GRUDA

Lorsque la proportion d'enfants sous-alimentés dans un coin de la planète dépasse 15 %, les organismes alimentaires se mettent en mode d'alerte: c'est le seuil au-dessus duquel on entre dans une zone d'urgence alimentaire.

Ce seuil a été dépassé dans plusieurs régions du Darfour, où l'année 2008 risque d'être terriblement difficile, malgré le déploiement imminent d'une nouvelle force internationale.

Ce diagnostic est posé par le chef de mission pour Médecins sans frontières, Jean-Sébastien Matte, qui vient de réaliser sa troisième mission au Darfour. Et qui en est revenu plus inquiet que jamais.

« Les statistiques de malnutrition ont triplé », a raconté cette semaine ce logisticien originaire de Montréal qui était de passage au Québec cette semaine.

À l'origine de cette situation, il y a des raisons climatiques: la saison des pluies est arrivée plus tôt que prévu, ce qui a affecté les récoltes.

Mais l'exacerbation de la violence y est pour beaucoup dans les problèmes alimentaires dont souffrent de plus en plus de Darfouris, a pu constater M. Matte.



PHOTO STUART PRICE, AGENCE FRANCE-PRESSE

La malnutrition, qui touche de 15 à 30 % des enfants de moins de 5 ans du Darfour, risque de s'aggraver en 2008, selon Jean-Sébastien Matte, chef de mission pour Médecins sans frontières. Ci-dessus, un jeune réfugié joue avec une arme en plastique dans le camp Al-Salaam, dans le nord du Darfour.

De plus en plus confuse, la situation ne cesse de se dégrader sur le terrain, où l'ancienne fracture qui opposait rebelles du Darfour aux milices du gouvernement soudanais a cédé la place à des affrontements entre une multitude de groupes – attirés plus souvent qu'autrement par l'appât du gain.

De nombreuses routes du Darfour sont devenues impraticables en raison du simple banditisme, témoigne Jean-Sébastien Matte. Il devient plus difficile d'évacuer les malades, mais aussi d'acheminer l'aide alimentaire.

Plus que ça: les attaques sur les routes et les combats entre factions dans les camps de réfugiés font sans cesse grossir les rangs des déplacés. Au cours des derniers mois, ce sont quelque 60 000 personnes qui se sont retrouvées sur les routes.

Ces nouveaux déplacés arrivent dans des communautés qui, déjà, manquent de nourriture. Les gens partagent le peu qu'ils ont. Résultat: tout le monde a faim.

« Les taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans atteignent entre 15 et 30 %, la situation est accablante et risque de s'aggraver en 2008 », prévoit Jean-Sébastien Matte.

En janvier, quelque 26 000 soldats de l'ONU se joindront aux 7000 militaires de l'Union africaine déjà présents au Darfour. L'Europe doit aussi envoyer des soldats pour pacifier les camps de réfugiés. Mais ce déploiement a peu de chances de ramener la paix au Darfour, craint Jean-Sébastien Matte, pour qui le problème réside dans un accord de paix bancal, conclu il y a deux ans, et qui laisse de côté d'importants acteurs du conflit.

LOS ANGELES

La police renonce à « cartographier » la population musulmane

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Cela devait être un outil pour prévenir le terrorisme. Cela s'est plutôt transformé en une affaire embarrassante pour la police de Los Angeles après que les médias locaux eurent rendu publics les détails du projet.

Tout a commencé avec une primeur du *L.A. Times*. Le journal a révélé la semaine dernière que l'unité de contre-terrorisme de la police de Los Angeles (LAPD) cherchait à utiliser les banques de données du recensement pour identifier les quartiers abritant une forte population musulmane. Cette mesure était nécessaire pour repérer « les individus violents motivés par des idéologies extrémistes », selon le LAPD.

Pour y parvenir, le LAPD s'était entendu avec un département de l'Université du sud de la Californie (USC) afin que des chercheurs créent un logiciel de cartographie destiné à déterminer les zones à forte densité de musulmans. La police souhaitait ensuite accroître sa présence dans ces quartiers, et y installer des points de services sociaux ouverts à la population.

Le commandant de l'unité de contre-terrorisme du LAPD, Michael P. Downing, a expliqué que cette mesure était nécessaire afin de prévenir les actes terroristes et la radicalisation des jeunes désaffectés.

« Nous n'avons pas ici les mêmes problèmes que la France, l'Angleterre ou l'Allemagne. Cela dit, l'expérience des pays européens peut nous servir de point de départ afin d'identifier les signes avant-coureurs d'une radicalisation », a-t-il dit, ajoutant que l'objectif des policiers était d'être vus comme des amis de la communauté musulmane, et non comme une menace.

« Au sein de la communauté, il y a des éléments, des djihadistes politiques, qui cherchent à créer la division, à créer les conditions pour lancer un processus de radicalisation et soutenir des causes internationales. Ce sont ces éléments qui nous intéressent. »

« Ce que la police veut faire, ça s'appelle du profilage racial, et c'est illégal de faire cela aux États-Unis. »

Une avalanche de critiques

Sitôt dévoilé, le projet du LAPD a été décrié par divers groupes religieux, ainsi que par des associations de défense des libertés individuelles à Los Angeles.

« Cette approche se base sur la fausse prémisse que les musulmans sont plus susceptibles que les personnes d'autres religions de commettre des crimes », explique Ranjana Natarajan, avocate pour l'American Civil Liberties Union (ACLU) à Los Angeles.

« Ce que la police veut faire, ça s'appelle du profilage racial, et c'est illégal de faire cela aux États-Unis », dit-elle.

Appelé à se prononcer sur le projet, le maire de Los Angeles, Antonio Villaraigosa, a exprimé ses réserves. « Bien que l'effort du département me semble bien intentionné, la proposition a créé un niveau de peur et d'appréhension qui l'a rendue contre-productive », a-t-il déclaré.

Après le dévoilement des détails du projet, la direction de l'USC a affirmé qu'aucune entente n'avait été conclue et qu'elle examinait présentement le bien-fondé du projet.

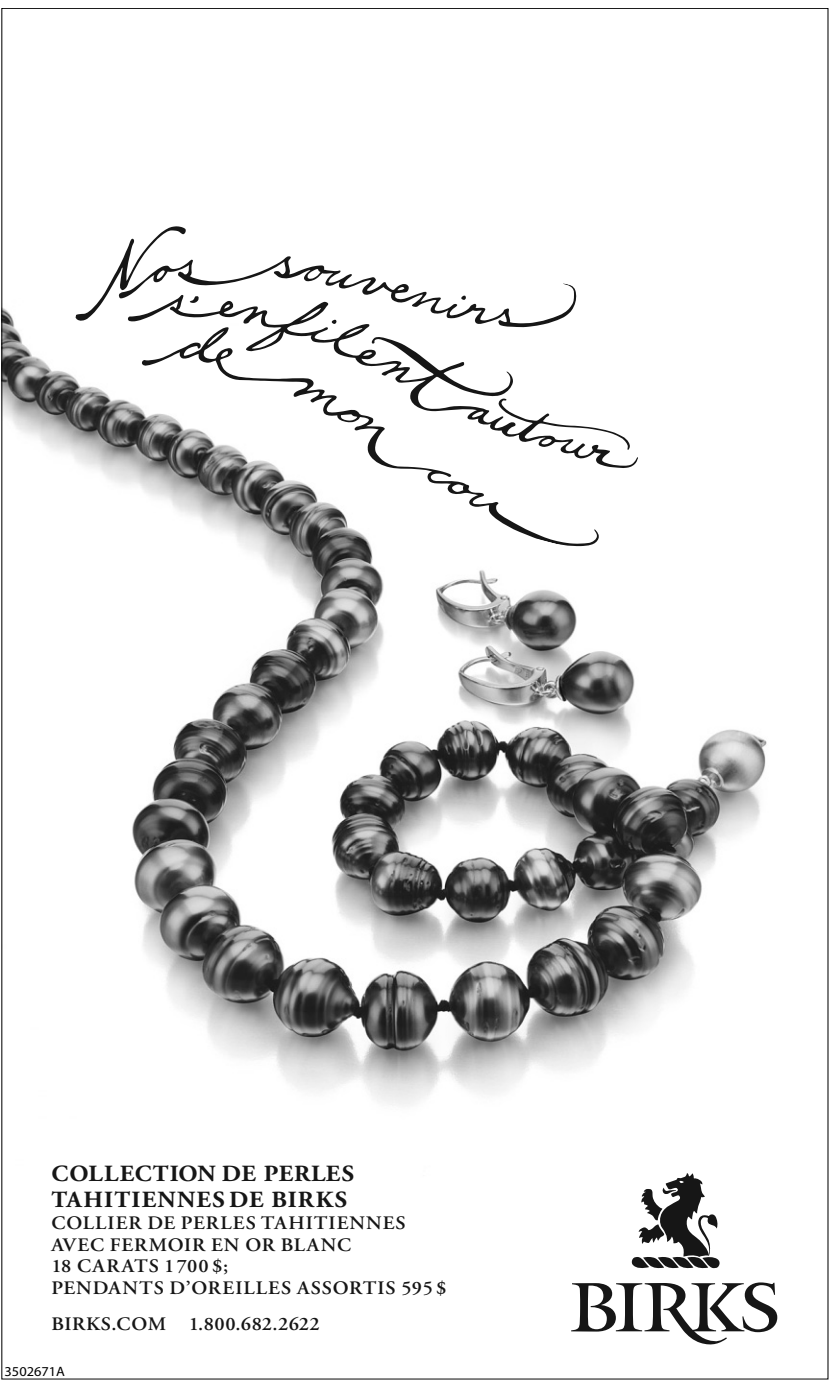
Quelques jours après la révélation du *Times*, qui a suscité l'intérêt des médias nationaux, le chef du LAPD, William Bratton, a déclaré que l'idée serait abandonnée.

« Nous l'avons envoyée aux oubliettes, a-t-il dit. La communauté musulmane a été claire, et nous a fait savoir qu'elle s'opposait au projet, qu'elle trouvait que c'était inopportun. Ensemble, nous avons décidé de tourner la page. »

Une porte-parole du LAPD, Mary Grady, a indiqué que c'est le terme « cartographie » (*mapping*) qui a soulevé la colère de la population. « Nous voulions nous rapprocher de la communauté musulmane, et le verbe « cartographier » donnait l'impression que nous voulions faire du profilage racial, ce qui n'était pas le cas. »

Des critiques ont aussi noté que le projet du LAPD semblait reposer sur les méthodes des corps policiers d'Europe, où la population musulmane est souvent concentrée dans des quartiers facilement identifiables.

Par opposition, les musulmans de Los Angeles ne résident pas dans des secteurs précis. Comme bien d'autres groupes, ils sont dispersés dans la ville en fonction de leur situation socioéconomique – les plus riches résidant dans les beaux quartiers, les plus pauvres dans les endroits où les logements sont abordables.



COLLECTION DE PERLES TAHITIENNES DE BIRKS
COLLIER DE PERLES TAHITIENNES AVEC FERMOIR EN OR BLANC 18 CARATS 1700 $;
PENDANTS D'OREILLES ASSORTIS 595 $

BIRKS.COM 1.800.682.2622

BIRKS

3502671A

MINI.CA

MINI

LA PREUVE QUE LES ANGLAISES NE SONT PAS COINCÉES.



LA MINI COOPER AVEC L'ENSEMBLE PREMIUM

379 $ PAR MOIS*
Transport et préparation inclus

39 Location MOIS | 1000 $ Versement initial
1000 $ Remboursable dans le cadre du programme écoAUTO

3515977A

CONCESSIONNAIRES MINI

MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450 445-MINI (6464)
www.minibrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514 773-MINI (6464)
www.minilaval.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514 289-MINI (6464)
www.minimontroyal.ca

3515984

*Taux d'intérêt offert par Services financiers MINI pour une COOPER 2007 avec ensemble Premium, sur approbation du crédit seulement. Le prix de détail suggéré pour une Cooper est de 25900$. L'ensemble Premium est une option de 1900$. Taux d'intérêt de 5,9% pour un terme de location de 39 mois. Pour établir les paiements mensuels de location d'une Cooper (incluant l'ensemble Premium) à 379$ pour 39 mois, un montant de 1437$ est exigé à la signature du contrat de location. Ce montant inclut le versement initial de 1000$, le paiement du 1er mois de location, les frais de transport et préparation, le dépôt de sécurité de 0$ et l'enregistrement d'une hypothèque mobilière, mais exclut les frais d'administration du concessionnaire, les assurances, l'immatriculation du véhicule, l'équipement optionnel et toutes les taxes applicables. Valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme: 17236$ + taxes. Les paiements mensuels peuvent varier selon le montant du versement initial ou la valeur nette de l'échange. Le kilométrage alloué pour la durée du contrat est de 65000 km; des frais de 0,15$ par km excédentaire seront exigés. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre d'une durée limitée et assujettie à la disponibilité. Sous réserve de modifications. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 décembre 2007. La photo est utilisée à titre indicatif seulement et peut inclure certaines options pouvant différer du modèle offert. Consultez votre concessionnaire ou MINI.ca pour plus de renseignements. Les véhicules en stock peuvent différer du modèle décrit dans l'offre. Offre valide chez les concessionnaires participants seulement. La MINI Cooper à transmission manuelle est admissible à un remboursement de 1000$ par le gouvernement fédéral en vertu du programme écoAUTO. Détails sur http://www.ecoaction.gc.ca/ecoauto.

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La bouffe d'hôpital



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Le reportage de *L'épicerie* sur les cafétérias d'hôpital, diffusé mercredi soir à la télévision de Radio-Canada, tombait à pic. Il est grand temps d'ouvrir le débat sur la nourriture offerte dans les établissements de soins de santé québécois.

Notez qu'il s'agit ici des aliments en vente libre destinés aux employés et aux visiteurs, et non des repas servis aux patients, qui sont soumis à des contraintes biens particulières.

Les constats sont aussi prévisibles que déprimants. Dans chacun des 10 hôpitaux visités par l'émission, on trouve aussi bien de la malbouffe que des distributrices de boissons gazeuses. Et dans la moitié des bâtiments, ces distributrices et les casse-croûte qui vendent des frites ou des beignes sont plus faciles à trouver que la cafétéria où l'on vend des aliments santé. Consternant.

Les hôpitaux ne sont pas des ateliers de mécanique où l'on amène sa carcasse à réparer sans égard à l'usage qu'on en a fait.

Nous avons déjà souligné dans ces pages l'importance de sortir la malbouffe des cafétérias scolaires. L'objectif n'est pas tant d'empêcher les jeunes de manger de la poutine ou des bonbons – ils peuvent aisément s'en procurer ailleurs – que de projeter une image cohérente. Un établissement d'enseignement n'a pas à encourager, ni même à cautionner la consommation de calories vides qui ne contribuent en rien à la formation d'un esprit sain dans un corps sain.

Un réflexe semblable doit se développer dans le secteur de la santé. Les hôpitaux ne sont pas des ateliers de mécanique où l'on amène sa carcasse à réparer sans égard à l'usage qu'on en a fait. Ils contribuent aussi à la prévention de maladies chroniques, comme l'hypertension ou le diabète de type B. Mais à quoi bon faire de la sensibilisation si l'établissement lui-même affaiblit son propre message en favorisant la présence de malbouffe?

Évidemment, on peut toujours faire valoir qu'aucun aliment ne peut être tenu seul responsable d'une maladie. C'est vrai. Mais on ne peut pas non plus ignorer que plusieurs contiennent surtout des calories vides et ne contribuent en rien à la santé. Ceux-là n'ont rien à faire dans un hôpital.

Heureusement, certains établissements, dont Maisonneuve-Rosemont, commencent à réaliser l'absurdité de la situation. Ils font des efforts notables pour proposer des menus à la fois sains et appétissants. Mais à part l'hôpital pour enfants Sainte-Justine, où l'on a décidé de prendre un virage santé, tous les centres interrogés par *L'épicerie* trouvent normal de s'associer aussi avec des concessionnaires qui vendent de la friture et des sodas.

La notion de libre choix, surtout pour les employés, continue à prévaloir sur les questions d'image. Mais cette vision ne prévaudra pas éternellement.

Jusqu'au milieu des années 80, le centre Maisonneuve-Rosemont, comme beaucoup d'autres, permettait la vente de cigarettes dans ses murs. Répondre aux besoins des fumeurs semblait alors plus important que de renforcer le message anti-tabac. Et pourtant, on était bien placé pour observer les ravages de cette substance… En 1985, l'établissement a décidé que ce commerce ne cadrait plus avec sa mission. Il est temps que les hôpitaux revoient leur offre alimentaire en fonction de ce critère.

Les procès de Phnom Penh



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Lorsque, par la voix de son avocat, l'homme a plaidé que ses droits n'étaient pas respectés, la foule présente dans le tribunal de Phnom Penh a pouffé de rire, rapporte le *New York Times*. L'homme, c'est Kaing Guek Eav, 66 ans. Sous le régime des Khmers rouges, il a dirigé la prison de Tuoi Sleng, la célèbre S-21. Entre 16 000 et 20 000 personnes y sont passées et y ont subi la torture. À la fin, on y a trouvé sept survivants…

L'épisode ultra-communiste qu'a vécu le Cambodge constitue un phénomène unique dans l'histoire.

Emprisonné depuis 1999, l'ancien enseignant (comme la majorité des cadres de Pol Pot, lui-même décédé en 1998) comparaissait donc, lundi, afin d'obtenir sa libération provisoire. L'audience annonce en quelque sorte les procès de cinq dirigeants Khmers prévus pour 2008, maintenant qu'on a appréhendé, lundi, le dernier qui était recherché et encore libre, Khieu Samphan, 76 ans, ex-président du Cambodge.

Les Khmers rouges ont occupé le pouvoir de 1975 à 1979. Ils ont fait entre un et deux millions de victimes, sur une population de 7,5 millions de citoyens. On périssait par la famine imposée, l'épuisement dû au travail forcé (59 % de la population fut réquisitionnée) ou l'exécution pure et simple. Aujourd'hui, l'ONU supervise ces procédures judiciaires dans un pays où l'on n'est pas toujours très sûr de vouloir exhumer cette période du passé.

L'épisode ultra-communiste qu'a vécu le Cambodge constitue en effet un phénomène unique dans l'histoire, unique comme l'a été l'Holocauste pour d'autres raisons. Alors que celle-ci a été une entreprise inédite de génocide perpétré sur le mode industriel, l'auto-génocide cambodgien, lui, fut le résultat d'un gigantesque travail d'ingénierie sociale qui n'a pas d'équivalent.

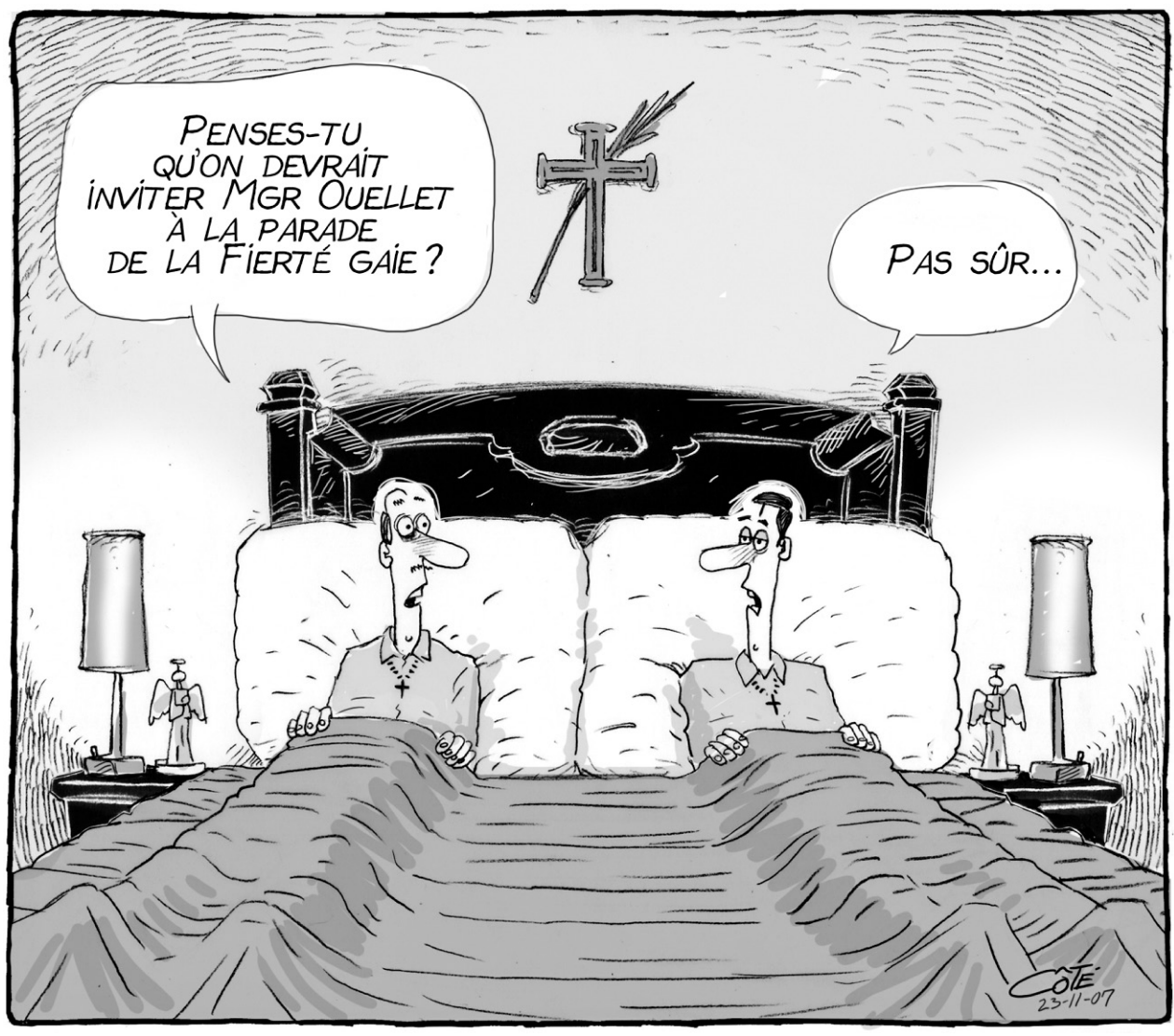
////////////////////////

Les maîtres mots sont: jeunesse et pureté.

D'abord, comme tous les régimes totalitaires – nazi, fasciste, soviétique, maoïste –, celui de Pol Pot instaura un véritable culte de la jeunesse… non dépourvu d'un côté pratique. Les adolescents étaient en effet les plus aptes à agir comme bourreaux. Embrigadés « dès l'âge de 12 ans (…), ils constituaient un matériel humain particulièrement facile à initier à l'usage de la violence la plus extrême », écrit Marek Sliwinski dans *Le Génocide Khmer rouge/une analyse démographique*.

Ensuite et surtout, le régime khmer boulonna pendant de brèves années une société qui atteignit un niveau de pureté communiste jamais égalé, ni auparavant ni depuis, se déclinant en outre en pureté nationale, morale, économique. Et même pastorale puisque, comme on le sait, la première initiative du régime consista à vider les villes de leurs habitants (de 61 à 67 % de la population a été déportée).

Kaing Guek Eav n'a apparemment pas abandonné cette quête de pureté, qu'il trouve aujourd'hui dans sa communion avec le dieu des chrétiens. Mais c'est un idéal toujours difficile à atteindre. Et, lorsqu'on l'interroge sur sa responsabilité dans le massacre à grande échelle perpétré par les Khmers rouges, il répond, comme tous les bourreaux, qu'il obéissait aux ordres, simplement.



André-Philippe Côté, *Le Soleil* DROITS RÉSERVÉS

D'UN CANADA À L'AUTRE

Le mantra de l'heure

Quand le « nous » doit prédominer, le « je » doit se tasser, sinon s'écraser ; pourtant, les libertés se vivent au « je »

DANIEL LAPRÈS



L'auteur est rédacteur-pigiste.

Après « le-Québec-est-une-nation », voici que le « nous » est devenu le mantra de l'heure au Québec. Paraît même que si tous nos problèmes ne sont pas encore réglés, ce serait parce que nous ne serions pas encore assez conscients que nous sommes « nous ». Au fond, une vérité aussi sublime n'aurait pu rester encore bien longtemps cachée sous le boisseau tellement, à en croire ses inspirés propagateurs, elle serait censée relever de l'évidence des choses de la vie. Fallait juste prendre la peine d'y songer. Mais un effort aussi harassant d'analyse et de réflexion nous a été épargné: nos bien-pensants nationalistes y ont, eux, pensé pour nous – c'est-à-dire à notre place.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

En mettant l'emphase sur le « nous », nos bien-pensants nationalistes, dont Pauline Marois du Parti québécois, mettent aussi, nécessairement, l'emphase sur le « eux ».

C'est donc ainsi que notre nation québécoise serait sauvée, que dis-je ! qu'elle pourrait enfin assumer la plénitude de la vocation qui lui est spécialement destinée depuis la genèse de l'humanité. Mais à la stricte condition toutefois que chaque Québécois obéisse aux préceptes édictés par ceux qui se sont octroyé le droit de penser à sa place. Ce qui nous reste désormais à faire, c'est d'adopter le nouveau mot d'ordre de nos guides nationaux : parlons de nous, scrutons-nous, célébrons-nous, extasions-nous dans la contemplation de nous-mêmes, et notre nation pourra enfin jouir d'une béatitude qui sera, n'en doutons pas, à la mesure de sa grandiose destinée. Tant qu'à y être, faudrait aussi nationaliser l'hymne ouvrier *L'Internationale* en le rebaptisant *La Nationale*, pour ensuite chanter tous en chœur : « Nous ne sommes rien, soyons nous ! »

L'exacerbation du « nous », ça risque de nous mener vers une société où il sera de bon ton de frapper sur les plus démunis et sur ceux qu'on maintient dans l'exclusion, socialement ou ethniquement.

En 1996, le regretté philosophe québécois Laurent-Michel Vacher livrait dans *Dialogues en ruine* (éditions Liber) ce propos de son collègue et ami Jean Papineau, qui venait juste de mourir : « Derrière le leurre psychanalytique du nationalisme, il n'y a jamais eu l'ombre du commencement du début d'une idée. Seulement un bavardage vide et satisfait, générateur d'une bonne conscience hypocrite, imbécile et démesurée : blabla Québécois, blabla Souveraineté, blabla Ottawa (chou !), blabla Pays – blabla blabla : Qué-bec ! » Une décennie plus tard, le blabla continue de plus belle, avec nos guides nationaux qui nous exhortent à nous vautrer dans le narcissisme collectif tout en entonnant leur perpétuel refrain d'une sacro-sainte « différence » qu'il faudrait à tout prix préserver tel quel, quitte à en figer notre société pour l'éternité.

Du « nous » au « eux »

Mais qui met l'emphase sur le « nous » la met aussi nécessairement sur le « eux ». Et alors, comme l'histoire humaine l'a souvent montré, les choses peuvent se dégrader. C'est d'ailleurs bien parti chez nous : « eux », c'est l'anglophone et l'immigrant, perpétuellement montrés du doigt comme menaçant notre « identité ». Et ça ne date pas d'hier. Suffit de lire Lionel Groulx et les nationalistes réactionnaires de son temps pour constater combien tout ça est profondément ancré dans notre psyché collective.

Ou encore, comme on l'a vu lors du récent congrès des jeunes de l'ADQ, « eux » ce sont les assistés sociaux, boucs-émissaires bien commodes pour le défoulement de nos frustrations collectives. Selon les jeunes de l'ADQ, l'aide sociale, ce serait la vie de grand luxe. Que des jeunes profèrent des inepties aussi réactionnaires laisse pantois, mais notons que ce genre de propos a aussi été tenu récemment par l'une des figures les plus en vue de notre « nous » national, l'ancien patron d'Hydro-Québec André Caillé. Et pour ça, il a été plus applaudi qu'autre chose…

L'exacerbation du « nous », ça risque de nous mener vers une société où il sera de bon ton de frapper sur les plus démunis et sur ceux qu'on maintient dans l'exclusion, socialement ou ethniquement. Le côté sombre de l'être humain, dont se nourrissent les démagogues, peut alors se manifester sans entraves. Mais aussi, c'est la haine de l'individualité : quand le « nous » doit prédominer, le « je » doit se tasser, sinon s'écraser. Pourtant, les libertés se vivent au « je », essentiellement, et on risque de les voir s'éroder, si on n'y prend pas garde. Mais chez nos élites bien-pensantes, où on aime se gargariser du « Québec libre » – mais où aussi on parle rarement de la liberté des individus Québécois, il n'y a pas grand monde pour s'en inquiéter…

FORUM

L'homme de Rome



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Les spécialistes des choses de l'au-delà ont vu un message dans l'arrivée de Marc Ouellet comme archevêque de Québec, et ensuite comme cardinal, la volonté du Saint-Siège d'imposer un homme capable de défendre sa doctrine avec ferveur. Eh bien! nous avons maintenant le résultat de l'opération.

Avec son cri du cœur à la commission Bouchard-Taylor et sa lettre de repentir, le cardinal Ouellet a réussi à nous rappeler pourquoi les Québécois avaient rejeté si massivement et si brutalement leur Église au cours des années 60. Les réactions ont été très vives, parce que M^gr^ Ouellet, avec sa rigidité et son arrogance, nous replonge dans cette période que les plus vieux d'entre nous veulent oublier.

M^gr^ Ouellet, je le dis en pesant mes mots, après une lecture attentive de ses sorties publiques, est un réactionnaire dans le sens le plus pur du terme, quelqu'un qui s'insurge contre l'évolution de la société qui l'entoure, veut résister au changement et défend des pratiques et des valeurs qui appartiennent au passé.

C'était évident dans sa lettre de pardon. Elle reposait sur une contradiction fondamentale qui n'a échappé à personne, le fait que les dogmes et les attitudes ayant mené aux abus dont il s'excuse du bout des lèvres sont toujours présents. Une doctrine qui exclut toujours les femmes, une théologie homophobe qui contribue toujours à l'exclusion et une obsession pour l'appareil reproducteur et ses multiples usages qui maintiendrait les Québécoises dans l'esclavage si elles obéissaient encore à leurs pasteurs.

Heureusement, les abus ont cessé, mais c'est aussi parce que les contacts entre les enfants et les hommes d'Église sont moins nombreux et que la baisse de libido d'un clergé vieillissant nous protège contre les égarements d'une sexualité réprimée.

La rigidité du prélat est davantage visible dans son mémoire à la commission sur des accommodements raisonnables. Il y présente une vision du monde simpliste, pleine de raccourcis, où pointe la nostalgie du passé. Mon père, Carl Dubuc, a écrit au début des années 60 un petit livre humoristique, *Les doléances du notaire Poupart*, le pastiche des épîtres enflammées d'un notaire de campagne qui dénonçait

Le cardinal Ouellet a réussi à nous rappeler pourquoi les Québécois avaient rejeté leur Église au cours des années 60.

les changements qui bouleversaient sa province. C'est le même ton vindicatif et pompier que je retrouve dans les propos du cardinal: «Des cours d'État imposés tout azimut comme dans les pays totalitaires», «colonialisme laïciste», «rhétorique anti-catholique farcie de clichés qui se retrouve trop souvent dans les médias».

Il y a plus que le ton, il y a le fond, une attaque contre la Révolution tranquille qui reprend la bataille là ou ses prédécesseurs l'avaient laissée, il y a 45 ans. «Qu'on veuille ou non le reconnaître, il faudra un jour se dire toute la vérité à propos de la Révolution tranquille et avoir le courage de reconnaître que si des gains ont été réalisés au plan social et économique, un véritable fiasco en résulta sur le plan religieux et aussi sur le plan humain.»

Selon le cardinal, un peuple ne peut pas si rapidement «se vider de sa substance» sans conséquence graves. «D'où le désarroi de la jeunesse, la chute vertigineuse des mariages, le taux infime de natalité et le nombre effarent d'avortements et de suicides pour ne nommer que quelques unes de ces conséquences qui s'ajoutent aux conditions précaires des aînés et de la santé publique.»

Ce portrait apocalyptique gomme commodément les misères de cette époque révolue, les effets de la pauvreté et de l'ignorance. Il attribue à la Révolution tranquille un phénomène que l'on retrouve partout en Occident. Et surtout, il oublie de se demander si cet abandon brutal de la religion n'est pas dû aux manquements de l'Église plutôt qu'aux complots des artisans de la Révolution tranquille.

L'Église, au lieu d'accompagner ses fidèles dans une période de changements difficiles, les a abandonnés, fière dans sa rigidité, et a ainsi failli à sa mission. D'autres Églises, porteuses des mêmes valeurs, ont choisi un autre chemin, notamment les Anglicans, notre église sœur, où les prêtres sont mariés, où on ordonne les femmes et où le mariage gai commence, difficilement, à être accepté.

En fait, ce qui est le plus dommage, c'est que la sortie de M^gr^ Ouellet, une initiative individuelle, compromette le véritable dialogue dans lequel se sont engagés plusieurs de ses collègues. Mais il serait étonnant qu'il ait un grand impact, électoral ou autre, parce que le cardinal est en fait un personnage marginal pour les moins de 70 ans. Sauf pour nous rappeler pourquoi la séparation entre l'Église et l'État est une si bonne chose.

Un réveil brutal nous attend

La disparition des cours de religion catholique, en septembre 2008, ne plaît pas à une grande majorité de parents

YVON BÉLAIR



L'auteur est Grand chevalier du conseil 2383 des Chevaliers de Colomb de Magog.

En septembre 2008, les cours de religion catholique ne seront plus donnés dans les écoles. On offrira à la place des cours sur les principales religions. Ce changement ne plaît guère à une majorité de parents. Beaucoup de croyants, même non pratiquants, tiennent à ce que leurs enfants reçoivent des cours qui leur permettront d'approfondir leur religion.

Les parents montrent à leurs enfants à parler en français à la maison, mais ils tiennent à ce que leurs enfants apprennent à mieux maîtriser leur langue et à bien l'écrire. Les parents catholiques apprennent les rudiments de la foi à leurs enfants, mais ils tiennent à ce que cette première connaissance soit complétée par des personnes compétentes. Pour tous ces parents, la foi est importante et ils veulent que leurs enfants connaissent bien les données principales de la foi. L'école a joué et doit continuer de jouer un rôle important dans la connaissance qu'un enfant doit avoir de sa foi.

On parle beaucoup d'identité québécoise de ce temps-ci. La religion catholique fait partie de cette identité. Les valeurs que la religion catholique enseigne sont des valeurs d'amour, de respect de l'autre, de partage et de maîtrise de soi. Pour ceux qui ne partagent pas ces valeurs de la majorité québécoise, un cour de morale peut être donné, comme cela se fait depuis plusieurs années. L'enseignement de toutes les principales religions ne saurait remplacer l'enseignement de la foi catholique sans conduire à une confusion totale dans l'esprit de l'enfant.

Les parents québécois donnent à leurs enfants ce qu'ils jugent le meilleur: la langue française et la foi catholique. Si, plus tard, l'enfant juge qu'il préfère une autre langue ou une autre foi, il pourra faire le choix qu'il voudra, mais il est normal qu'on lui ait donné des valeurs de base qui lui permettront de faire son chemin dans la vie.

On parle beaucoup de démocratie de nos jours. La vraie démocratie tient compte des désirs et des demandes de ceux qui sont les principaux concernés et non pas seulement de technocrates qui veulent à tout prix que leurs manières de voir, prévalent sur les demandes d'une bonne partie de la population québécoise. Les Chevaliers de Colomb comptent plus de 100 000 membres au Québec et ils tiennent à ce que nous prenions en compte leurs demandes.

Reconquérir le Canada?

Il faudra trouver un cheminement intelligent vers la réconciliation des projets nationaux québécois et canadien

GUY LAFOREST



Professeur de science politique à l'Université Laval, l'auteur est un ancien président de l'ADQ. Il a aussi candidat de ce parti à l'élection de 2003.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Marc Garneau, André Pratte, Benoît Pelletier et Daniel Fournier lors du lancement du livre *Reconquérir le Canada*, le 8 novembre dernier.

Quarante ans après que Gérard Pelletier – un ancien de *La Presse* – eut aidé Pierre Trudeau à publier *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, des intellectuels, des experts et des acteurs politiques rassemblés autour d'André Pratte font paraître un ouvrage qui, comme celui de M. Trudeau à l'automne 1967, aura beaucoup de retentissement. Leur livre, *Reconquérir le Canada: un nouveau projet pour la nation québécoise*, paraît dans une période d'incertitudes politiques et d'inquiétudes identitaires. Outre le texte signé par M. Pratte sur la nécessaire réinterprétation de l'histoire du Québec, je commenterai les chapitres écrits par Marie-Bernard Meunier et Jean Leclair, lesquels forment l'ossature du projet.

J'ai lu ce livre en méditant la pensée suivante: «On ne peut pas faire semblant de ne pas penser ce qu'on pense.» Depuis 10 ans, après avoir voté oui lors des référendums de 1980 et de 1995, je pense que le Québec est dans le Canada pour y rester. Je le dis sans tristesse ni allégresse, mais en acceptant de devoir être conséquent avec moi-même.

Sur un point fondamental, le chapitre écrit par Marie-Bernard Meunier permet d'approfondir ce devoir de cohérence. L'auteure promeut un fédéralisme sans illusions, dépourvu de tout idéalisme messianique: les fédérations sont des mariages de raison ou d'intérêts où l'équilibre reste toujours précaire. Toutefois, même lorsque les ambitions normatives sont ainsi réduites, une fédération a besoin d'un projet commun et d'une confiance mutuelle. Elle écrit, je crois avec raison, qu'on ne peut «vouloir rester à l'intérieur du Canada et n'y rechercher que son propre intérêt» (p.134). Cette affaire est rendue complexe – et le livre sous la direction d'André Pratte ne l'explique pas –, à cause d'une atmosphère de déloyauté réciproque développée au fil des ans chez les partisans du projet national québécois et chez les défenseurs du projet national canadien. Cependant, pour emprunter le titre d'une section que l'on retrouvait en 2001 dans le document constitutionnel qui représente la genèse de la doctrine autonomiste de l'ADQ, si l'on reste dans le Canada, il faudra bien, un jour, retrouver le langage de la fraternité avec les autres Canadiens.

Plaidant pour une nouvelle vision historiographique, M. Pratte règle ses comptes avec les récits déterministes et larmoyants. Il croit que l'imagination stratégique manque au Québec dans un Canada transformé depuis 1867. Pratte y va d'une formule-choc: la Colombie-Britannique et l'Alberta sont respectivement 120 fois et 47 fois plus peuplées qu'à cette époque. Il estime qu'une vraie culture politique fédérale est caractérisée par le sens du compromis et de la mesure. Il a raison, mais son argument critique à l'égard du Québec perd de la valeur quand le livre manque d'équité dans l'attribution des responsabilités. Certes, les défenseurs du projet national québécois ont tort lorsqu'ils ne reconnaissent aucune sphère de légitimité au projet national canadien sur le territoire du Québec. L'approche autonomiste, avec l'idée d'une fidélité première au Québec, évite cet écueil. Mais il faudrait admettre davantage la part de démesure des champions de la reconfiguration du projet national canadien, à commencer par celle de Pierre Trudeau. Pour ne pas trop me répéter, je vais citer Bob Rae, qui écrivait en 1998 que la démolition du nationalisme québécois fut la grande affaire de la vie de M. Trudeau, lequel devint «le prisonnier de sa propre rhétorique, un idéologue malgré lui».

Si le Québec est dans le Canada pour y rester, alors beaucoup de Québécois devront réapprendre à être aussi des Canadiens, et donc à dire «nous» avec les autres Canadiens, tout en continuant à dire «nous» avec tous les autres Québécois.

Parfums stylistiques du trudeauisme

Le chapitre signé par Jean Leclair exhale certains des parfums stylistiques du trudeauisme. Pas toujours les plus agréables. Vouer les exagérations aux gémonies en pourfendant allègrement les «pleutres», réels ou imaginaires, parmi ses adversaires, cela ne peut faire qu'un temps. Pourtant, Leclair réfléchit mieux qu'il ne polémique. Il invoque Tocqueville, rappelant que les systèmes de partage de la souveraineté forcent les citoyens à «faire un usage journalier des lumières de leur raison» (p.58) Difficile de ne pas souscrire à une telle éthique démocratique dans le Québec de l'automne 2007! Il a aussi raison de souhaiter la rénovation des positions «traditionnelles» du Québec, l'abandon de toute conception totalisante et moniste de la culture. Une idée fera époque: le rejet de la thèse voulant qu'il y ait une différence – normative, culturelle, sociale – radicale entre le Québec et le reste du Canada. Dans sa compréhension du fédéralisme (p.63 et 78), Leclair insiste sur les équilibres entre autonomie et solidarité, entre l'éthique des droits et celle des responsabilités, tout en acceptant la pluralité des allégeances de l'être humain et les tensions inéluctables à toute vie politique digne de ce nom. Je suis assez d'accord avec cela.

On parle beaucoup à l'heure actuelle de «nous» et des «autres». Si le Québec est dans le Canada pour y rester, alors beaucoup de Québécois devront réapprendre à être aussi des Canadiens, et donc à dire «nous» avec les autres Canadiens, tout en continuant à dire «nous» avec tous les autres Québécois. Et cet «autre», avec lequel je partage une citoyenneté qui peut être plurielle, André Pratte et ses collègues voient juste là-dessus, doit être plus qu'un voisin, qu'un partenaire ou qu'un associé d'affaires. Il sera toujours un compatriote, parfois un ami, et quand cet «autre» sera le plus radicalement étranger à moi qu'il me soit possible d'imaginer, il restera mon frère ou ma sœur en humanité. Tout autonomisme, tout souverainisme et tout fédéralisme qui oublie cette première sollicitude deviendra caduc moralement et tombera vite en désuétude. Faut-il reconquérir le Canada? Pour ma part, je pense qu'il faut faire table rase des politiques de conquête et de reconquête, privilégier la politique de la concorde fondée sur une éthique humaniste de la sollicitude et de la responsabilité, commencer par une politique d'affirmation et de reconnaissance nationale au Québec, puis trouver un cheminement intelligent – parmi plusieurs options partisanes – vers la réconciliation des projets nationaux québécois et canadien. Le livre sous la direction d'André Pratte permet d'espérer que ce n'est peut-être pas tout à fait impossible pour notre époque.

La version intégrale du texte de M. Laforest peut être lue à: cyberpresse.ca/Laforest

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.



URBANISME MARKETING SUPERVISION





GO ! Vous utilisez «CV confidentiel».

BING ! Votre identité n'est pas divulguée à ceux que vous préférez tenir à l'écart.

BINGO ! Vous êtes recruté par l'une des entreprises les plus dynamiques au Québec.

Plus de 5 000 offres d'emploi vous attendent chaque jour.

worko bingo!

workopolis.com

LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC

vancouver 2010 TM/MC FOURNISSEUR OFFICIEL

MC 2006, COVAN.